

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ÉVALUATION ET VALIDATION D'UN DISPOSITIF D'ÉVALUATION POUR LE
PROGRAMME SOCAT ZONE 180601 À TACUAREMBÓ EN URUGUAY: UNE
DÉMARCHE INTÉGRANT LES PREMIERS UTILISATEURS DES RÉSULTATS DE
L'ÉVALUATION

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉDUCATION

PAR
GABRIELA FALERO

MAI 2008

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

AVANT-PROPOS

Nous nous intéressons à la coopération internationale et à l'évaluation de programme. Lors d'un voyage en Uruguay en 2003, nous avons rencontré le coordonnateur du *Programa de Desarrollo Regional* (PDR), qui nous avait été référé par une collègue de travail du CLSC (Centre Local de Services Communautaires) Côte-des-Neiges à Montréal. Le PDR gère, coordonne et soutient un réseau de différents programmes à caractères communautaire, social et éducatif dans le nord de l'Uruguay. Suite à cela, en 2005, nous explorons, avec le coordonnateur du PDR, les possibilités de coopération. Ceci nous amène en 2006, à conclure, avec le coordonnateur du PDR, une entente de coopération non rémunérée. L'entente consiste en la planification d'une évaluation pour un des programmes gérés par le PDR, plus exactement pour le programme *Servicio de Orientación Consulta y Articulación Territorial* (SOCAT) zone 180601. La planification de l'évaluation pour le programme SOCAT zone 180601 s'est réalisée dans le cadre du présent mémoire.

Je tiens à remercier les personnes qui m'ont soutenu pour réaliser cette étude.

Au niveau académique, je remercie tout particulièrement Juan M. Wood, professeur au département d'éducation et pédagogie et codirecteur du programme Maîtrise en éducation de l'UQAM. M. Wood a dirigé cette étude : son soutien académique et sa disponibilité ont été indispensables à son déroulement. Je tiens aussi à remercier Mme Marthe Hurteau, professeure au département d'éducation et pédagogie, directrice adjointe au département d'éducation et pédagogie et directrice du programme court de deuxième cycle en évaluation de programmes d'éducation et de formation à l'UQAM pour la qualité des connaissances qu'elle m'a transmises dans le domaine de l'évaluation de programme.

Je remercie aussi Maria Carmen Rico De Sotelo professeure au Département de communication sociale et publique de l'UQAM pour m'avoir mise en contact avec l'Universidad Católica de Uruguay (UCU). Je remercie Adriana Aristimuño, recteur de la

Faculté de sciences humaines de l'UCU, pour m'avoir permis d'utiliser la bibliothèque et le laboratoire informatique de l'UCU à Montevideo et pour m'avoir mise en contact avec des professionnels de l'évaluation de programme en Uruguay.

Je remercie tout spécialement Cecilia Zaffaroni, travailleuse sociale, enseignante à la UCU et secrétaire de la Vicerrectoría del Medio Universitario de la UCU à Montevideo ainsi que Esther Mancebo, sociologue et chef de suivi et évaluation du Programa Infamilia au ministère du Développement Social de l'Uruguay, pour avoir partagé leurs connaissances en évaluation de programme en Uruguay.

Je tiens à remercier Dr. Brigitte Côté qui m'a mis en contact avec le PDR.

Je remercie les parties prenantes du SOCAT zone 18060, le PDR et tout particulièrement son coordonnateur qui ont participé, motivé et enrichi cette étude. Je remercie également les experts en évaluation de programme qui ont validé le dispositif d'évaluation.

Je remercie Jaime del Carpio, le gestionnaire des programmes pour l'Amérique Latine des Œuvres du Cardinal Léger et mon collègue Roger Côté, travailleur communautaire au CLSC Côte -des- Neiges qui ont partagé leur expérience de travail avec le PDR.

Je remercie Pierre Toussaint et Alain Grandbois pour la correction de ce mémoire.

Je remercie également Anne-Sophie Bally pour ses lectures et corrections et Nathalie Ferland pour son soutien dans le domaine de l'informatique.

Je remercie la Fondation Renald-Legendre ainsi que la Fondation de l'UQAM et Dr Véronneau-Troutman pour les bourses reçues durant la réalisation de l'étude.

Je remercie mon compagnon François pour ses lectures et son soutien tout au long de la réalisation de ce mémoire.

Merci à ma fille Celia et à mes amies Isabelle et Véronique pour leur soutien tout au long de la réalisation de ce mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	ii
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	x
RÉSUMÉ.....	xi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE.....	3
1.1 Contexte de l'évaluation de programme.....	3
1.1.1 Aspects positifs de l'évaluation de programme.....	3
1.1.2 Limites de l'évaluation de programme.....	4
1.1.3 Défis de l'évaluation de programme.....	5
1.2 La participation à un processus d'évaluation du PDR dans le cadre de cette étude.....	6
1.2.1 Le PDR.....	7
1.2.2 Les besoins d'évaluation du PDR.....	13
1.2.3 L'entente de coopération prise avec le coordonnateur du PDR dans le cadre de cette étude.....	14
1.2.4 Le programme SOCAT zone 180601.....	15
1.3 L'objectif général de l'étude.....	17
CHAPITRE II	
CADRE CONCEPTUEL.....	19
2.1 Qu'est ce qu'un programme.....	19
2.2 Qu'est-ce que l'évaluation de programme.....	20

2.2.1	Définitions d'évaluation de programme	21
2.2.2	Les types d'évaluation: formative et sommative	23
2.2.3	Les étapes du processus évaluatif	24
2.2.4	Les standards du Joint Committee on Standards for Educational Evaluation...24	
2.2.5	La logique de l'évaluation et les modèles d'évaluation, deux éléments encadrant la pratique de l'évaluation de programme	25
2.3	La logique de l'évaluation.....	26
2.3.1	Présentation de la logique de l'évaluation	26
2.3.2	L'opérationnalisation de la logique de l'évaluation	27
2.3.3	L'utilisation de la logique de l'évaluation dans cette étude	29
2.4	Les modèles d'évaluation utilisés dans cette étude.....	30
2.4.1	Brève présentation de ce qu'est un modèle d'évaluation	30
2.4.2	L'adaptation des modèles d'évaluation à la pratique de l'évaluation de programme	30
2.4.3	Brève présentation de modèles d'évaluation de programme pertinents pour cette étude.....	31
2.5	Les principaux modèles d'évaluation de cette étude	34
2.5.1	Le modèle d'évaluation basé sur la théorie de programme de Chen (2005)	34
2.5.2	L'évaluation répondante de Stake (2004).....	39
2.5.3	L'évaluation axée sur l'utilisation de ses résultats de Patton (1997)	40
2.6	Synthèse des principaux concepts utilisés dans cette étude	41
2.7	Objectifs spécifiques de l'étude	43
CHAPITRE III		
MÉTHODOLOGIE		45
3.1	Type de recherche	45
3.1.1	Le choix d'adopter la recherche qualitative/interprétative dans cette étude.....	45
3.1.2	Le choix d'adopter la recherche qualitative/interprétative de type mixte dans cette étude	46
3.1.3	Le classement de cette étude dans le domaine des théories stratégiques	46
3.2	Processus utilisé pour élaborer le dispositif d'évaluation.....	47
3.2.1	Échantillonnage.....	47
3.2.2	Démarche d'élaboration du dispositif d'évaluation	52
3.3	Méthodologie utilisée pour valider le dispositif d'évaluation	58

3.3.1	Méthodologie utilisée pour la validation du dispositif d'évaluation par les PURE.	59
3.3.2	La méthodologie utilisée pour valider le dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme	69
3.4	Les critères encadrant la qualité de l'étude	74
CHAPITRE IV		
	RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	77
4.1	Résultat de l'élaboration du dispositif d'évaluation pour le programme SOCAT zone 180601	77
4.2	Résultats et interprétation des résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE	78
4.2.1	Résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE	78
4.2.2	Interprétation des résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE	83
4.3	Résultats et interprétation des résultats de la validation du dispositif par les experts en évaluation de programme	88
4.3.1	Résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme	88
4.3.2	Interprétation des résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme	96
4.4	Les limites de l'étude	99
	CONCLUSION	101
APPENDICE A		
	DOCUMENTS AYANT SERVI À L'ÉLABORATION DU DISPOSITIF	104
APPENDICE B		
	DOCUMENTS CONCERNANT LES VALIDATIONS DU DISPOSITIF PAR LES P.U.R.E.	106
APPENDICE C		
	DOCUMENTS ACCOMPAGNANT LA VALIDATION DU DISPOSITIF PAR LES EXPERTS EN ÉVALUATION DE PROGRAMME	114
APPENDICE D		
	DISPOSITIF D'ÉVALUATION, VERSION AYANT SERVI À LA VALIDATION PAR LES EXPERTS EN ÉVALUATION DE PROGRAMME (VERSION TRADUITE EN FRANÇAIS ET ADAPTÉE)	141

GLOSSAIRE	179
RÉFÉRENCES	180

LISTE DES FIGURES

Figure	page
Figure 1.1	Articulation entre le programme Infamilia, le PDR et le SOCAT zone 180601..... 15
Figure 2.1	Modélisation du processus spécifique à l'évaluation de programme: éléments et interrelations (Hurteau, Lachapelle et Houle 2006 :35) 29
Figure 2.2	Illustration de la théorie du programme, inspirée par le schéma de la théorie de programme de Chen 36

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	page
Tableau 3.1	Description de l'échantillon des PURE51
Tableau 4.1	Matrice des résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE..... 79
Tableau 4.2	Matrice des résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme89

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

PDR	<i>Programa de Desarrollo Regional</i> (ou Programme de Développement Régional)
PURE	Principaux utilisateurs des résultats de l'évaluation
SOCAT	<i>Servicio de Orientación Consulta y Articulación Territorial</i> (ou Service d'Orientation Consultation et Articulation Territoriale)

RÉSUMÉ

Le but de cette étude est la planification d'une évaluation formative de l'implantation du programme uruguayen Servicio de Orientación Consulta y Articulación Territorial (SOCAT) zone 180601. Les particularités de cette étude sont l'application des connaissances en évaluation de programme dans un contexte bien défini et l'élaboration d'une démarche évaluative avec la participation des principaux utilisateurs des résultats de l'évaluation. La construction de la planification de l'évaluation a tenu compte à la fois des travaux récents de Hurteau, Lachapelle et Houle (2006) sur la logique de l'évaluation, du modèle d'évaluation basé sur la théorie des programmes de Chen (2005), de l'évaluation répondante de Stake (2004) ainsi que de l'évaluation axée sur l'utilisation de ses résultats (Patton, 1997). La méthodologie utilisée pour élaborer et valider le dispositif d'évaluation est de nature qualitative. Les résultats de cette étude se sont traduits par un dispositif d'évaluation adapté aux besoins spécifiques du programme et soumis à deux validations conduites respectivement par des experts en évaluation et par les principaux utilisateurs de l'évaluation. En conclusion, les résultats de cette étude ont répondu aux besoins en évaluation formulés par les principaux utilisateurs du programme uruguayen.

Mots clés: planification d'évaluation, dispositif d'évaluation, évaluation de programme, Uruguay, développement international, *Servicio de Orientación Coordinación y Articulación Territorial*.

INTRODUCTION

Cette étude se situe dans le domaine de l'évaluation de programme. La préoccupation actuelle d'utiliser efficacement les ressources publiques en éducation et en service social place le domaine de l'évaluation de programme dans l'actualité. Malgré l'utilité accordée à l'évaluation de programme, les utilisateurs comme les experts en évaluation de programme soulèvent la difficulté qu'ont des modèles théoriques d'évaluation à rendre compte de la complexité des programmes. Les experts en évaluation de programme et les utilisateurs des évaluations regrettent aussi la faible utilisation des résultats des évaluations. Certains auteurs du domaine présentent des concepts, modèles et approches visant à relever les défis mentionnés.

Les objectifs spécifiques de cette étude sont d'élaborer et valider un dispositif d'évaluation (planification d'évaluation) pour le programme SOCAT zone 180601. Nous tenons à ce que ce dispositif d'évaluation permette d'obtenir des informations fiables et utiles pour le programme. Cette préoccupation nous a conduit à fonder l'élaboration du dispositif d'évaluation sur la logique de l'évaluation telle qu'opérationnalisée par Hurteau, Lachapelle et Houle (2006) et à nous inspirer du modèle d'évaluation basé sur la théorie de programme de Chen (2005), de l' 'évaluation axée sur l'utilisation de ses résultats de Patton (1997) et de l'évaluation répondante de Stake (2004).

Cette étude est caractérisée par la participation active des PURE tout au long de la démarche d'élaboration et de validation du dispositif d'évaluation. Le rôle de ces participants a été de s'impliquer dans la description du programme et de la problématique qui justifie la démarche évaluative, de comprendre les concepts de l'évaluation de programme et de les appliquer lors de l'élaboration du dispositif. Notre rôle en tant que chercheur a été de guider la démarche d'élaboration du dispositif d'évaluation en rendant accessibles et utilisables des concepts en évaluation de programme et de nous assurer que les concepts, modèles et

approches retenus étaient appropriés aux particularités du programme et répondaient aux préoccupations particulières des PURE.

Les prochains chapitres présentent les éléments constituant cette étude. Le premier chapitre, Problématique, met en contexte et définit l'objectif général qui a motivé cette étude. Le deuxième chapitre, Cadre conceptuel, présente les principaux concepts sur lesquels se base cette étude et définit les objectifs spécifiques de l'étude. Le troisième chapitre, Méthodologie, décrit la méthodologie utilisée dans l'étude. Finalement, le quatrième chapitre, Résultats et l'interprétation des résultats, présente les résultats de l'étude et l'interprétation que nous en faisons.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Ce chapitre présente la problématique qui a motivé cette étude. La première section de ce chapitre aborde le contexte de l'évaluation de programme. La deuxième section porte sur la participation à un processus d'évaluation du *Programa de Desarrollo Regional* (ou Programme de Développement Régional, noté par la suite PDR) dans le cadre de cette étude. La troisième section présente l'objectif général de l'étude.

1.1 Contexte de l'évaluation de programme

Cette section porte sur le contexte de l'évaluation de programme. Les prochaines sous-sections abordent ses aspects positifs, ses limites et ses défis.

1.1.1 Aspects positifs de l'évaluation de programme

Dans un contexte de mondialisation, de libre concurrence des marchés et de baisse de confiance des citoyens envers le pouvoir politique, les gouvernements à l'échelle mondiale subissent des pressions pour utiliser efficacement les ressources publiques (Agence Canadienne de Développement International [ACDI], 1999). De nombreux gouvernements, tels ceux de la France et du Canada, axent leurs politiques de financement des programmes sociaux sur l'efficacité même des programmes (<http://evaluation.francophonie.org>, consulté en septembre 2005). L'Uruguay suit cette lignée. Esther Mancebo, sociologue et chef de suivi et évaluation du programme Infamilia au ministère du Développement Social de Uruguay, nous informe, lors d'une rencontre en avril 2006, que le gouvernement uruguayen élu en 2005 a incorporé un département d'évaluation de programme à son Ministère du développement social et qu'il vise à l'évaluation de tous les programmes sous l'égide de ce ministère.

L'évaluation de programme devient une activité de plus en plus importante et décisive dans le domaine des programmes éducatifs et sociaux dans de nombreux pays.

Pour Gaudreau (2001) et Hurteau et Houle (2006), l'évaluation de programme peut être utilisée comme outil de gestion. Ces auteurs mentionnent que l'évaluation peut guider la programmation future des programmes (Hurteau et Houle, 2006) et servir à la reddition de comptes (Gaudreau, 2001). Pour Gaudreau (2001), l'évaluation de programme est aussi un puissant instrument de développement qui, dans le domaine de l'éducation, peut aider à améliorer l'éducation au quotidien. Dans la même perspective mais de façon plus large, pour Madaus et Stufflebeam (2000), la valeur de l'évaluation de programme réside dans sa capacité à contribuer à améliorer l'éducation, la santé et la qualité de vie dans les sociétés. Pour Patton (2004 : 14) «l'évaluation de programme se construit sur la curiosité humaine et le désir de mieux faire.»

L'évaluation de programme est une activité qui prend de l'ampleur dans le domaine de la gestion des programmes et qui vise à l'amélioration des conditions de vie dans les sociétés.

Cependant, malgré le potentiel octroyé à l'évaluation de programme, nombreux sont les spécialistes en évaluation et intervenants de terrain à ressortir les limites de l'évaluation de programme.

La prochaine sous-section aborde les limites de l'évaluation de programme.

1.1.2 Limites de l'évaluation de programme

Les critiques concernant le domaine de l'évaluation touchent essentiellement d'une part la méthodologie utilisée pour mener les évaluations et d'autre part l'utilisation des résultats des évaluations.

Cecilia Zaffaroni, travailleuse sociale comptant une importante expérience en évaluation de programme en Uruguay, nous confie en avril 2006 que c'est un défi de trouver des modèles méthodologiques d'évaluation qui rendent compte de la complexité des programmes. Earl, Carden et Smutylo (2002) jugent insuffisants les modèles méthodologiques utilisés couramment pour évaluer les impacts des programmes. Ces

modèles ne peuvent rendre compte de la complexité du processus de développement d'un programme, processus qui est en constante interaction avec de nombreux facteurs, entre autres des facteurs sociaux, culturels, humains, politiques et environnementaux qui ne dépendent pas des programmes.

À Montréal, des professionnels du milieu de la santé et des services sociaux rencontrés en août 2004 nous ont fait part du fait que les résultats et les recommandations provenant des évaluations de programme ne sont pas pris en considération. Il arrive qu'un nouveau programme soit implanté en prônant un type d'intervention que des évaluations récentes suggéraient de modifier dans un contexte similaire. Ces opinions correspondent à celles de Patton (1997) qui affirme que les résultats des évaluations ne sont pas utilisés, même lorsque les gouvernements accordent la priorité à leur application. Le gouvernement Kennedy aux États-Unis a intégré de nombreux scientifiques au gouvernement et a augmenté les budgets d'évaluation et leur nombre. Cependant, les évaluateurs et organismes de l'époque confirment que généralement les résultats des évaluations ne sont pas pris en compte (Patton, 1997). Esther Mancebo mentionne qu'il est courant que les parties prenantes des programmes se sentent menacées par les évaluations de leur programme.

Ces constatations sur les lacunes méthodologiques des évaluations et sur l'utilisation des résultats des évaluations sont inquiétantes si nous considérons que les décisions prises ou non suite aux rapports d'évaluation ont un impact direct sur les programmes et par conséquent affectent la vie des gens qui en bénéficient. Gättgens (2002) soulève que les évaluateurs portent une responsabilité qui dépasse la mission technique de l'évaluation et qu'il existe un aspect éthique à leur travail.

La prochaine sous-section porte sur les défis de l'évaluation de programme.

1.1.3 Défis de l'évaluation de programme

Malgré les difficultés mentionnées, il semble possible de relever le défi de réaliser des évaluations rigoureuses et utilisables.

Pour Patton (1997), il est possible et important d'évaluer les programmes de développement avec des techniques rigoureuses. C'est ainsi que l'on réussit à prendre du

recul face à la réalité quotidienne. Cette approche doit nous permettre d'observer la réalité du programme en dehors de nos préjugés et idées préconçues. Christie (2003), après avoir étudié les pratiques méthodologiques d'évaluateurs, ressort que la plupart des évaluateurs ne sont pas alignés avec un modèle théorique spécifique. Ils utilisent plutôt une sélection de théories. Selon Gättgens (2002), il est nécessaire d'utiliser différents modèles d'évaluation puisque chaque situation à évaluer est unique. Elle correspond à une problématique et à un contexte particuliers et l'évaluateur ne peut utiliser un modèle de façon arbitraire. Celui-ci doit, pour assurer une rigueur, analyser profondément le contexte et la problématique pour ensuite choisir un modèle d'évaluation adapté à la situation.

Quant à l'utilisation des résultats des évaluations, Patton (1997) croit à l'approche de l'évaluation participative. Pour que l'évaluation soit utilisée, elle doit être adaptée aux besoins de ses principaux utilisateurs et ceux-ci doivent s'impliquer activement durant tout le processus de l'évaluation, y compris la planification et l'application.

L'évaluation de programme est une activité qui prend de l'ampleur dans le domaine de la gestion des programmes et qui vise à l'amélioration des conditions de vie dans les sociétés. Cependant, les spécialistes en évaluation ressortent les limites méthodologiques des évaluations et la pauvre utilisation des résultats des évaluations. Les évaluateurs sont confrontés au défi de concilier besoins d'évaluation des programmes, modèles évaluatifs rigoureux et utilisation des résultats des évaluations.

C'est dans le contexte que nous venons de décrire que nous recevons la demande du PDR de participer à un processus d'évaluation. Le PDR est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) qui vise à l'amélioration des conditions de vie dans le nord de l'Uruguay.

La prochaine section porte sur notre participation au processus d'évaluation du PDR dans le cadre de cette étude.

1.2 La participation à un processus d'évaluation du PDR dans le cadre de cette étude

Cette section porte sur la participation à un processus d'évaluation du PDR dans le cadre de cette étude. Premièrement, nous présentons le PDR, deuxièmement nous présentons

ses besoins d'évaluation et troisièmement nous présentons l'entente prise avec le coordonnateur du PDR dans le cadre de cette étude. La prochaine sous-section porte sur le PDR.

1.2.1 Le PDR

Cette sous-section porte sur le PDR. Avant de présenter le PDR, il nous semble essentiel de présenter le pays et la région où ce programme est implanté. Les prochaines sous-sous-sections présentent respectivement l'Uruguay, la région nord de l'Uruguay et le programme PDR.

1.2.1.1 Présentation de l'Uruguay

L'Uruguay est un pays latino-américain limitrophe de l'Argentine et du Brésil. Ses côtes s'étendent sur le Rio De La Plata et l'Océan Atlantique. Il est peuplé de 3 305 723 habitants, dont 1 347 888 résident à Montevideo, la capitale (Instituto Nacional de Estadísticas [INE], 2006). La production nationale se base principalement sur l'élevage de bétail et l'agriculture. Les Uruguayens sont pour la plupart de descendance espagnole et italienne et la langue officielle du pays est l'espagnol.

Avant les conquêtes européennes, la région est peuplée de tribus nomades. Lors de ces conquêtes, la région est la scène de rivalités et de batailles entre Espagnols, Portugais et Anglais. En 1828, le pays est déclaré indépendant et au début du XX siècle, le gouvernement de Batlle transforme l'Uruguay en un état prospère, aux mesures sociales avant-gardistes pour l'époque. Lors de la première guerre mondiale, l'économie uruguayenne prend de l'essor et le pays est surnommé la Suisse de l'Amérique latine.

À partir des années cinquante et en conséquences de plusieurs facteurs économiques, politiques et sociaux, le pays éprouve des difficultés économiques profondes. Des confrontations surviennent entre des groupes d'extrême droite et d'extrême gauche et comme les autres pays de la région durant les années soixante-dix, l'Uruguay est dirigé par un régime dictatorial. Il retrouve son statut démocratique en 1985 (Caetano et Rilla, 2005). En 1996, Montevideo est déclaré siège permanent du Mercosur (traité économique régional regroupant l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay).

En 2002, une crise économique majeure se produit. Entre 1999 et 2004, le revenu des foyers uruguayens a chuté de presque 30% (Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo [PNUD], 2005¹) et on assiste alors à une hausse dramatique de la pauvreté. L'Institut National de Statistiques de l'Uruguay confirme une augmentation de la pauvreté pour la même période et ce, dans tout le pays.

Une grande partie des services, notamment ceux de santé, sont concentrés dans la capitale qui compte 40% de la population (Dans, 2001). Les régions éloignées sont relativement démunies. Dans le Nord du pays notamment, la pauvreté semble particulièrement importante.

La prochaine sous-sous-section présente quelques données démographiques sur la région nord de l'Uruguay.

1.2.1.2 Quelques données démographiques sur la région nord de l'Uruguay

La région nord de l'Uruguay se compose des départements de Tacuarembó, Artigas, Rivera et Cerro Largo. L'indice de développement humain en 1999 indique que les départements de Tacuarembó, Artigas et Rivera présentent les indicateurs les plus bas au niveau national en ce qui concerne le niveau de revenu, le taux d'alphabétisation, de mortalité infantile, d'assistance médicale et de scolarité (Dans, 2001). Caetano et Rilla (2005) citent le directeur général de la santé au Ministère de Santé Publique Diego Estol qui maintient que Artigas est le département qui a obtenu la plus grande croissance du taux de mortalité infantile: alors que dans le reste du pays le taux de mortalité infantile passe de 13,6 pour mille en 2002 à 15 pour mille en 2003, dans le département de Artigas, au cours de la même période, il passe de 12,6 pour mille à 28,9 pour mille. Les mêmes auteurs ressortent le lien établi par l'UNICEF dans le rapport *Observatorio de los derechos de infancia y la adolescencia* publié en avril 2004, où on signale que l'indicateur de mortalité infantile est fortement associé au niveau sanitaire et au bien-être de la population. Ces données sont appuyées par les propos du coordonnateur du PDR qui nous mentionne, lors d'un entretien en 2003, la présence d'une importante pauvreté dans la région nord du pays.

¹ Programme des Nations Unies pour le Développement.

La prochaine sous-sous-section décrit le PDR.

1.2.1.3 Le programme de développement régional (PDR)

Le PDR est une ONG établie en Uruguay depuis 1991. Il a été planifié par une équipe technique et financé par les Œuvres du Cardinal Léger. Le but du PDR est d'améliorer les conditions de vie dans la région Nord de l'Uruguay dans les départements de Cerro Largo, Rivera, Artigas et Tacuarembò. Les deux premières années du PDR furent investies à connaître les problèmes que développaient les enfants et leurs familles provenant de milieux défavorisés dans le nord du pays. L'équipe technique réalise alors plusieurs recherches et des diagnostics rapides de la situation. Ensuite, le PDR organise une série de huit rencontres de concertation avec les représentants des institutions publiques et privées concernées par le problème de la pauvreté infantile dans la région. Suite à cela, le PDR se consacre à bâtir un réseau de groupes communautaires visant à l'autonomisation pour contrer la pauvreté et le manque de services au niveau local et régional (Dans, 2001).

Dans les prochains paragraphes, nous présentons les objectifs du PDR, ses activités, ses réalisations et son financement. Puis, nous abordons la question de la participation, du développement et de l'autonomisation au sein de ce programme. Finalement, nous présentons les évaluations réalisées par le PDR.

Les objectifs du PDR

Les objectifs du programme répertoriés par Dans (2001) sont:

1. Favoriser l'amélioration de la qualité de vie de la population défavorisée dans les quatre départements Artigas, Rivera, Tacuarembó et Cerro Largo en soutenant l'organisation, la formation et la participation de cette population aux tâches du développement;
2. Promouvoir les conditions qui activent la pleine incorporation et la contribution des groupes socialement discriminés à la vie communautaire régionale, ceci en augmentant leurs compétences et en stimulant leur participation aux activités décisives pour la région et les localités;

3. Développer des réseaux locaux et régionaux dans le but de générer des dynamiques de solidarité et de coopération entre les organisations communautaires et sociales du Mercosur.

Les activités du PDR

Dans le but de contrer la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie de la population défavorisée dans le nord du pays, le PDR crée, soutient et parfois gère des groupes communautaires ainsi que des programmes qui concernent la formation aux adultes, le développement communautaire et social, le développement rural, la constitution de réseaux de groupes communautaires régionaux et l'accès aux nouvelles technologies de l'information.

Les réalisations du PDR

Depuis son implantation en 1991, le PDR a créé un réseau social composé de vingt-cinq groupes communautaires et sociaux. À travers ce réseau, deux mille cinq cents personnes ont reçu une formation visant à leur réinsertion au marché du travail, de l'aide technique a été dispensée à des dizaines de familles de producteurs ruraux et mille six cents enfants et leurs familles ont reçu de l'aide en termes de santé et d'éducation. La plupart de ces groupes sont autogérés, l'autogestion étant un moyen de travail et un processus d'autonomisation au PDR. Pour soutenir ce processus d'autonomisation le PDR fournit du support et de la formation aux responsables des groupes communautaires.

Le financement du PDR

À l'instar des Œuvres du Cardinal Léger, d'autres bailleurs de fonds canadiens se sont joints au financement du PDR tels que le Canadian Christian Fund for Children. Actuellement, les groupes communautaires et le PDR s'autofinancent, notamment en prenant des ententes de services avec les gouvernements municipaux et nationaux.

Participation communautaire développement et autonomisation au sein du PDR

Selon Dans (2001), l'approche d'autogestion et d'autonomisation du PDR contribue à lutter contre la pauvreté et à donner du pouvoir aux populations les plus pauvres. Selon

Demers (1999), l'aide au développement peut se définir comme « un appui des pays riches industrialisés aux processus de développement socio-économiques des pays pauvres ». Ce type d'aide fait face actuellement à divers enjeux, en particulier la remise en question profonde de l'aide au développement traditionnelle. Celle-ci, pour diverses raisons, n'a pas réussi à faire reculer la pauvreté dans le monde et le financement des programmes se fait de plus en plus par le secteur privé en atteignant plutôt les pays en émergence, mais pas ceux ayant le plus grand besoin. Il semble que les organismes de coopération internationale tirent de ces questionnements des orientations qui visent à donner la priorité aux facteurs suivants: le développement participatif, la bonne gestion des affaires publiques, le développement du secteur privé, le renforcement de la société civile, la place des femmes et celle de l'environnement. Il nous semble intéressant de revenir sur le développement participatif. Selon Demers (1999), bien qu'ancienne, cette notion a pris de l'ampleur autour des années 1980 en réponse à un manque de confiance généralisé envers les États. Le développement participatif consiste à prendre en compte les conditions locales de changement. Il accorde une importance majeure à la détermination et à la participation des gens de la base dans l'analyse de leurs besoins ainsi que dans la définition, mise en œuvre et évaluation de leurs projets.

Le PDR a su relever ce défi avec succès. Selon Dans (2001), l'approche d'autogestion et d'autonomisation du PDR a contribué à lutter contre la pauvreté et à donner du pouvoir aux populations les plus pauvres.

Les évaluations réalisées par le PDR

Depuis ces débuts en 1991, le PDR a réalisé trois évaluations. Les prochains paragraphes présentent sommairement chacune de ces évaluations. La description de la première évaluation se base sur un entretien avec le coordonnateur du PDR. La description des deux autres évaluations se base sur des rapports d'évaluation rédigés par les évaluatrices elles-mêmes. Dans ces rapports, nous n'avons pas trouvé d'informations sur la validité des résultats des évaluations.

Étude préimplantation (vers 1991)

Lors d'un entretien à Montevideo en juillet 2003, Gustavo Dans, le coordonnateur du PDR, nous informe que, précédant son implantation, le PDR a réalisé une évaluation qui avait pour objectif d'obtenir des informations servant à planifier le programme. Cette évaluation a été financée par les Œuvres du Cardinal Léger. L'évaluation a permis de comprendre quelle était la réalité vécue par la population pauvre du nord de l'Uruguay et de définir quelles étaient les interventions les plus adéquates à réaliser par le programme. Cette évaluation a aussi permis une concertation de différents acteurs régionaux qui se sont par la suite impliqués dans certaines activités du PDR. Ces acteurs sont des ONG, des municipalités, des institutions départementales et gouvernementales en santé et éducation, des professionnels et des citoyens.

Évaluation effectuée par Marianne Giguère (2001)

En 2001, Marianne Giguère, étudiante à la maîtrise en géographie à l'UQAM a mené une évaluation qui avait pour objectif d'analyser le travail du PDR (Dans, 2001). L'échantillon utilisé par Giguère était composé des membres de l'équipe technique du PDR, des membres des groupes communautaires créés et soutenus par le PDR, des bénéficiaires des services offerts par ces groupes communautaires ainsi que des personnalités en lien avec le PDR (journalistes, politiciens, experts en développement régional en Uruguay). La méthode de cueillette de données utilisée a été l'entrevue. Les résultats présentés soulignent que la principale réalisation du PDR est d'avoir contribué à l'implication de la population dans l'amélioration de leurs conditions de vie en créant et supportant des groupes communautaires qui soutiennent la population dans différents domaines (éducation, nutrition, regroupement de petits producteurs ruraux) et en favorisant l'implication des femmes dans ces groupes communautaires. Giguère (2001) note aussi la création d'un réseau de groupes communautaires du Mercosur soutenu par le PDR. L'étude relève également une dépendance de certains participants des groupes communautaire vis-à-vis du PDR et des recours financiers étrangers. Giguère (2001) mentionne que certains participants émettent que leur travail n'est pas reconnu par le PDR. L'étude menée par Giguère (2001) recommande que le

PDR favorise l'autonomie des groupes communautaires et tisse des liens avec les entreprises. Ceci permettrait le développement durable de la région (Giguère, 2001).

Évaluation effectuée par Blanca Acosta (2001)

En 2001, Blanca Acosta, membre de l'équipe technique du PDR réalise une évaluation dont l'objectif est d'évaluer le soutien que le PDR offre aux groupes communautaires au niveau de leur formation, de la création de liens entre les groupes communautaires et les autres acteurs locaux et de la création d'un réseau régional de groupes communautaires. La cueillette de données a été réalisée à travers des questionnaires à questions ouvertes. L'échantillon était composé des membres des groupes communautaires créés et soutenus par le PDR et des représentants des ONG, institutions en lien avec le PDR. Les résultats de cette étude démontrent que la formation reçue par les membres des groupes communautaires est jugée déterminante dans le développement de ces groupes. L'étude montre également que les groupes communautaires commencent à peine à développer des liens avec les autres acteurs locaux. Quant au réseau régional de groupes communautaires, les membres des groupes communautaires demandent une plus grande implication du PDR pour favoriser la communication entre les différents groupes communautaires régionaux (Acosta, 2001).

Nous avons décrit les trois évaluations qui ont été effectuées par le PDR. La première évaluation réalisée par le PDR en 1991 a permis d'acquérir des informations servant à développer le programme. Les deux évaluations réalisées par le PDR en 2001 ont fourni des informations concernant les réalisations du PDR et plus précisément les liens du PDR avec les groupes communautaires qu'il soutient. Ces évaluations ont jugé déterminants la formation et le soutien donnés par le PDR aux groupes communautaires. Giguère (2001) recommande que le PDR favorise une plus grande autonomie des groupes communautaires.

La prochaine sous-section porte sur les besoins d'évaluation du PDR.

1.2.2 Les besoins d'évaluation du PDR

En janvier 2006, le coordonnateur du PDR nous explique que les évaluations de Giguère (2001) et Acosta (2001) ont été un outil de travail important qui a orienté le

programme. Cependant, le PDR n'a pas eu d'autres évaluations formelles depuis 2001, ayant préféré utiliser ses propres ressources pour développer le travail de terrain.

Le coordonnateur du PDR exprime qu'actuellement le PDR a besoin de prendre du recul par rapport à son travail quotidien pour fixer ses orientations et améliorer son travail. Il prévoit effectuer un processus général d'évaluation ayant pour but d'évaluer les actions réalisées par le PDR pour soutenir les groupes communautaires et d'évaluer le programme SOCAT zone 18060. Le SOCAT zone 18060 est un nouveau programme implanté en août 2004, financé par le ministère du développement social et géré par le PDR. Le coordonnateur du PDR considère important d'évaluer le programme SOCAT zone 18060 pour s'assurer de sa bonne implantation. L'absence de processus évaluatif depuis l'implantation du programme est un handicap dans le suivi de l'implantation et l'amélioration du programme.

Dans les paragraphes précédents, nous avons présenté les besoins d'évaluation du PDR tels qu'ils nous ont été exposés par son coordonnateur. Ceux-ci consistent en l'évaluation des actions réalisées par le PDR pour soutenir les groupes communautaires ainsi qu'en l'évaluation de l'implantation du programme SOCAT zone 18060 qui est géré par le PDR. La prochaine sous-section précise l'entente que nous avons prise avec le coordonnateur du PDR dans le cadre de cette étude.

1.2.3 L'entente de coopération prise avec le coordonnateur du PDR dans le cadre de cette étude

En janvier 2006, le coordonnateur du PDR nous informe que le PDR veut entreprendre un processus général d'évaluation. Ce processus aura pour but d'évaluer le soutien du PDR aux groupes communautaires et le programme SOCAT zone 180601. Le coordonnateur du PDR nous propose de participer à ce processus d'évaluation, de façon non rémunérée et dans le cadre du présent mémoire. Suite à cette proposition, nous concluons une entente de coopération avec le coordonnateur du PDR : notre implication dans ce processus se limitera à la planification de l'évaluation du programme SOCAT zone 18060, cette planification se réalisant dans le cadre du présent mémoire et n'étant pas rémunérée.

La prochaine sous-section présente le programme SOCAT zone 180601.

1.2.4 Le programme SOCAT zone 180601

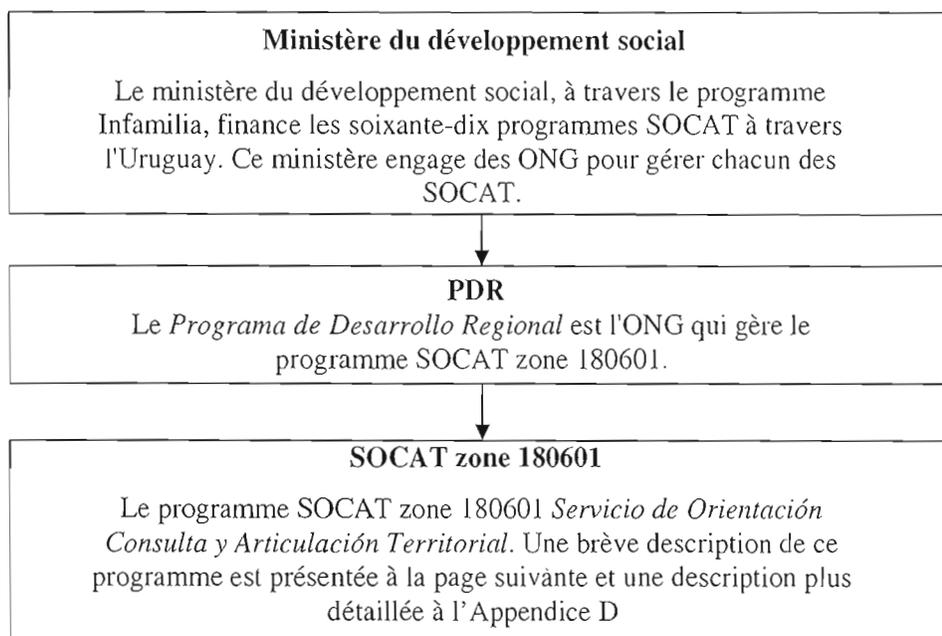
Cette sous-section porte sur le programme SOCAT zone 180601. Tout d'abord, nous introduisons le programme en présentant quelques informations utiles à sa compréhension. Par la suite, nous présentons le programme SOCAT zone 180601 en tant que tel.

1.2.4.1 Introduction au programme SOCAT zone 180601

Financement et gestion des SOCAT

Le programme SOCAT zone 180601 est implanté en Uruguay dans la ville de Tacuarembó. Ce programme est l'un des soixante-dix programmes SOCAT implantés à travers le pays dans les zones considérées à risque de problèmes sociaux. Chaque SOCAT est financé par le programme Infamilia du ministère du Développement Social et géré par une ONG qui possède de l'expertise dans le travail communautaire de sa zone d'implantation. Le PDR est l'ONG gestionnaire du SOCAT zone 180601. La Figure 1.1 présente un organigramme illustrant les liens entre le SOCAT zone 180601, le PDR et le ministère du Développement Social.

Figure 1.1 Articulation entre le programme Infamilia, le PDR et le SOCAT zone 180601.



Les finalités et objectifs des SOCAT

Les finalités des SOCAT sont d'améliorer les conditions de vie et d'intégration sociale des enfants et adolescents à risque et de leur groupe familial, d'améliorer la qualité de vie dans la zone d'implantation du programme, de développer la région et y réduire la pauvreté. Les facteurs déterminants sur lesquels les programmes SOCAT se basent pour atteindre leurs finalités sont d'impliquer les institutions, les groupes communautaires et les voisins dans l'amélioration des conditions de vie de la zone, d'aborder de façon intégrale les services pour les enfants et adolescents et d'informer les voisins sur les ressources du milieu. Chaque programme SOCAT présente ses particularités déterminées par les caractéristiques de sa zone d'implantation et établit ses objectifs, à court et moyen termes selon ses besoins.

Les types d'interventions réalisées par les programmes SOCAT

Chaque programme SOCAT réalise trois types d'interventions: une table zonale, un service d'information aux voisins et un plan d'articulation territoriale. Les tables zonales ont pour but d'impliquer les voisins dans l'amélioration des conditions de vie de la zone.

1.2.4.2 Brève présentation du programme SOCAT zone 180601

Nous ne décrivons que très brièvement le SOCAT zone 180601 car la description complète et les besoins spécifiques d'évaluation du programme sur lesquels sera centrée la planification de l'évaluation font partie du processus de planification de l'évaluation. Ces éléments peuvent être consultés à l'Appendice D

La zone d'implantation du programme SOCAT zone 180601

Le programme SOCAT zone 180601, géré par le PDR est implanté dans une zone très défavorisée de la ville de Tacuarembó. Les problématiques présentes dans la zone sont liées à la pauvreté : problèmes de logement et de chômage, infrastructures rudimentaires, manque d'espaces sécuritaires de jeux pour les enfants et manque d'espaces de rencontre pour les voisins. Dans la zone, il y a peu d'offres d'emploi et celles-ci sont principalement saisonnières. La plupart des adultes travaillent de façon informelle dans la construction, la tonte des moutons, la foresterie et les tâches domestiques.

Les types d'interventions et les objectifs du programme SOCAT 180601

Comme les autres programmes SOCAT, le SOCAT zone 180601 réalise trois types d'interventions: une table zonale, un service d'information aux voisins et un plan d'articulation territoriale. Les tables zonales ont pour but d'impliquer les voisins dans l'amélioration des conditions de vie de la zone. Chaque programme SOCAT établit ses objectifs selon les besoins de sa zone d'implantation. À court terme, les objectifs du SOCAT zone 180601 sont:

1. Créer un parc avec un terrain de jeux;
2. Améliorer un local communautaire ;
3. Soutenir les commissions de quartiers, pour l'obtention de l'assainissement des eaux.

À moyen terme, les objectifs du SOCAT zone 180601 sont:

1. Offrir des formations aux commissions de quartiers;
2. Consolider les bibliothèques;
3. Offrir des formations qui améliorent l'intégration au milieu de travail;
4. Favoriser l'installation d'une école secondaire dans la zone.

Nous avons décrit le PDR, ses besoins d'évaluation et l'entente conclue avec le PDR, dans le cadre de cette étude à propos de notre implication dans leur processus général d'évaluation. Cette entente consiste dans la planification d'une évaluation pour le programme SOCAT zone 180601.

La prochaine section précise l'objectif général de l'étude.

1.3 L'objectif général de l'étude

L'enjeu actuel dans le domaine de l'évaluation est de relever le défi de réaliser des évaluations rigoureuses sur le plan méthodologique tout en fournissant des résultats utilisables. Nous avons convenu avec le coordonnateur du PDR, que nous participerions à leur processus d'évaluation de programme en planifiant une évaluation de programme pour le programme SOCAT zone 180601, un des programmes géré par le PDR. Le SOCAT zone 180601 est implanté dans une zone défavorisée de la ville de Tacuarembò.

L'objectif général de cette étude est de planifier une évaluation adaptée aux besoins précis en évaluation du programme SOCAT zone180601. Cette planification d'évaluation doit considérer la particularité du programme et se fonder sur des modèles, des concepts et des approches d'évaluation de programme qui permettent d'obtenir des résultats d'évaluation rigoureux et utilisables.

Le prochain chapitre présente le cadre conceptuel sur lequel nous nous sommes basé pour planifier l'évaluation de programme pour le SOCAT zone180601.

CHAPITRE II

CADRE CONCEPTUEL

Ce chapitre présente les concepts sur lesquels se base la planification de l'évaluation pour le programme SOCAT zone 180601. Les premières sections du chapitre portent sur des concepts généraux de l'évaluation de programmes. Par la suite, sont présentés la logique de l'évaluation et les modèles d'évaluation qui ont guidé la planification de l'évaluation pour le programme SOCAT zone 180601. Les dernières sections de ce chapitre présentent respectivement une synthèse des principaux concepts utilisés dans l'étude et les objectifs spécifiques de l'étude.

2.1 Qu'est ce qu'un programme

Tout d'abord, il nous semble important de définir ce qu'est un programme. Nombreux auteurs ont défini le concept de programme. Dans cette section, nous présentons les définitions de programme de Nadeau (1990), Bibeau et Plante (1988) ainsi que celle de Chen (2005) et nous expliquons quelle est la définition de programme que nous avons retenu dans le cadre de cette étude.

Nadeau (1990) définit le concept de programme comme étant un ensemble d'activités qui regroupent pour leur réalisation des ressources humaines, matérielles et financières afin de produire des services particuliers à une population dans le but d'en changer l'état. Pour Bibeau et Plante (1988) dans Legendre (1993), un programme est un ensemble cohérent, organisé et structuré d'objectifs, d'activités et de ressources, justifiés sur la base des besoins à satisfaire dans une société, un milieu ou une collectivité et placé sous la responsabilité d'une ou de plusieurs personnes.

Pour Chen (2005), les programmes ont pour but d'améliorer la qualité de vie des personnes. Cette amélioration peut consister, par exemple à apprendre des habiletés, réduire la pauvreté ou prévenir la maladie. Pour avoir du succès et pour survivre, un programme doit transformer ses intrants en résultats et garder un lien avec son environnement externe. Ce lien lui permet de continuer à recevoir des ressources et du support. Un programme est un système qui se compose de cinq éléments. Ces éléments sont:

- ses intrants (ressources du programme qui proviennent de l'environnement);
- ses transformations (processus de transformation des intrants en résultats);
- ses résultats;
- l'environnement dans lequel le programme est implanté (les ressources, les normes sociales, les structures politiques, les groupes d'intérêts et les citoyens concernés par le programme);
- la rétroaction (l'information qui permet au programme de s'ajuster). La rétroaction fait référence à l'évaluation de programme.

Dans cette étude, nous avons choisi de nous baser sur la définition de programme de Chen (2005) parce que cette définition a l'avantage de présenter le processus complexe et dynamique des programmes et nous semble adéquate pour présenter le programme SOCAT zone 180601.

2.2 Qu'est-ce que l'évaluation de programme

Cette section présente l'évaluation de programme. Tout d'abord, nous définissons le concept d'évaluation de programme. Ensuite, nous distinguons les types d'évaluations formative et sommative. Par après, nous présentons les étapes du processus évaluatif et les standards du *Joint Committee on Standards for Educational Evaluation*. Finalement nous présentons et distinguons deux éléments qui encadrent la pratique de l'évaluation de programme : la logique de l'évaluation et les modèles d'évaluation.

2.2.1 Définitions d'évaluation de programme

Afin de définir l'évaluation de programme, nous présentons des définitions de différents auteurs reconnus dans le domaine de l'évaluation. Ensuite, nous faisons une synthèse de ces définitions. Enfin, nous présentons la définition d'évaluation de programme établie pour cette étude.

2.2.1.1 Quelques définitions d'évaluation de programme

Scriven (1991) et Stake (2004) distinguent l'évaluation de programme de la recherche. Selon ces auteurs, la recherche apporte des connaissances sur les programmes alors que l'évaluation de programme se prononce sur la valeur d'un programme particulier.

Pour Scriven (1991) l'évaluation détermine la valeur des choses. Le processus d'évaluation intègre l'utilisation de techniques d'investigation des sciences humaines et l'utilisation de standards. Les standards permettent de porter des jugements sur le programme évalué.

Stake (2004) réaffirme l'importance de se baser sur des standards pour porter un jugement. Il ajoute aussi l'importance de réaliser des évaluations qui répondent aux besoins des parties prenantes du programme. Cette préoccupation est partagée par House et Howe (2001) et par Patton (1997). Patton (1997) souligne également l'importance de l'utilisation des résultats de l'évaluation par les demandeurs de celle-ci dans le but d'améliorer leur programme.

Pour Rossi, Lipsey et Freeman (2004), l'évaluation de programme est l'investigation systématique de l'efficacité des programmes sociaux. Selon ces auteurs, l'évaluation de programme vise à l'amélioration des programmes de manière à ce que ceux-ci soient adaptés à leur contexte politique et organisationnel. L'évaluation de programme informe à propos de l'action sociale dans le but d'améliorer les conditions sociales et elle utilise les méthodes de recherche en sciences humaines.

Pour Goudreau (2001), l'évaluation de programme consiste en un jugement rationnel et fondé qui est posé sur la valeur de l'objet évalué. Ce jugement intègre des informations

méthodiquement et rigoureusement recueillies en fonction d'indicateurs et de critères clairement énoncés. Ce jugement conduit à la prise de mesures et de décisions.

Dans leur définition d'évaluation de programme, Hurteau, Lachapelle et Houle (2006) reprennent les propos de House (1980) pour qui l'évaluation de programme est une activité scientifique qui vise à établir la valeur ou le mérite d'un programme ou d'un de ses éléments constitutifs. Ces auteurs reprennent également les propos de Fournier et Smith (1993), exprimant que l'évaluation doit utiliser des déclarations et des conclusions valides. Pour Hurteau, Lachapelle et Houle (2006), l'évaluation de programme a pour fonction d'émettre un jugement concernant la valeur, le mérite, la signification ou les qualités du programme à l'étude. L'évaluation implique une cueillette systématique de données sur le programme dans le but de permettre le port d'un jugement bien fondé. Ce processus devrait permettre aux clients d'accepter l'information fournie par l'évaluation. La notion de jugement est centrale dans la définition d'évaluation de Hurteau, Lachapelle et Houle (2006).

2.2.1.2 Synthèse des définitions présentées

Ces définitions abordent la nature et l'utilité de l'évaluation de programme. Pour Scriven (1991), Stake (2004), Goudreau (2001) et Hurteau, Lachapelle et Houle (2006), la nature de l'évaluation de programme est de porter un jugement sur le programme. Pour Rossi, Lipsey et Freeman (2004), l'évaluation de programme concerne l'investigation de l'efficacité des programmes sociaux.

Pour Stake (2004), House et Howe (2001) et Patton (1997) l'évaluation doit servir à répondre aux besoins des parties prenantes et améliorer le programme selon leurs besoins particuliers. Pour Rossi, Lipsey et Freeman, (2004) et House et Howe (2001), l'utilité de l'évaluation de programme est d'améliorer l'action sociale. Entre autres auteurs, Gaudreau (2001) indique que l'évaluation doit servir à la prise de décision. Pour Hurteau, Lachapelle et Houle (2006), l'évaluation sert à établir la valeur et le mérite du programme.

2.2.1.3 Définition de programme établie pour cette étude

L'objectif général de cette étude est de planifier une évaluation adaptée aux besoins précis en évaluation du programme SOCAT zone180601. Cette planification d'évaluation doit

considérer la particularité du programme et se baser sur des modèles, des concepts et des approches d'évaluation de programme qui permettent d'obtenir des résultats d'évaluation rigoureux et utilisables. Prenant en considération l'objectif général de cette étude ainsi que les définitions d'évaluation de programme mentionnées précédemment, nous avons établi une définition d'évaluation de programme qui répond aux besoins de cette étude.

L'évaluation de programme permet de porter un jugement sur un programme ou sur une de ses composantes dans le but de l'améliorer. Pour que l'évaluation permette de porter un jugement, son processus doit inclure l'utilisation de standards et de méthodes de recherche en sciences humaines. L'évaluation de programme a pour objectif de fournir aux parties prenantes du programme des informations utiles et valides qui permettent l'amélioration du programme à travers la prise de décision.

La prochaine sous-section porte sur les types d'évaluation formative et sommative.

2.2.2 Les types d'évaluation: formative et sommative

Pour Scriven (1967) dans Chen (2005), les évaluations de programmes peuvent être de type formatif ou sommatif. Le devis et l'utilisation des évaluations formatives visent à l'amélioration du programme, alors que dans les évaluations de type sommatif le devis et l'utilisation de l'évaluation visent à sanctionner les résultats d'un programme. Patton (2004) présente trois principales utilisations des conclusions du processus de l'évaluation : juger le mérite ou la valeur du programme, générer des connaissances et améliorer les programmes. Cet auteur mentionne que l'évaluation formative permet de ressortir les forces et les faiblesses du programme, favorisant ainsi l'amélioration continue et le développement de la qualité du programme.

En ce qui concerne le SOCAT zone180601, l'évaluation envisagée est de type formatif. Pour affirmer cela, nous considérons les propos tenus par le coordonnateur du PDR qui nous explique que ses demandes en évaluation visent à l'amélioration du programme.

La prochaine sous-section porte sur les étapes du processus évaluatif.

2.2.3 Les étapes du processus évaluatif

Nous avons constaté qu'il existe de nombreux écrits portant sur les étapes du processus évaluatif. Ces étapes sont très bien présentées dans le travail de Goudreau (2001) selon qui le processus évaluatif se compose d'une séquence de trois étapes qui se succèdent dans le temps. Ces étapes sont la préparation de l'évaluation, l'action même d'évaluer et le suivi de l'évaluation qui a été réalisée. L'étape de préparation de l'évaluation comprend trois phases soit la rédaction du plan d'évaluation, la production des instruments et l'établissement des règles d'éthique.

L'objectif général de cette étude est de planifier une évaluation pour le programme SOCAT zone180601. Cette étude correspond donc à l'élaboration du plan d'évaluation. Est appelé *dispositif d'évaluation* le document qui présente le plan d'évaluation. Le dispositif d'évaluation guide l'évaluation en indiquant:

1. quelle est l'information dont le programme a besoin;
2. quel est le processus à suivre pour obtenir cette information;
3. comment utiliser l'information obtenue.

La prochaine sous-section présente les standards du *Joint Committee on Standards for Educational Evaluation*.

2.2.4 Les standards du Joint Committee on Standards for Educational Evaluation

Plusieurs auteurs en évaluation, dont Patton (1997) et Hurteau et Houle (2006), accordent une importance déterminante aux standards d'évaluation de programme établis par le *Joint Committee on Standards for Educational Evaluation* dans la pratique évaluative.

Le *Joint Committee on Standards for Educational Evaluation* est composé de membres représentant diverses organisations américaines dont l'*American Educational Research Association*, l'*American Psychological Association* et le *National Council on Measurement in Education* (D'arriuso, 2003).

Les standards de pratique des évaluations de programme définis par le *Joint Committee* portent sur l'utilité, la faisabilité, la propriété et l'exactitude. Les standards de d'utilité visent à ce que l'évaluation fournisse à ses demandeurs l'information dont ils ont besoin. Les standards de faisabilité visent à ce que l'évaluation soit réaliste, prudente, diplomatique et frugale. Les standards de propriété visent à ce que l'évaluation soit conduite de façon légale, éthique et qu'elle garantisse le bien-être des personnes impliquées dans l'évaluation tout comme celles qui seront affectées par ses résultats. Les standards d'exactitude s'assurent que l'évaluation fournisse l'information technique précise qui a été utilisée pour poser le jugement évaluatif selon le *Joint Committee* (1994) présenté dans Patton (1997), D'arriuso (2003) et Hurteau et Houle (2006).

Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédant, nous tenons à ce que le dispositif d'évaluation fournisse des informations valides et utiles aux demandeurs de l'évaluation. Nous jugeons que les standards du *Joint Committee* doivent guider l'élaboration du dispositif d'évaluation pour le programme SOCAT zone 180601.

La prochaine sous-section présente et distingue deux éléments qui encadrent la pratique évaluative, soit la logique de l'évaluation et les modèles d'évaluation.

2.2.5 La logique de l'évaluation et les modèles d'évaluation, deux éléments encadrant la pratique de l'évaluation de programme

La logique de l'évaluation comme les modèles d'évaluation servent de cadre de référence à la pratique de l'évaluation. Considérant la fonction importante jouée par ces deux éléments dans la pratique de l'évaluation, il est nécessaire de faire la distinction entre eux.

La logique de l'évaluation est une suprastructure qui guide de façon logique et systématique la démarche évaluative dans le but de s'assurer de la validité de ses résultats Duval (2006). La logique de l'évaluation transcende les disciplines et les valeurs propres aux évaluateurs. C'est la «charpente» ou le «squelette» sur lequel se construira la démarche évaluative.

En complémentarité à la logique de l'évaluation, les modèles d'évaluation déterminent les choix méthodologiques, la relation de l'évaluateur avec les demandeurs de l'évaluation ou

bien encore l'utilisation des résultats. Contrairement à la logique de l'évaluation qui est immuable, les modèles d'évaluation s'adaptent aux évaluations particulières de chaque programme dans une situation précise (Duval, 2006).

Dans cette étude, nous nous inspirons de la définition des modèles d'évaluation de Duval (2006). Nous entendons par modèle d'évaluation, les modèles qui déterminent les choix méthodologiques de l'évaluation, la relation de l'évaluateur avec les demandeurs de l'évaluation et l'utilisation des résultats de l'évaluation.

La logique de l'évaluation et les modèles d'évaluation utilisés dans cette étude font l'objet des prochaines sections de ce chapitre. La prochaine section porte sur la logique de l'évaluation.

2.3 La logique de l'évaluation

Cette section présente la logique de l'évaluation, un des éléments encadrant la pratique évaluative. Les sous-sections traitent respectivement de la logique de l'évaluation, son opérationnalisation et l'utilisation de la logique de l'évaluation dans cette étude.

2.3.1 Présentation de la logique de l'évaluation

Duval (2006) et Hurteau, Lachapelle et Houle (2006) présentent la logique de l'évaluation comme étant un raisonnement essentiel propre au domaine de l'évaluation de programme. Ce raisonnement sert de structure de base pour guider les évaluations et légitimer leurs conclusions.

Selon Duval (2006), le premier auteur à définir le concept de logique de l'évaluation est Scriven (1980). Dans cette définition, celle-ci se compose de quatre étapes qui s'encastrent dans une suite logique menant au but de l'évaluation qui est de porter un jugement sur le programme. Duval (2006) mentionne que la logique de l'évaluation de Scriven (1980) se compose des quatre étapes suivantes :

- Établir les critères : sur quelles caractéristiques l'objet d'évaluation sera jugé;
- Établir les standards : quel sera le niveau de performance attendu;

- Mesurer la performance du programme et la comparer aux standards établis : comparaison des données recueillies aux standards établis;
- Analyser et porter un jugement sur la valeur de l'objet à l'étude : comment performe l'objet.

Suite à l'apport de Scriven (1980), d'autres auteurs contribuent à enrichir la logique de l'évaluation. Hurteau (1991) introduit la distinction entre les aspects stratégiques et méthodologiques de l'évaluation. Duval (2006) et Hurteau, Lachapelle et Houle (2006) mentionnent que Fournier (1995) reprend les quatre étapes établies par Scriven (1980) et y ajoute quatre autres composantes: le problème, l'objet d'étude, la question et les conclusions de l'évaluation.

Un autre aspect essentiel de la logique de l'évaluation est l'utilisation de standards. L'importance de se baser sur des standards pour pouvoir porter un jugement est reconnue maintenant dans le domaine de l'évaluation. Stake est un des auteurs qui a le mieux soutenu l'importance d'utiliser des standards dans les évaluations de programme (Alkin et Christie, 2004). Selon Stake (2004), l'utilisation des standards permet de porter un jugement sur le programme. Stake (2004:15) dit à ce propos «and we think of a standard as the amount of that criterion that differentiates the evaluand between acceptable and unacceptable, or some other discriminative boundaries or grounds for action »

Stake (2004) ajoute que ces standards peuvent être élaborés par les parties prenantes ou bien tirées de la littérature.

2.3.2 L'opérationnalisation de la logique de l'évaluation

Hurteau, Lachapelle et Houle (2006) rendent opérationnel le processus de logique d'évaluation. Suite à une anasynthèse des différentes contributions liées à la logique de l'évaluation, ils proposent une suite cohérente qui permet l'opérationnalisation de la logique de l'évaluation et le maintien de la cohérence interne de l'évaluation. Dans cette étude, nous utilisons comme charpente de notre démarche évaluative la logique de l'évaluation telle que proposée dans «la modélisation du processus spécifique à l'évaluation de programme» de Hurteau, Lachapelle et Houle (2006).

La logique de l'évaluation proposée par Hurteau, Lachapelle et Houle (2006) comprend cinq éléments dont l'ordre est immuable. Chaque élément s'articule avec celui qui le précède et celui qui le suit. Les cinq éléments de la logique de l'évaluation sont les suivants :

1. La description du programme : elle détermine s'il y a un programme, permet de comprendre ses composantes, ses fondements théoriques ainsi que son contexte.
2. L'établissement de la problématique à l'origine de l'évaluation: il documente les aspects problématiques dans le programme qui sont à l'origine de la volonté de procéder à une évaluation et identifie les clients ainsi que leurs préoccupations.
3. L'opérationnalisation de l'évaluation : elle traduit les préoccupations soulevées en questions d'évaluation, en objectif d'évaluation et en type d'évaluation.
4. Les choix stratégiques : ils déterminent l'objet, les critères, les standards et les variables observables qui permettront de porter un jugement sur le programme.
5. Jugement : Hurteau, Lachapelle et Houle (2006 :36) disent d'après Scriven (1980) que « le "jugement" repose sur l'analyse des écarts entre la mesure des variables observables et les standards respectifs.»

La Figure 2.1 présente le modèle d'opérationnalisation de la logique de l'évaluation de programme proposée par Hurteau, Lachapelle et Houle (2006).

baserons l'élaboration du dispositif d'évaluation sur l'opérationnalisation de la logique de l'évaluation de programme proposée par Hurteau, Lachapelle et Houle (2006).

Comme nous l'avons mentionné, en plus de se baser sur la logique de l'évaluation, l'élaboration du dispositif d'évaluation s'inspirera de plusieurs modèles d'évaluation. La prochaine section porte sur ces modèles d'évaluation.

2.4 Les modèles d'évaluation utilisés dans cette étude

Cette section porte sur les modèles d'évaluation utilisés dans cette étude. Tout d'abord, cette section aborde brièvement la nature des modèles d'évaluation et traite de l'adaptation des modèles d'évaluation à la pratique évaluative. Par la suite, sont présentés des modèles d'évaluation pertinents à cette étude. Finalement, nous présentons les trois principaux modèles d'évaluation qui ont guidé cette étude les modèles de Chen (2005), Stake (2004) et Patton (1997).

2.4.1 Brève présentation de ce qu'est un modèle d'évaluation

Comme nous l'avons mentionné, l'utilisation des modèles d'évaluation est complémentaire à l'utilisation de la logique de l'évaluation. Les modèles d'évaluation déterminent les choix méthodologiques de l'évaluation, la relation de l'évaluateur avec les demandeurs de l'évaluation et l'utilisation des résultats de l'évaluation (Duval, 2006). La littérature concernant les modèles d'évaluation est abondante. Alkin et Christie (2004) ont procédé à la classification des modèles d'évaluation. Pour Hurteau et Houle (2006), le choix des modèles d'évaluation doit tenir compte des cultures organisationnelles, des contraintes et des ressources disponibles. Avant de présenter des modèles qui nous semblent pertinents pour cette étude, nous aborderons la question de l'adaptation des modèles d'évaluation à la pratique évaluative.

2.4.2 L'adaptation des modèles d'évaluation à la pratique de l'évaluation de programme

Dans une importante recherche portant sur les pratiques évaluatives de cent trente-huit évaluateurs de programmes, Christie (2003) ressort que la majorité des évaluateurs ne suivent pas un modèle d'évaluation spécifique dans sa totalité. Les évaluateurs utilisent des notions

sélectionnées et mises de l'avant par des modèles d'évaluation particuliers et n'appliquent pas un modèle dans sa totalité.

Selon Chen (2005), l'évaluation de programme est un art qu'il compare à l'art de la pêche. Il est important de posséder, à travers la gamme de matériel offert, les hameçons, cannes à pêche, et appâts adéquats aux poissons que l'on veut pêcher. Il rappelle aussi que le fait de posséder ce matériel adapté n'est pas suffisant. Il est essentiel de connaître les habitudes de vie des poissons et l'endroit où on va pêcher. Il exprime que chaque situation d'évaluation est unique et qu'à chaque fois les outils doivent être adaptés.

À la lumière de ces données, nous sélectionnerons et adapterons les modèles d'évaluation en fonction des particularités de la demande d'élaboration du dispositif d'évaluation pour le programme SOCAT zone180601.

2.4.3 Brève présentation de modèles d'évaluation de programme pertinents pour cette étude

Dans un premier temps, cette section présente brièvement des modèles d'évaluation qui nous semblent pertinents dans le cadre de l'élaboration du dispositif d'évaluation pour le programme SOCAT zone180601. Ensuite, nous indiquons quels modèles parmi ceux présentés seront principalement utilisés dans l'élaboration du dispositif d'évaluation en question.

Le modèle d'évaluation basé sur la théorie de programme de Chen (2005) se base sur la particularité du programme, plus spécifiquement sur ses fondements théoriques, son articulation interne et son stade de développement. Ce modèle permet de tenir compte de la complexité et de la particularité du programme en comprenant et en modifiant au besoin des éléments de son articulation interne.

Pour House et Howe (2001) les termes *évaluation*, *évaluateur* et *politique* sont extrêmement liés et en interaction. L'évaluation peut servir des intérêts de différents groupes sociaux particuliers. L'évaluation doit être un outil qui favorise la justice sociale et la prise de pouvoir des plus démunis. Selon House et Howe (2001), l'évaluation doit comporter l'inclusion des parties prenantes principalement les plus démunies, le dialogue et la délibération.

L'évaluation répondante proposée Stake (2004) vise à atteindre une connaissance approfondie du programme. Ce modèle vise plus particulièrement à la connaissance et la prise en compte des valeurs, du vécu et des préoccupations des parties prenantes du programme.

Patton (1997) propose un modèle centré sur l'utilisation des résultats de l'évaluation. Pour ce faire, Patton (1997) mise sur l'implication des premiers utilisateurs des résultats de l'évaluation dans toutes les étapes de l'évaluation.

L'empowerment evaluation de Wandersman et al. (2005) vise à aider les programmes à atteindre leurs objectifs tout en aidant les parties prenantes à devenir capables d'évaluer leur propre programme.

Les modèles présentés présentent des différences et des similitudes. Celles-ci portent principalement sur le rôle des parties prenantes dans le processus évaluatif. Le modèle d'évaluation de House et Howe (2001) est centré sur la justice sociale tandis que le modèle de Patton (1997) est axé sur l'utilisation des résultats de l'évaluation. Les modèles de Chen (2005) et de Stake (2004) se basent sur la connaissance du programme. Ces deux auteurs se basent sur les opinions des parties prenantes pour acquérir la connaissance du programme. Stake (2004) met l'emphase sur les valeurs et les préoccupations des parties prenantes alors que Chen (2005) le fait sur les fondements théoriques et sur l'articulation interne du programme. Les modèles d'évaluation de Patton (1997), de House et Howe (2001), et de Wandersman et al. (2005) ont tous la particularité d'intégrer les parties prenantes à l'évaluation. Cependant, dans le modèle de Patton (1997), les parties prenantes sont intégrées dans le but de rendre les résultats de l'évaluation utile, alors que pour Wandersman et al. (2005) l'autonomisation des parties prenantes est un des buts recherchés. Dans le modèle de House et Howe (2001) c'est la justice sociale est un des buts recherchés.

L'objectif général de cette étude est principalement d'élaborer un dispositif d'évaluation adapté aux besoins précis en évaluation du programme SOCAT zone I80601. Ce dispositif d'évaluation doit considérer la particularité du programme et permettre d'obtenir des résultats d'évaluation rigoureux et utilisables. Les modèles d'évaluation qui semblent mieux correspondre à l'objectif général de l'étude sont: l'évaluation basée sur la théorie de

programme de Chen (2005), l'évaluation répondante de Stake (2004) et l'évaluation axée sur l'utilisation de ses résultats de Patton (1997).

Le modèle d'évaluation basée sur la théorie de programme de Chen (2005) permet de tenir compte de la complexité et de la particularité du programme SOCAT zone180601 en comprenant et en proposant de modifier au besoin des éléments de son articulation interne. En complément de ce modèle, l'évaluation répondante de Stake (2004) permet de bien saisir les particularités du programme et les véritables préoccupations des parties prenantes. Pour compléter ces deux modèles, nous utilisons celui de Patton (1997) qui nous semble particulièrement adapté à notre étude. Ce modèle semble répondre à notre préoccupation d'élaborer un outil qui permette d'obtenir des résultats d'évaluation qui soient utiles aux demandeurs de l'évaluation.

Nous n'avons pas sélectionné comme principaux modèles d'évaluation les modèles de House et Howe (2001) qui favorisent la justice sociale et la prise de pouvoir des plus démunis à travers l'évaluation, ni celui de Wandersman et *al.* (2005) qui met en valeur le fait que les parties prenantes deviennent capables d'évaluer leur propre programme. Ces modèles ne répondent pas de façon directe à la demande d'élaboration du dispositif d'évaluation pour le programme SOCAT zone180601. Cependant, ils correspondent de façon indirecte aux préoccupations des parties prenantes du programme, qui portent sur la réduction de la pauvreté et l'augmentation de l'autonomisation de la population dans la zone d'implantation du programme. Même si ces modèles ne sont pas considérés comme principaux dans l'élaboration du dispositif d'évaluation, ils sont intégrés à l'étude et s'agentent avec un des principaux modèles d'évaluation choisis, c'est-à-dire celui de Patton (1997) qui intègre les parties prenantes au processus évaluatif.

La prochaine section présente les principaux modèles d'évaluation qui serviront à l'élaboration du dispositif d'évaluation pour le programme SOCAT zone180601.

2.5 Les principaux modèles d'évaluation de cette étude

Cette section présente les principaux modèles d'évaluation de cette étude, c'est-à-dire l'évaluation basée sur la théorie de programme de Chen (2005), l'évaluation répondante de Stake (2004) et l'évaluation axée sur l'utilisation de ses résultats de Patton (1997).

2.5.1 Le modèle d'évaluation basé sur la théorie de programme de Chen (2005)

Le demande d'évaluation à l'origine de cette étude est d'élaborer un dispositif d'évaluation servant à améliorer l'implantation du programme SOCAT zone 180601. Le modèle d'évaluation basé sur la théorie de programme développé par Chen (2005) nous paraît adéquat pour élaborer le dispositif d'évaluation du programme SOCAT zone 180601.

Cette sous-section porte sur le modèle d'évaluation basé sur la théorie de programme de Chen (2005). Suite à une brève introduction à ce modèle d'évaluation, nous traiterons de la théorie de programme, puis des stades de développement de programme présentés dans le modèle de Chen (2005). La dernière sous-sous-section présente les stratégies et approches d'évaluation sélectionnées pour cette étude parmi les stratégies et approches d'évaluation proposées dans le modèle d'évaluation basé sur la théorie de programme de Chen (2005).

2.5.1.1 Introduction au modèle d'évaluation basé sur la théorie de programme de Chen (2005)

Les modèles d'évaluation basés sur la théorie de programme sont développés dans les années 1980. Ils émergent du rapprochement entre chercheurs et autres personnes intéressées aux évaluations de programme (Chagnon et Mishara, 2004). Chagnon et Mishara (2004) soulignent d'après Herman (1987) et Rossi *et al.* (1999) que les modèles d'évaluation centrés sur la théorie de programme se démarquent des approches d'évaluation classiques et leur particularité est d'accorder plus d'importance aux processus et aux éléments qui peuvent affecter l'implantation et les effets du programme. Chen (1990) dans Chagnon et Mishara (2004 :13) spécifie la particularité des modèles d'évaluation basés sur la théorie de programme.

[...] non seulement ils s'intéressent aux effets positifs ou négatifs du programme, mais ils cherchent aussi à comprendre les mécanismes en cause dans ces effets. Ils étudient la logique entre les causes du problème, les objectifs du programme, ses moyens

d'action, son contexte d'implantation et ses effets à court, moyen et long terme, soit la théorie du programme.

Le modèle d'évaluation basé sur la théorie de programme permet d'accéder à la compréhension des éléments internes et externes en cause dans les effets des programmes. Il permet aussi d'ajuster les actions aux obstacles que le programme rencontre sur le terrain (Chagnon et Mishara, 2004).

La prochaine sous-sous-section présente le modèle d'évaluation basé sur la théorie de programme de Chen (2005).

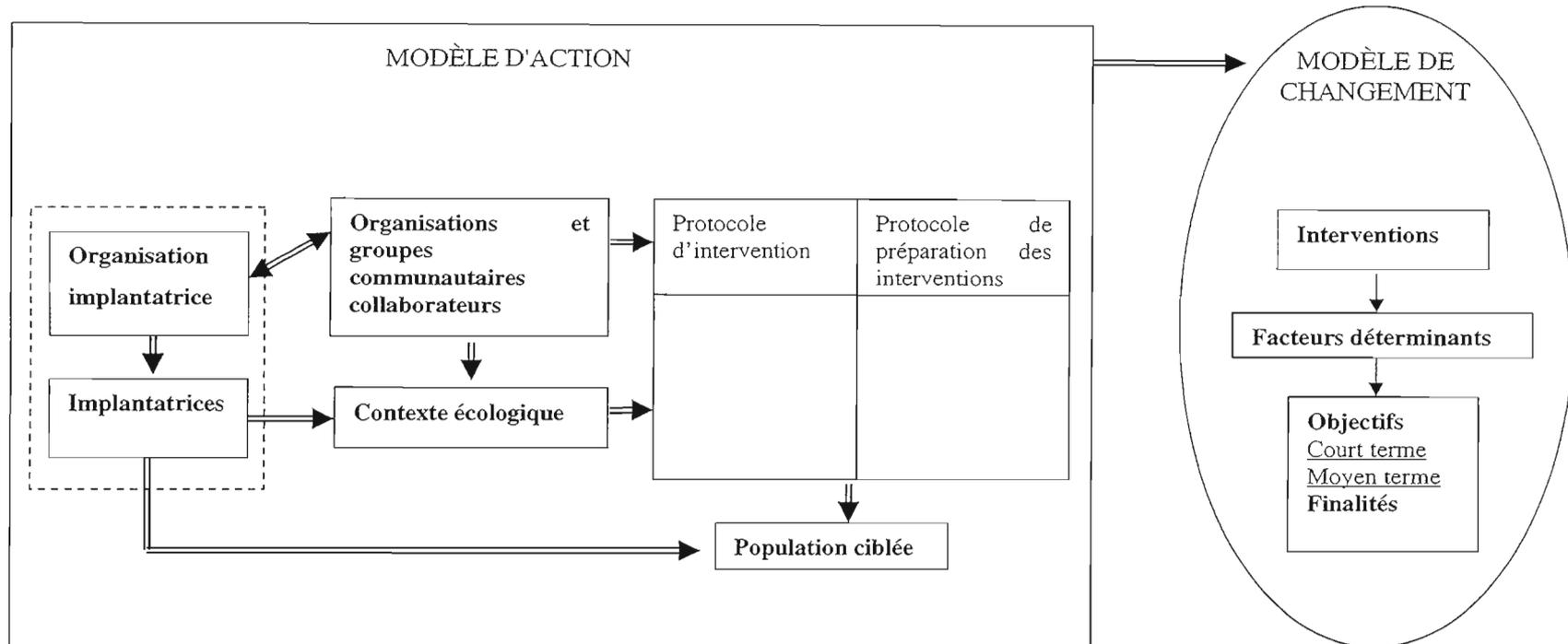
2.5.1.2 La théorie de programme proposée dans le modèle d'évaluation basé sur la théorie de programme de Chen (2005)

Pour Chen (2005), la planification et l'implantation d'un programme se basent sur les suppositions de ses parties prenantes. Ces suppositions implicites et explicites expliquent comment résoudre un problème social. Il nomme *program theory* l'analyse de ces suppositions qui soutiennent le programme. Ces suppositions sont de nature descriptive et prescriptive. Les suppositions descriptives déterminent le modèle de changement du programme. Les suppositions prescriptives déterminent le modèle d'action du programme.

Le modèle de changement préconisé par le programme présente les éléments qui de manière causale permettront de résoudre le problème auquel le programme tente de remédier. Le modèle de changement comporte les visées et objectifs, les facteurs déterminants (les facteurs essentiels pour que le programme atteigne ses objectifs) et les activités. Le modèle d'action présente les actions que le programme propose pour opérationnaliser le modèle de changement. Le modèle d'action comporte l'organisme responsable de l'implantation du programme, les personnes responsables de l'implantation du programme, les partenaires, le contexte écologique (c'est-à-dire l'environnement extérieur au programme qui influence la participation de la population cible au programme) et la population-cible. La Figure 2.2 illustre le schéma de théorie de programme de Chen (2005).

Selon Chen (2005) la *program theory evaluation perspective* peut guider l'évaluateur dans la sélection des approches et *mesures* appropriées pour évaluer un programme en tenant compte de sa spécificité.

Figure 2.2 Illustration de la théorie du programme, inspirée par le schéma de la théorie de programme de Chen



2.5.1.3 Les stades de développement de programme présentés dans le modèle d'évaluation basé sur la théorie de programme de Chen (2005)

Chen (2005) soutient que les besoins d'évaluation des parties prenantes varient selon l'étape de développement que vit le programme. Ainsi, il présente une taxonomie basée sur quatre étapes de développement d'un programme ainsi que des approches et stratégies d'évaluation correspondant à chacune de ces étapes de développement. Les étapes de développement de programme que Chen (2005) présente sont:

- La planification du programme;
- L'implantation initiale du programme;
- L'implantation mature du programme;
- L'étape des résultats du programme.

Les prochains paragraphes présentent les besoins d'évaluation des programmes à chaque étape de leur développement.

La première étape correspond à la planification du programme. Dans cette étape, les besoins d'évaluation des parties prenantes consistent à acquérir des informations pertinentes pour développer les fondements et le plan du programme.

Lors de l'étape de l'implantation initiale du programme, les besoins d'évaluation visent à stabiliser l'implantation du programme en résolvant les problèmes qui se présentent. L'évaluation est formative. Ses résultats sont d'usage interne.

Lors de l'étape de l'implantation mature du programme, les besoins sont de fournir des informations sur les problèmes survenant lors du processus d'implantation et sur les sources possibles d'amélioration. La qualité de l'implantation est analysée de façon holistique. Au stade de l'implantation mature du programme, l'évaluation concerne la reddition de comptes.

La dernière étape de développement du programme est celle des résultats. Les résultats de l'évaluation sont utilisés pour vérifier l'atteinte des objectifs du programme.

Chen (2005) associe chaque étape de développement du programme à des approches et des stratégies d'évaluation particulières. Dans la prochaine sous-sous-section, nous présentons les stratégies et approches d'évaluation sélectionnées pour cette étude.

2.5.1.4 Les stratégies et approches d'évaluation sélectionnées pour cette étude, parmi les stratégies et approches d'évaluation proposées dans le modèle d'évaluation basé sur la théorie de programme de Chen (2005)

Selon Chen (2005), les stratégies d'évaluation sont des directions générales que les évaluateurs et les parties prenantes adoptent pour satisfaire les exigences de l'évaluation. Pour chaque stratégie, Chen (2005) associe des approches d'évaluation. Ces dernières consistent en un ensemble de procédures et de principes qui vont guider le devis et la conduite de l'évaluation. C'est l'approche d'évaluation qui détermine le focus, et de cette façon détermine la méthodologie de recherche employée pour collecter, analyser et interpréter les données.

D'après les stades de développement de programme proposés par Chen (2005), le programme SOCAT zone 180601 se situe au stade d'implantation initiale. La demande d'évaluation vient de l'interne et vise à l'amélioration de l'implantation du programme. C'est une évaluation formative et elle ne vise pas à la reddition de comptes.

Parmi les stratégies que Chen (2005) propose pour guider les évaluations au stade initial, la *Troubleshooting strategy* nous apparaît comme la plus adaptée aux besoins d'évaluation du programme SOCAT zone 180601. Cette stratégie permet de détecter rapidement les problèmes qui peuvent perturber l'implantation du programme et de leur trouver des solutions.

Parmi les approches que Chen (2005) propose pour la *Troubleshooting strategy*, nous avons choisi l'approche d'évaluation formative. L'approche d'évaluation formative permet d'utiliser des méthodes de recherche flexibles. Cette approche vise à identifier les problèmes cruciaux qui affectent la qualité d'implantation du programme dans son ensemble. Les méthodes de cueillette de données correspondant à cette approche sont le groupe de discussion, l'observation participante, les entrevues et les questionnaires.

Les étapes d'application de cette approche sont la compréhension du programme, l'identification de la problématique vécue par le programme, la sélection des méthodes de cueillette de données, l'identification du problème, la vérification de la source du problème et la remise des résultats et l'utilisation de ces résultats pour ajuster le plan de la théorie de programme.

Comme nous l'avons mentionné, le stade de développement du programme SOCAT zone 180601 correspond au stade d'implantation initial. Pour élaborer le dispositif d'évaluation, nous nous inspirons donc de la *Troubleshooting strategy* et de l'approche d'évaluation formative.

L'évaluation basée sur la théorie de programme de Chen (2005) permet de tenir compte de la complexité et de la particularité du programme SOCAT zone180601 en comprenant et en proposant de modifier au besoin des éléments de son articulation interne. Dans le but de bien comprendre le programme et les besoins d'évaluation des parties prenantes de celui-ci, nous utilisons l'évaluation répondante de Stake (2004) en complément de l'évaluation basée sur la théorie de programme de Chen (2005). La prochaine sous-section présente l'évaluation répondante de Stake (2004).

2.5.2 L'évaluation répondante de Stake (2004)

Stake (2004) accorde aussi de l'importance à ce que les évaluations répondent aux besoins des parties prenantes. L'évaluation répondante de Stake (2004) est caractérisée par la perspective donnée à l'évaluation. Il ne s'agit pas d'une recette mais plutôt d'une attitude que l'évaluateur développe pour accéder à une connaissance raffinée du programme. La démarche est basée sur l'interprétation personnelle de l'évaluateur. L'évaluation se fait sur la qualité du programme en ce qui concerne la particularité de celui-ci, ses valeurs, son vécu et les préoccupations des parties prenantes. Elle n'est pas répondante par rapport aux objectifs ou à la théorie du programme, mais elle l'est par rapport aux parties prenantes.

Dans le cadre de cette étude, nous jugeons pertinent d'adopter l'attitude mise de l'avant dans l'évaluation répondante de Stake (2004). Elle nous permet de saisir le programme SOCAT zone 180601 en tant que programme spécifique et vivant présentant différentes

facettes colorées pas les diverses parties prenantes. La prochaine sous-section traite de l'implication des parties prenantes dans la démarche d'élaboration du processus d'évaluation.

2.5.3 L'évaluation axée sur l'utilisation de ses résultats de Patton (1997)

Nous avons expliqué dans la problématique (voir le chapitre I) que nous tenions à ce que les résultats obtenus suite à l'utilisation du dispositif d'évaluation soient utiles aux parties prenantes et soient utilisés. C'est pour cela que nous avons donné priorité à l'approche *Évaluation axée sur l'utilisation de ses résultats* de Patton (1997). Cette approche n'est pas tributaire de modèles, de théories ou de méthodes particulières en évaluation. Le point déterminant dans cette approche est la participation des parties prenantes. Selon Patton (1997), même en utilisant des méthodologies d'évaluation très au point, celles-ci ne seront pas adaptées et leurs résultats ne seront pas utilisés si les participants ne se sont pas impliqués dans leur choix. De plus, s'il n'y a pas d'implication des parties prenantes, celles-ci peuvent mal percevoir les résultats et recommandations de l'évaluation (Patton, 1997).

Les prochaines sous-sous-sections précisent l'évaluation centrée sur l'utilisation de ses résultats. Ces sous-sous-sections portent respectivement sur les parties prenantes et les PURE, la participation des PURE dans le processus évaluatif et la participation à l'évaluation et l'autonomisation.

2.5.3.1 Les parties prenantes et les PURE

Patton (1997) différencie les parties prenantes des principaux utilisateurs des résultats de l'évaluation (PURE). Les parties prenantes sont les personnes qui ont un enjeu, un intérêt dans les conclusions de l'évaluation. Ils peuvent être dirigeants, bailleurs de fonds ou bénéficiaires du programme. Dans le cadre du programme SOCAT zone 180601, les parties prenantes sont le programme Infamilia (bailleur de fonds et gestionnaire des soixante-dix programmes SOCAT à travers le pays), le PDR, les responsables de l'implantation du programme et les bénéficiaires du programme (la population de la zone où est implanté le programme SOCAT zone 180601). Patton (1997) précise que les PURE forment un groupe spécifique parmi les parties prenantes. Ce sont principalement les PURE qui seront en mesure d'utiliser les résultats de l'évaluation. Le focus de l'évaluation est guidé par les besoins d'information des PURE à propos du programme.

2.5.3.2 La participation des PURE dans le processus évaluatif

À la suite de l'identification des principaux destinataires des résultats de l'évaluation, Patton (1997) propose la participation engagée, active et directe de ceux-ci dans toutes les étapes de l'évaluation. Pour soutenir la participation des PURE, Patton (1997) introduit le concept de *Personnal evaluator*.

Le concept de *Personnal evaluator* implique que l'évaluateur doit s'engager activement pour identifier à qui est destinée l'évaluation, apprendre de façon continue sur la situation à évaluer et adapter son travail à mesure que ses connaissances de la situation et des changements de conditions évoluent.

2.5.3.3 Participation à l'évaluation et autonomisation

En plus de sembler garantir l'utilisation des résultats des évaluations, l'implication des PURE dans le processus évaluatif a l'avantage de sensibiliser ceux-ci aux démarches évaluatives, ce qui peut contribuer à leur autonomisation dans le domaine de l'évaluation de programme. Cette perspective d'autonomisation correspond à la perspective d'auto prise en main de la population que favorisent le programme SOCAT zone 180601 et le PDR. Dans une perspective d'autonomisation, l'élaboration du dispositif d'évaluation se situe dans la lignée de *l'empowerment evaluation* tel que présenté par Wandersman et al. (2005). *L'empowerment evaluation* est une approche évaluative dont le but est de supporter les programmes dans l'atteinte de leurs objectifs. Pour se faire *l'empowerment evaluation* vise à augmenter la capacité des parties prenantes à planifier, implanter et évaluer leur propre programme.

La prochaine section synthétise les principaux concepts utilisés dans cette étude.

2.6 Synthèse des principaux concepts utilisés dans cette étude

Nous avons présenté les principaux concepts qui ont guidé cette étude et il nous semble pertinent d'en faire une synthèse. Cette étude se base sur la définition de programme de Chen (2005) parce que cette définition a l'avantage de présenter le processus complexe et dynamique des programmes et nous semble adéquate pour présenter le programme SOCAT zone 180601. Le concept d'évaluation de programme établi pour cette étude est le suivant:

l'évaluation de programme permet de porter un jugement sur un programme ou sur une de ses composantes dans le but de l'améliorer. Pour que l'évaluation permette de porter un jugement, son processus doit inclure l'utilisation de standards et de méthodes de recherche en sciences humaines. L'évaluation de programme a pour objectif de fournir aux parties prenantes du programme des informations utiles et valides qui permettent l'amélioration du programme à travers la prise de décision.

Nous nommons ici *dispositif d'évaluation*, le document qui présente le plan d'évaluation pour le programme SOCAT zone180601. Le dispositif d'évaluation guide l'évaluation en indiquant:

1. Quelle est l'information dont le programme a besoin;
2. Quel est le processus à suivre pour obtenir cette information;
3. Comment utiliser l'information obtenue.

L'évaluation planifiée dans le dispositif d'évaluation est de type formatif. Pour affirmer cela, nous considérons les propos tenus par le coordonnateur du PDR qui nous explique que sa demande d'évaluation vise à l'amélioration du programme. Pour que l'évaluation planifiée dans le dispositif d'évaluation permette de fournir des informations valides et utiles aux demandeurs de l'évaluation, nous jugeons important de tenir compte des standards d'utilité, faisabilité, propriété et l'exactitude définis par le *Joint Committee on Standards for Educational Evaluation*.

L'élaboration du dispositif d'évaluation se base sur l'opérationnalisation de la logique de l'évaluation de programme proposée par Hurteau, Lachapelle et Houle (2006) et s'inspire principalement de trois modèles d'évaluation qui sont l'évaluation basée sur la théorie de programme de Chen (2005), l'évaluation répondante de Stake (2004) et l'évaluation axée sur l'utilisation de ses résultats de Patton (1997).

L'opérationnalisation de la logique de l'évaluation nous permet de structurer le dispositif d'évaluation en utilisant les éléments de la logique de l'évaluation. Ces éléments rendront possible le port du jugement au moment de l'évaluation. Nous jugeons important de

faire valider la logique de l'évaluation du dispositif d'évaluation par des experts en évaluation de programme.

L'évaluation basée sur la théorie de programme de Chen (2005) permet de tenir compte de la complexité et de la particularité du programme SOCAT zone 180601 en comprenant et en proposant de modifier au besoin des éléments de son articulation interne. Selon les informations transmises par le coordonnateur du PDR au moment de la demande de planification de l'évaluation, le programme SOCAT zone 180601 se situe au stade d'implantation initial de la taxonomie de Chen (2005).

Utilisé en complément du modèle d'évaluation basé sur la théorie de programme de Chen (2005), l'évaluation répondante de Stake (2004) permet de bien saisir les particularités du programme et les véritables préoccupations des parties prenantes.

L'évaluation axée sur l'utilisation de ses résultats de Patton (1997) vise à l'obtention de résultats d'évaluation qui soient utiles aux demandeurs de l'évaluation. Les PURE participent au processus d'élaboration du dispositif d'évaluation. Nous jugeons important de valider avec les PURE la clarté, l'utilité et le potentiel de réalisation de l'évaluation présentée dans le dispositif d'évaluation. Ces trois éléments font référence aux standards de faisabilité, propriété et l'utilité des évaluations de programme établis par le *Joint Committee on Standards for Educational Evaluation*.

Les concepts que nous venons de présenter nous ont permis d'élaborer les objectifs spécifiques de cette étude. Ceux ci sont présentés dans la prochaine section.

2.7 Objectifs spécifiques de l'étude

Les objectifs spécifiques de l'étude sont:

1. Élaborer avec les PURE un dispositif d'évaluation pour le programme SOCAT zone 180601;
2. Valider avec les PURE la clarté, l'utilité, et le potentiel de réalisation de l'évaluation, présentée dans le dispositif d'évaluation;

3. Valider la logique du dispositif d'évaluation avec des experts en évaluation de programme.

Dans le chapitre suivant, nous présentons la méthodologie utilisée pour élaborer et valider le dispositif d'évaluation du programme SOCAT zone 180601.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre traite de la méthodologie adoptée dans cette étude. Le chapitre est composé de quatre sections principales. La première section présente le type de recherche que nous avons choisi. La deuxième section décrit le processus utilisé pour élaborer le dispositif d'évaluation du programme SOCAT zone 180601. La troisième section décrit la méthodologie utilisée pour valider ce dispositif. La quatrième section conclut le chapitre en présentant les critères encadrant la qualité de cette étude.

3.1 Type de recherche

Cette étude est de type qualitatif/interprétatif, c'est-à-dire de type mixte. Elle se classe dans le domaine des théories stratégiques. Dans les prochains paragraphes, nous expliquons pourquoi ce type de recherche correspond à cette étude.

3.1.1 Le choix d'adopter la recherche qualitative/interprétative dans cette étude

Selon Karsenti et Savoie-Zajc (2000 :173) «une démarche de recherche qualitative/interprétative se moule sur la réalité des répondants; elle se déroule en tenant compte des apprentissages du chercheur à propos du sens qui prend forme pendant la recherche. Les résultats sont formulés en des termes accessibles. Ainsi, l'activité même de la recherche se réalise avec et pour les participants. Une recherche est d'ailleurs jugée valide et crédible si les gens qui y ont contribué s'y reconnaissent. [...] Le type de recherche proposé par une démarche qualitative/interprétative se situe au cœur même de la vie quotidienne et cherche à mieux comprendre cette vie pour ensuite agir sur elle. »

Le choix d'adopter une recherche de type qualitative/interprétative est déterminé par les objectifs spécifiques de cette étude. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, cette étude vise à l'élaboration et la validation d'un dispositif d'évaluation pour le programme SOCAT zone 180601. Cette démarche cherche à mieux comprendre la réalité du programme pour l'améliorer. Les PURE participent à l'élaboration et à la validation du dispositif d'évaluation. Cette démarche demande l'interaction entre les différents PURE, le chercheur et l'environnement. Le type de recherche qualitatif/ interprétatif est donc approprié à cette étude.

3.1.2 Le choix d'adopter la recherche qualitative/interprétative de type mixte dans cette étude

Selon Laperrière (1997), l'approche qualitative de type mixte est présentée par Miles et Huberman (1984). Cette approche emprunte des caractéristiques de la théorisation ancrée et de l'ethnographie, notamment l'utilisation d'un échantillon théorique. La particularité de l'approche qualitative mixte est la conception et l'utilisation d'instruments de recherche *a priori* tels que des grilles de codes. Cependant, la méthode permet de laisser une place à l'induction puisque les instruments préliminaires restent ouverts et sont constamment soumis à des révisions.

L'approche qualitative de type mixte répond aux besoins de cette étude. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, cette étude fait une place importante aux PURE. Ils participent activement à l'élaboration et à la validation du dispositif d'évaluation. À différentes étapes de la démarche (description du programme, élaboration et validation du dispositif d'évaluation), nous utilisons des modèles d'évaluation ou des instruments préétablis. Cependant, ces modèles et instruments sont modifiés ou enrichis selon les apports des PURE.

3.1.3 Le classement de cette étude dans le domaine des théories stratégiques

Cette étude se classe dans le domaine des théories stratégiques. L'objectif de cette étude est d'élaborer une démarche évaluative ayant pour but d'améliorer le travail d'un programme particulier. Van Der Maren (1996) classe les théories selon leurs fonctions. Lorsqu'une recherche vise à l'élaboration d'énoncés destinés à l'action et qu'elle cherche

ainsi à fournir aux intervenants d'un programme des indications facilitant l'exercice de leur travail, elle se classe dans le domaine des théories stratégiques.

La prochaine section présente le processus utilisé pour élaborer le dispositif évaluation.

3.2 Processus utilisé pour élaborer le dispositif d'évaluation

Cette section décrit le processus utilisé pour élaborer le dispositif d'évaluation. Elle se compose de deux sous-sections. La première sous-section porte sur l'échantillonnage et la deuxième présente la démarche d'élaboration du dispositif d'évaluation.

Avant de présenter le processus utilisé pour élaborer le dispositif d'évaluation, nous jugeons important de mentionner que tout au long de l'élaboration du dispositif d'évaluation du programme SOCAT zone 180601, nous avons dû tenir compte de la distance du lieu d'implantation du programme. Le programme SOCAT zone 180601 est implanté dans la ville de Tacuarembó, à cinq heures de route de la capitale, Montevideo. L'éloignement de la ville de Tacuarembó et l'horaire de l'autobus interdépartemental, seul moyen de déplacement disponible, ne permettent pas de faire des allers et retours quotidiens entre le lieu d'implantation du programme et la capitale, notre lieu de résidence. Par ailleurs, le coordonnateur du PDR nous informe qu'il n'y a pas de possibilité d'hébergement autre que l'hôtel à la ville de Tacuarembó. Le temps et le coût qu'impose la distance géographique entre la capitale et le site d'implantation du programme, nous ont contraints à concentrer dans le temps les activités à réaliser sur le site d'implantation du programme.

3.2.1 Échantillonnage

Cette sous-section porte sur l'échantillonnage utilisé pour élaborer le dispositif d'évaluation, elle aborde trois points principaux: l'échantillon théorique, la démarche d'échantillonnage, les conditions requises pour faire partie de l'échantillonnage et la composition de l'échantillon. Le prochain point traite de l'échantillonnage théorique.

3.2.1.1 L'échantillon théorique

L'échantillon théorique est déterminé par le chercheur durant l'étude. Il n'est pas représentatif au sens statistique. Le choix de l'échantillon théorique correspond aux éléments

apportés dans le cadre conceptuel de l'étude. Cet échantillon est déterminé d'après les possibilités qu'il possède pour transmettre des informations pertinentes pour la réalisation de l'étude. Ce type d'échantillon peut être modifié selon l'évolution de la recherche. Le chercheur peut étendre l'échantillon ou bien réinterroger le même échantillon pour obtenir des d'informations plus pointues ou qui paraissent déterminantes à l'étude, selon Karsenti et Savoie-Zajc (2000). L'échantillon théorique permet l'obtention de connaissances détaillées et rattachées à un contexte particulier (Deslauriers et Kérisit, 1997).

L'utilisation d'un échantillonnage théorique correspond aux modèles d'évaluation et à la logique d'évaluation présentés dans le cadre théorique de cette étude. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, Patton (1997), Hurteau, Lachapelle et Houle (2006), Chen (2005) et Stake (2004) mentionnent l'importance de bien comprendre les particularités et la problématique spécifique du programme à évaluer. Patton (1997) exprime l'importance d'impliquer les PURE dans toutes les étapes de planification et réalisation de l'évaluation. Les PURE peuvent fournir des informations spécifiques sur la description de leur programme et sur le type particulier d'information qu'ils cherchent à obtenir à travers l'évaluation. Ceci correspond à un échantillon sélectionné en fonction de sa capacité à fournir de l'information sur un thème spécifique dans un contexte particulier. L'échantillon théorique est donc adéquat au type d'étude que nous réalisons.

3.2.1.2 Démarche d'échantillonnage

La démarche d'échantillonnage consiste à sélectionner les PURE pour qu'ils puissent s'impliquer dans l'élaboration du dispositif d'évaluation. Lors de la démarche d'échantillonnage, nous avons dû tenir compte de deux facteurs contextuels importants. Ces facteurs sont l'éloignement du site d'implantation du programme SOCAT zone 180601 et la gestion de type participatif des programmes SOCAT zone 180601 et PDR.

Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre I, nous avons établi une entente avec le coordonnateur du PDR, l'ONG qui gère le programme SOCAT zone 180601. L'entente consiste à élaborer un dispositif d'évaluation pour le programme SOCAT zone 180601. Dès l'établissement de cette entente, nous avons échangé avec le coordonnateur du PDR à propos du programme SOCAT zone 180601. Ceci dans le but de mieux comprendre le programme

SOCAT zone 180601 et d'être en mesure de sélectionner les PURE. Suite à ces échanges, nous comprenons que les parties prenantes du programme SOCAT zone 18060 sont le programme Infamilia (bailleur de fonds et gestionnaire des soixante-dix programmes SOCAT à travers le pays), le PDR (l'ONG responsable de l'implantation qui gère le programme), les responsables de l'implantation du programme (les trois salariées qui travaillent directement sur le terrain à planter le programme), les partenaires du programme SOCAT zone 180601 (groupes communautaires et institutions locales) et les bénéficiaires du programme (c'est-à-dire la population résidant dans la zone où est implanté le programme SOCAT zone 180601). La zone d'implantation du programme est décrite à l'appendice D.

Le PDR, les responsables de l'implantation du programme, les groupes communautaires et les institutions locales et certains bénéficiaires du programme sont impliqués dans l'activité table zonale. La table zonale se réunit mensuellement. Lors de ces réunions, les participants effectuent plusieurs tâches visant à améliorer les conditions de vie de la zone. Une description complète de l'activité table zonale se trouve à l'appendice D.

Nous avons déterminé que les PURE sont les participants à l'activité table zonale car ce sont eux qui utiliseront les résultats de l'évaluation.

3.2.1.3 Conditions requises pour faire partie de l'échantillonnage

Pour être fonctionnelle l'équipe des PURE devrait compter entre quatre et dix participants. L'équipe devrait être formée d'au moins une des responsables de l'implantation du programme, la représentante du PDR pour le programme SOCAT zone 180601, de représentants de groupes communautaires et institutions locales et de bénéficiaires du programme. La majorité des participants devraient avoir une connaissance du programme et de la zone d'implantation de celui-ci. Les participants doivent être disponibles pour s'impliquer dans une série d'environ six rencontres servant à élaborer et valider le dispositif d'évaluation. Afin que la démarche soit représentative de la gestion de type participatif du PDR, le coordonnateur nous propose de présenter l'étude et ses objectifs spécifiques directement à la table zonale afin de demander directement aux participants de la table zonale de s'impliquer dans l'élaboration du dispositif d'évaluation. Un formulaire de consentement à la participation à l'étude a été complété avec le coordonnateur du PDR.

Cette étude et ses objectifs spécifiques ont été présentés à la table zonale devant une trentaine de participants. Lors de cette présentation, nous avons expliqué les possibilités et limites de l'étude ainsi que l'importance de l'implication directe des PURE dans l'élaboration et la validation du dispositif d'évaluation. Nous avons précisé le temps d'implication individuelle nécessaire pour le déroulement adéquat de la démarche (environ six rencontres) et la nécessité que la majorité des participants possèdent une connaissance du programme et de la zone d'implantation de celui-ci. Onze participants à la table zonale se disent prêts à s'impliquer dans le processus d'élaboration du dispositif d'évaluation. Dans les jours qui ont suivi la sélection des PURE, deux se sont désistés. Une des bénéficiaires s'est désistée en prétendant ne pas pouvoir s'impliquer lors des rencontres. La représentante du PDR pour le programme SOCAT zone 180601 s'est désistée pour des raisons personnelles et a été remplacée par le coordonnateur du PDR.

3.2.1.4 Composition de l'échantillon

L'échantillon des PURE (voir le Tableau 3.1) est composé de dix personnes, quatre hommes et six femmes. Parmi eux, les deux responsables de l'implantation du programme et le coordonnateur du PDR sont employés du programme SOCAT zone 180601. Les sept autres agissent à titre de bénévoles et sont bénéficiaires du programme étant donné qu'elles résident dans la zone d'implantation (ce qui caractérise la population ciblée par le programme SOCAT zone 180601). Parmi ces dix personnes, neuf sont impliquées dans le programme SOCAT zone 180601 depuis son implantation et une s'est intégrée récemment. Six des PURE comptent une expérience de cinq ans ou plus dans l'implication de divers programmes visant à l'amélioration des conditions de vie dans la zone où est maintenant implanté le programme SOCAT zone 180601.

Tableau 3.1 Description de l'échantillon des PURE

Rôle dans le programme SOCAT zone 180601	Résidant de la zone d'implantation	Temps approximatif d'implication dans le programme SOCAT zone 180601	Temps approximatif d'implication dans d'autres programmes visant à l'amélioration des conditions de vie dans la zone d'implantation du programme SOCAT zone 180601	Profession et /ou occupation	Sexe
A Coordonnateur de l'ONG gestionnaire du programme	Non	3 ans	15 ans	Coordonnateur du PDR	M
B Responsable de l'implantation de la table zonale du programme	Non	3 ans	0	Enseignante	F
C Responsable de l'implantation du plan territorial du programme	Non	3 ans	0	Secrétaire scolaire	F
D Bénéficiaire du programme et représente une ONG offrant des services sociaux dans la zone d'implantation du programme	Oui	3 ans	10 ans	Artisan	M
E Bénéficiaire du programme	Oui	3 ans	7 ans	Mère au foyer/Artisane	F
F Bénéficiaire du programme et représente un groupe de locataires d'habitation à prix modique de la zone d'implantation du programme	Oui	3 ans	0	Employé municipal	M
G Bénéficiaire du programme	Oui	6 mois	0	Enseignante, donne des cours d'informatique dans des groupes communautaires de la zone d'implantation du programme	F
H Bénéficiaire du programme	Oui	3 ans	5 ans	Employée municipale	F
I Bénéficiaire du programme	Oui	3 ans	7 ans	Travailleuse sociale employée par diverses institutions gouvernementales	F
J Bénéficiaire du programme	Oui	3 ans	5 ans	Élu municipal	M

Outre les personnes qui composent le groupe de PURE, nous avons aussi reçu des informations venant d'un échantillon informel plus large qui nous a permis de comprendre le programme, la zone d'implantation et la région. Cet échantillon informel se compose de personnes rencontrées lors des visites des institutions et groupes communautaires de la zone d'implantation du programme, d'employés municipaux en charge du recensement, d'employés de l'hôtel et de chauffeurs de taxis qui commentaient les quartiers lors de nos déplacements dans la région et dans la zone d'implantation du programme. Ces informations ont été vérifiées auprès des PURE.

Nous venons de présenter l'échantillon sélectionné pour élaborer le dispositif d'évaluation. La prochaine sous-section présente la démarche d'élaboration du dispositif d'évaluation.

3.2.2 Démarche d'élaboration du dispositif d'évaluation

Au cours du processus d'élaboration du dispositif d'évaluation, nous avons utilisé diverses activités. Celles-ci ont été principalement des réunions, des visites de groupes communautaires et d'institutions de la zone d'implantation du programme, l'observation d'une rencontre de la table zonale du programme, de nombreux échanges téléphoniques et courriels avec des PURE et l'utilisation d'un journal de bord permettant de conserver les données recueillies. Outre ces activités, une partie significative de l'élaboration du dispositif d'évaluation a été d'adapter des modèles d'évaluation aux besoins d'évaluation du programme et à la particularité de celui-ci. Le processus entre la connaissance du programme et l'élaboration du dispositif a été itératif. Les sous-sous-sections suivantes présentent la chronique des principales activités du processus d'élaboration du dispositif d'évaluation.

3.2.2.1 Connaissance du programme

Nous avons commencé à recueillir des informations sur le programme SOCAT zone 180601 lors de la rencontre où nous avons conclu l'entente, avec le coordonnateur du PDR, d'élaborer un dispositif d'évaluation pour le programme SOCAT zone 180601. Nous avons questionné le coordonnateur du PDR, à propos du programme, et lu les procès-verbaux des tables zonales ainsi que des documents internes au programme. À partir des données recueillies sur le programme, nous avons commencé à élaborer le schéma de la théorie du

programme, selon le modèle de Chen (2005). À plusieurs reprises et jusqu'à saturation des données, nous avons complété, validé et ajusté le schéma de la théorie du programme avec les PURE. Ce schéma est représenté à l'appendice D. La section 2.5 nous expliquait le schéma de la théorie de programme.

Nous avons aussi cherché des informations générales sur la ville et le département de Tacuarembó où le programme est implanté.

3.2.2.2 Planification des déplacements vers et dans la zone d'implantation

Comme nous l'avons mentionné, la zone d'implantation du programme se situe dans la ville de Tacuarembó à cinq heures en autobus de Montevideo, la capitale. Il a été important de bien planifier nos déplacements en tenant compte des étapes d'élaboration du dispositif d'évaluation, de la disponibilité des PURE, des horaires des autobus interdépartementaux et de leur coût. Nous avons aussi adopté des mesures de base pour assurer notre sécurité. Avant chaque départ pour la zone d'implantation du programme, nous devons penser à apporter tout le matériel dont nous avons besoin pour chaque rencontre, prendre de l'eau, réserver l'hôtel (demander la même chambre avec une table pour travailler) et planifier les déplacements dans la zone d'implantation (il n'existe pas de transport en commun dans la zone d'implantation du programme).

3.2.2.3 Observation participative de la table zonale

La première activité sur les lieux de l'implantation du programme a été l'observation d'une rencontre de la table zonale mensuelle du programme. La description de l'activité table zonale du programme SOCAT zone 180601 est présentée à l'appendice D.

3.2.2.4 Première réunion avec les PURE

Cette rencontre a eu lieu le lendemain de la sélection des PURE. La rencontre s'est déroulée dans le local communautaire *Centro de barrio numero cinco*, dans la zone d'implantation du programme. Six des dix PURE ont participé à la rencontre. La rencontre a eu lieu le matin, de huit heures à onze heures. Nous avons utilisé un magnétophone et avons expliqué que l'information enregistrée est strictement confidentielle, qu'elle sert seulement à l'usage de cette étude, qu'elle est détruite à la fin de celle-ci et que cet enregistrement sert à

ne rien perdre de leurs apports. Les participants ont été attentifs et loquaces. Les points abordés durant la rencontre ont été les suivants:

- Présentation et implication de chaque PURE dans le programme;
- Perception et connaissances de chaque PURE à propos de l'évaluation de programme;
- Présentation de ce que nous entendons par évaluation de programme et définition des différentes étapes de l'évaluation d'un programme. Nous avons expliqué et remis aux PURE un schéma portant sur les étapes d'évaluation de programme (voir l'appendice A1) ;
- Présentation de l'étude, des étapes d'élaboration et de validation du dispositif d'évaluation, des procédures de travail, du rôle de chacun (PURE, chercheur et experts en évaluation de programme) et du calendrier d'élaboration et validation du dispositif. Nous avons présenté aux PURE un calendrier de travail pour l'élaboration du dispositif d'évaluation. Ce calendrier a été complété avec les PURE, selon leurs disponibilités (voir l'appendice A2) ;
- Présentation, validation et ajustement du schéma de la théorie du programme. Nous avons continué à compléter ce schéma durant le processus d'élaboration du dispositif d'évaluation (voir la version finale de ce schéma à l'appendice D) ;
- Identification par les PURE de la problématique du dispositif d'évaluation (voir l'appendice D) et ébauche des questions d'évaluation (voir l'appendice D) ;
- Planification de la prochaine rencontre ;
- Planification des visites de la zone où est implanté le programme.

Afin de favoriser la compréhension et l'implication des PURE dans le processus d'évaluation, nous avons utilisé des affiches que nous avons élaborées, des exemples adaptés et un vocabulaire accessible.

Nous avons également remis aux PURE nos coordonnées (courriel et coordonnées de l'hôtel à Tacuarembó) et les avons invités à nous contacter pour toutes questions ou commentaires concernant l'élaboration du dispositif d'évaluation.

3.2.2.5 Visites de la zone d'implantation du programme

Suite à la première rencontre avec les PURE, nous visitons le local communautaire *Centro de barrio numero cinco* (où se déroulent souvent les tables zonales), une bibliothèque municipale, une polyclinique et une garderie situées sur le même terrain que le *Centro de barrio numero cinco*. Nous visitons également le centre communautaire *La Tacuara*. Ce centre comprend un centre de stimulation précoce pour les jeunes enfants, un local pour les cours d'informatique et une bibliothèque qui sert aussi de local de jeunes. Durant les visites, nous discutons informellement avec les bénéficiaires des programmes, les employés municipaux, les professionnels, les résidents du quartier qui ont participé à la création de ses services et qui travaillent depuis plusieurs années à améliorer les conditions de vie de leur quartier. Nous échangeons aussi informellement avec une des PURE qui m'accompagne lors des visites.

Le lendemain, nous visitons le local communautaire du groupe d'habitation à prix modique *Cuarenta y dos viviendas*. Lors de la visite, des bénéficiaires et des professionnels réalisent la rénovation du local communautaire (objectif à court terme du programme SOCAT zone 180601). Ce local héberge un centre de stimulation précoce pour les jeunes enfants. Devant le local, nous visitons le chantier d'un parc et terrain de jeux pour enfants (objectif à court terme du programme SOCAT zone 180601). Des soldats y travaillent à installer des troncs d'arbres qui serviront à construire des modules de jeux.

3.2.2.6 Rencontre avec la responsable de l'implantation de la table zonale

Il nous a semblé important de rencontrer la responsable de l'implantation de la table zonale, étant donné qu'elle n'avait pas pu participer à la première rencontre avec les PURE. Nous l'avons rencontrée dans le local communautaire du groupe d'habitation *Cuarenta y dos viviendas* et l'avons informée des points abordés lors de la première rencontre avec les PURE (voir la sous-sous-section 3.2.2.4). La responsable de l'implantation de la table zonale valide et précise la description du schéma de la théorie du programme et valide la problématique

soulevée par le reste des PURE (voir sous-sous-section 3.2.2.4). Nous lui remettons les mêmes documents qu'ont reçus les autres PURE et nos coordonnées. Avec la responsable de l'implantation de la table zonale nous prenons l'engagement de rester en contact durant la suite de l'élaboration et validation du dispositif d'évaluation.

3.2.2.7 Rencontre avec le coordonnateur PDR

La rencontre avec le coordonnateur PDR a lieu à la gare des autobus interdépartementaux de Tacuarembó. Lors de cette rencontre, nous reprenons les points abordés lors de la première rencontre avec les PURE (voir la sous-sous-section 3.2.2.4). Le coordonnateur du PDR valide la pertinence de la problématique exposée par les PURE (voir sous-sous-section 3.2.2.4). Nous remettons au coordonnateur du PDR les mêmes documents que nous avons remis aux autres PURE. Le coordonnateur du PDR exprime qu'il ne sera pas en mesure de participer aux réunions d'élaboration du dispositif d'évaluation. Il propose cependant de participer à la validation du dispositif d'évaluation.

3.2.2.8 Deuxième réunion avec les PURE

La réunion se déroule au local communautaire *Centro de barrio numero cinco*, dans la zone d'implantation du programme. Seulement deux des dix PURE participent à la réunion. Nous apprenons et confirmons par la suite que le jour de la réunion coïncidait avec la semaine du carnaval, semaine pendant laquelle les Uruguayens prennent souvent des vacances. Malgré l'absence de huit des dix PURE, nous avons dû effectuer la réunion et continuer le processus d'élaboration du dispositif d'évaluation car l'éloignement de la zone d'implantation du programme ne nous permettait pas de reprendre la réunion. Pour contrebalancer l'absence des huit PURE, nous avons validé avec la responsable de l'implantation de la table zonale, les informations obtenues lors de la rencontre. Les points traités durant la réunion ont été les suivants:

- Rappel de la problématique du dispositif d'évaluation exposée par les PURE à la rencontre précédente (la problématique du dispositif d'évaluation peut être consultée à l'appendice D);

- Élaboration des questions d'évaluation en se basant sur l'ébauche réalisée lors de la première réunion;
- Confirmation de l'objectif de l'évaluation et de l'utilisation des résultats de l'évaluation;
- Présentation du schéma de la logique de l'évaluation, ses éléments et interactions (voir section 2.3);
- Comparaison de la démarche que nous avons réalisée (description: de la théorie du programme, de la problématique, des objectifs et questions d'évaluation) avec le schéma de la logique de l'évaluation (voir la section 2.3);
- Identification de l'objet d'évaluation à partir du schéma de la théorie du programme (le schéma de la théorie du programme peut être consulté à l'appendice D);
- Discussion à propos du type précis d'informations que les PURE ont besoin d'obtenir suite à l'évaluation;
- Constitution d'une première version des critères pour répondre à la première question d'évaluation;
- Ébauche des choix méthodologiques du dispositif d'évaluation.

3.2.2.9 Consultation des PURE à distance

Entre les rencontres avec les PURE, nous continuons à élaborer le dispositif d'évaluation. Nous examinons l'information recueillie auprès des PURE et cherchons, dans le modèle d'évaluation basé sur la théorie de programme de Chen (2005), les stratégies et approches d'évaluation les plus adaptées aux besoins d'évaluation des PURE.

Nous communiquons et validons ce contenu avec les PURE, principalement avec la responsable de l'implantation de la table zonale du programme. Parmi les PURE, c'est elle qui

est le plus disponible et qui possède une connaissance détaillée du programme. Elle peut aussi nous mettre en contact avec les autres PURE. Avec la responsable de l'implantation de la table zonale, nous échangeons par téléphone et courriel. Par exemple nous envoyons des documents Word avec des questions. Ces échanges nous ont permis, malgré la distance du lieu d'implantation du programme, de continuer à recueillir des informations de plus en plus précises dont nous avons besoin pour continuer à élaborer le dispositif d'évaluation. Ces informations portaient par exemple sur le détail du protocole de préparation des activités de la table zonale, la possibilité d'inclure l'utilisation de questionnaires dans la méthodologie du dispositif d'évaluation ou les moyens à utiliser afin de nous assurer de la participation des PURE dans les prochaines réunions d'élaboration et de validation du dispositif d'évaluation.

3.2.2.10 Troisième réunion avec les PURE

La troisième réunion avec les PURE se déroule au local communautaire *Cuarenta y dos viviendas*. Cette réunion précède la rencontre de validation du dispositif d'évaluation. Neuf des dix PURE participent à la rencontre. Nous avons envoyé une lettre personnalisée à chacun des PURE, l'invitant à participer à la troisième réunion et à la validation du dispositif d'évaluation. Ces invitations rappelaient l'importance de leur participation. Nous avons aussi fait des appels téléphoniques à chacun des PURE pour leur rappeler ces deux réunions.

Lors de la troisième réunion, un bilan de la démarche d'élaboration du dispositif d'évaluation a été réalisé et une copie a été remise à chaque PURE afin de leur présenter la démarche et de répondre à leurs questions. Les standards pour la première question d'évaluation du dispositif ont été déterminés par les PURE durant cette rencontre.

Nous avons présenté le processus d'élaboration du dispositif d'évaluation. Une version en français du dispositif d'évaluation peut être consultée à l'appendice D. La prochaine section présente la méthodologie que nous avons utilisée pour valider le dispositif d'évaluation.

3.3 Méthodologie utilisée pour valider le dispositif d'évaluation

Cette section porte sur la méthodologie utilisée pour valider le dispositif d'évaluation. Conformément aux objectifs spécifiques de cette étude, nous avons validé le dispositif

d'évaluation auprès des PURE ainsi qu'auprès d'experts en évaluation de programme. La sous-section 3.3.1 présente la méthodologie utilisée pour valider le dispositif d'évaluation auprès des PURE et la sous-section 3.3.2 présente la méthodologie utilisée pour valider le dispositif d'évaluation auprès des experts en évaluation de programme.

3.3.1 Méthodologie utilisée pour la validation du dispositif d'évaluation par les PURE

Cette sous-section porte sur la méthodologie utilisée pour valider le dispositif d'évaluation auprès des PURE. Dans cette sous-section, nous présentons l'échantillon des PURE qui ont validé le dispositif d'évaluation, les instruments de collecte de données utilisés pour la validation du dispositif d'évaluation par les PURE et la méthodologie employée pour analyser les données de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE.

3.3.1.1 L'échantillon des PURE qui a validé le dispositif d'évaluation

Lors de la validation du dispositif d'évaluation auprès des PURE, nous avons décidé de modifier l'échantillon initial afin que les responsables de l'implantation du programme, les représentants des groupes communautaires et les bénéficiaires du programme qui agissent tous sur le terrain d'implantation du programme ne se sentent pas influencés par le coordonnateur du PDR (l'ONG qui gère le SOCAT zone 180601). Nous avons décidé de modifier l'échantillon initial de façon à ce que le coordonnateur du PDR valide le dispositif indépendamment des autres. Par ailleurs, il était difficile pour le coordonnateur du programme qui réside à la capitale de se rendre à Tacuarembó pour la validation du dispositif d'évaluation.

L'échantillon pour valider le dispositif d'évaluation par les PURE est donc composé du coordonnateur du PDR et de l'équipe-terrain, constituée de deux responsables de l'implantation du programme et sept bénéficiaires du programme dont deux représentants des groupes communautaires. Une description plus détaillée de l'échantillon est disponible dans la sous-section 3.2.1.

3.3.1.2 Les instruments de collecte des données utilisés pour la validation du dispositif d'évaluation par les PURE

Pour réaliser la validation du dispositif d'évaluation auprès de l'équipe terrain des PURE, l'instrument de collecte de données utilisé a été le groupe de discussion. Pour réaliser la validation du dispositif d'évaluation auprès du coordonnateur du PDR, l'instrument de collecte de données utilisé a été l'entretien à questions ouvertes. Les prochaines sections présentent ces instruments de cueillette de données, expliquent pourquoi ils correspondent aux besoins de cette étude et décrivent leur utilisation dans le cadre de cette étude.

Groupe de discussion

Le groupe de discussion est une méthode qui permet de recueillir des données qualitatives quant à la pensée et à la perception des membres d'un groupe sur quelque chose de particulier (Goldenkoff, 2004). Tel que l'indique Krueger (1994), la particularité des groupes de discussion est que les participants peuvent partager leurs idées et perceptions, ce qui enrichit l'émergence d'idées au sein du groupe. Goldenkoff, (2004) ajoute que cette méthode est peu coûteuse et rapide à organiser. Il mentionne qu'un des usages du groupe de discussion est de permettre de faire ressortir ce qui fonctionne ou ce qui ne fonctionne pas dans l'offre d'un service et d'en tirer des leçons.

Nous avons considéré pertinent d'utiliser la méthode du groupe de discussion pour recueillir les opinions des participants lors de la validation du dispositif d'évaluation. Cette méthode de cueillette de données permet aux participants de commenter le dispositif d'évaluation. Les participants peuvent se prononcer sur la clarté, l'utilité et le potentiel d'utilisation du dispositif d'évaluation. Ils peuvent aussi apporter tout commentaire qui leur semble pertinent et suggérer des modifications à apporter au dispositif d'évaluation.

Planification du groupe de discussion

Il était essentiel de nous assurer de la présence d'au moins six participants. Nous avons consulté le coordonnateur du PDR et la responsable de l'implantation de la table zonale pour nous assurer que le lieu, l'heure et la date planifiés pour le groupe de discussion conviendraient aux participants. Ainsi que recommandé par Krueger (1994), une lettre

d'invitation personnalisée a été envoyée à chaque participant en les informant de l'heure, de la date et du lieu de la rencontre. La lettre leur rappelait l'importance de leur participation, les modalités d'enregistrements, le droit de se retirer en tout temps du groupe de discussion et nos coordonnées pour nous contacter en tout temps. Cette lettre peut être consultée à l'appendice B.1. Pour nous assurer de leur participation, nous les avons appelés une semaine avant qu'ils ne reçoivent la lettre d'invitation personnalisée et deux jours avant la tenue du groupe de discussion.

Comme nous l'avons mentionné, le but du groupe de discussion était de recueillir les données sur l'opinion que les participants avaient à propos de la clarté, de l'utilité du dispositif d'évaluation et du potentiel de réalisation de l'évaluation planifiée dans le dispositif d'évaluation. Suite à l'expérience d'élaboration du dispositif d'évaluation, il nous a aussi semblé pertinent de recueillir des données quant à l'opinion des participants à propos de leur participation à l'élaboration du dispositif d'évaluation. Krueger (1994) mentionne l'importance de bien cibler les données que nous souhaitons recueillir à travers le groupe de discussion.

Pour formuler les questions posées lors du groupe de discussion, nous avons tenu compte des propos de Krueger (1994). Les termes utilisés étaient *quoi* et *comment* plutôt que *pourquoi*. Chaque question faisait appel à un concept à la fois. Nous avons choisi d'utiliser des mots qui n'ont qu'une signification. Le vocabulaire utilisé était familier aux participants. Les questions allaient du général au particulier. Par exemple, les premières questions à propos de la clarté du dispositif d'évaluation abordaient la clarté du dispositif d'évaluation en général. Les suivantes abordaient la clarté de différentes sections du dispositif d'évaluation. Pour encourager la discussion focalisée sur les thèmes que nous avons sélectionnés, les questions n'étaient ni trop ouvertes ni trop fermées.

Ainsi que conseillé par Krueger (1994), nous avons ordonné les questions et les thèmes suivant une séquence précise, structurée et minutée. L'introduction à la discussion a duré de dix à quinze minutes, les questions posées visaient à briser la glace. La période de discussion a duré près de quatre-vingt-dix minutes. Elle commençait par une question de transition. Ensuite les thèmes étaient abordés un par un. La dernière section se composait de la question

synthèse. Elle avait pour but de ressortir les propos considérés les plus importants par les participants.

Déroulement de la réunion du groupe de discussion

La réunion du groupe de discussion s'est déroulée un soir de semaine, dans le local communautaire *Cuarenta y dos viviendas*, dans la zone d'implantation du programme SOCAT 180601. L'éloignement de la zone d'implantation du programme ne nous a pas permis de trouver un aide-animateur pour le groupe de discussion. Le groupe de discussion était composé de sept participants, ce qui respecte les recommandations de Goldenkoff (2004) et Krueger (1994) selon lesquelles les groupes de discussion doivent être composés de six à dix personnes. Nous avons créé des conditions favorables au bon déroulement de la réunion du groupe. Par exemple, les chaises étaient disposées autour d'une table sous un ventilateur et nous avons accueilli personnellement chacun des participants.

La première partie de l'animation du groupe a consisté à remercier les participants de leur présence, leur souhaiter la bienvenue, leur rappeler le but de l'exercice et l'importance de leur participation. Nous avons aussi rappelé aux participants les règles de confidentialité, l'utilisation du magnétophone et le droit de se retirer en tout temps du groupe de discussion. Nous avons ensuite expliqué l'horaire, le déroulement de la rencontre, l'importance de respecter les tours de paroles et le fait qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.

Durant l'animation, nous avons suivi les conseils de Duchesne et Haegel (2004) en nous efforçant de garder une attitude encourageant la participation de tous les participants, par exemple, en modérant ceux qui prenaient trop de place et en invitant à s'exprimer les participants plus discrets. À plusieurs reprises, nous avons reformulé des réponses pour vérifier que nous avions bien compris et relancer la discussion. Comme le conseille Krueger (1994), nous avons prévu faire une pause entre deux thèmes de la partie de discussion. Nous avons prévu une collation durant la pause. Cependant à l'unanimité, les participants ont préféré continuer la discussion. Ils ont exprimé qu'ils voulaient profiter du flot d'idées qu'ils avaient, qu'ils préféreraient continuer la discussion et reporter la collation à la fin de la rencontre, ce qui a été fait. L'ambiance était stimulante, le groupe était très animé, les participants semblaient intéressés et éprouver du plaisir à échanger sur le travail réalisé.

C'était aussi la dernière rencontre prévue avec nous. Nous quittions Tacuarembó le lendemain. Le protocole de planification et d'animation du groupe de discussion se trouve à l'appendice B.2.

L'entretien à questions ouvertes

Selon Boutin (1997 :26), l'objet de l'entretien à questions ouvertes est d'être « centré sur les sujets de l'enquête et sur la perception que le répondant en a. » Il soutient que la principale caractéristique de l'entretien à questions ouvertes est que l'entretien est structuré par la formulation explicite des questions, ce qui réduit la liberté de l'interviewé. Cependant, les réponses de ce dernier demeurent libres. Nous avons choisi d'utiliser l'entretien à questions ouvertes dans le processus de validation du dispositif d'évaluation par le coordonnateur du PDR en raison de notre but qui est de recueillir ses commentaires sur des thèmes précis, à savoir la clarté et l'utilité du dispositif d'évaluation, le potentiel de réalisation de l'évaluation présentée dans le dispositif d'évaluation et son opinion à propos de sa participation à l'élaboration du dispositif d'évaluation. En utilisant l'entretien à questions ouvertes, nous pouvons questionner le coordonnateur du PDR à propos de ces thèmes, tout en lui laissant l'entière liberté d'élaborer ses réponses. D'ailleurs, les questions ouvertes nous permettent aussi de lui offrir d'aborder des thèmes qui lui paraissent importants et que nous n'avons pas abordés.

Planification de l'entretien à questions ouvertes

Pour réaliser le protocole d'entrevue de l'entretien à questions ouvertes, nous nous sommes inspirés du protocole utilisé lors du groupe de discussion. Cependant, nous avons adapté les questions au vocabulaire de l'interviewé. Le protocole d'animation de l'entretien à questions ouvertes se trouve à l'appendice B.3.

Déroulement de l'entretien à questions ouvertes

L'objectif de l'entretien à questions ouvertes était de faire valider le dispositif d'évaluation par le coordonnateur du PDR (ONG qui gère le programme SOCAT zone 180601). L'entretien à questions ouvertes, d'une durée de soixante minutes, s'est déroulé à

Montevideo dans une pièce du local du PDR. Tout d'abord, nous avons remercié le coordonnateur du PDR pour sa participation et nous lui avons rappelé l'objectif de la rencontre, l'utilisation du magnétophone, les mesures de confidentialité et la possibilité de suspendre la rencontre en tout temps.

L'entretien a commencé par un rappel des thèmes à aborder, c'est-à-dire la clarté et l'utilité du dispositif d'évaluation, le potentiel de réalisation de l'évaluation planifiée dans le dispositif d'évaluation et sa perception à propos de sa participation à l'élaboration du dispositif d'évaluation. Nous lui avons ensuite expliqué la séquence et les modalités de l'entretien à questions ouvertes. Les thèmes seraient traités un à la fois et dans le même ordre que nous les avons énoncés. Chaque thème comporte plusieurs questions et à la fin des questions sur chaque thème, il lui sera demandé s'il veut rajouter quelque chose à propos de ce thème. Une fois l'entretien à questions ouvertes complété, il pourra aborder des thèmes qu'il trouve pertinents et que nous n'avons pas abordés ou tout autre aspect qui lui semble important. Nous lui avons aussi rappelé l'importance de sa contribution à la validation du dispositif d'évaluation et le fait que les réponses qu'il donne ne sont ni bonnes ni mauvaises et que ses commentaires servent à l'amélioration du dispositif d'évaluation. Les questions posées suivaient le protocole d'animation de l'entretien à questions ouvertes. Cependant, dès le début de l'entretien, nous remarquons que les réponses de l'interviewé englobent plus d'un thème ou bien encore abordent des thèmes que nous avions planifié d'aborder plus tard dans l'entretien. À deux reprises, nous lui avons précisé que nous prenions notes de ces commentaires mais qu'il était préférable d'aborder les thèmes dans l'ordre. Notre intervention n'ayant pas eu grand succès, nous avons choisi de le laisser s'exprimer. Nous avons quand même suivi le protocole pour vérifier que toutes nos questions avaient trouvé réponse. Nous nous sommes assuré de questionner l'interviewé pour vérifier qu'il n'avait rien à ajouter sur chaque thème. Nous lui avons aussi laissé du temps pour apporter tout autre aspect qui lui semblait pertinent et qui n'était pas couvert par nos questions.

Nous venons de présenter les instruments de collecte de données utilisées pour valider le dispositif d'évaluation par les PURE. La prochaine sous-sous-section présente la méthodologie utilisée pour analyser les données de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE.

3.3.1.3 La méthodologie utilisée pour analyser les données de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE

Cette sous-sous-section présente la méthodologie utilisée pour analyser les données de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE. Le premier point porte sur la méthodologie utilisée pour analyser les données recueillies lors de la réunion du groupe de discussion et le deuxième point porte sur la méthodologie utilisée pour analyser les données recueillies lors de l'entretien à questions ouvertes.

La méthodologie utilisée pour analyser les données recueillies lors de la réunion du groupe de discussion

Le choix de la méthode d'analyse utilisée

Pour réaliser l'analyse des données, nous avons choisi la méthode de Miles et Huberman (2003). Cette méthode nous semble adaptée à notre étude car elle est souple, rigoureuse et reconnue dans le domaine de l'analyse qualitative. L'analyse se compose de trois courants d'activités: la condensation des données, la présentation des données et l'élaboration et vérification de conclusions. Ces courants d'activités sont concourants et itératifs pendant le processus d'analyse et dans d'autres étapes du processus de recherche. Les trois courants d'activités sont menés tout au long du processus d'analyse et dès le début de l'étude. Les auteurs remarquent qu'à l'étape d'élaboration du cadre conceptuel nous pouvons déjà parler de réduction des données, alors que le chercheur choisit d'insérer dans cadre conceptuel certains éléments parmi d'autres.

L'activité de condensation des données consiste à élaguer, trier, distinguer, rejeter et organiser les données dans le but de tirer des conclusions finales. Le codage est une des principales phases de condensation des données. Il existe deux principaux niveaux de codage le « codage au premier niveau » et le « codage thématique ». Le « codage au premier niveau » correspond à la codification de l'information directement dans le texte provenant de la cueillette de données. Il permet de résumer des segments de données en les gardant dans le texte où ils sont en lien avec d'autres segments. Ensuite, le « codage thématique » permet de «regrouper ces résumés en un nombre plus petit de thèmes ou d'éléments conceptuels plus

synthétiques» Miles et Huberman (2003 :133). Cette démarche permet au chercheur de passer à un niveau de codage plus général qui fait ressortir les thèmes et les récurrences.

Le courant de présentation des données consiste à élaborer un format de présentation des données qui permet d'organiser l'information de façon compacte et accessible pour que l'analyste puisse s'en servir pour porter des conclusions ou continuer d'autres étapes du cycle d'analyse.

Le troisième courant d'activités est l'élaboration et la vérification des conclusions. Il consiste à donner un sens aux données que le chercheur a trouvées et à vérifier si ses conclusions sont valides.

L'analyse des données qualitatives est une tâche continue et itérative. Les trois courants d'activités formant l'analyse c'est-à-dire la condensation, la présentation des données et l'élaboration et vérification de conclusions ainsi que l'activité de collecte des données, forment un processus cyclique et interactif (Miles et Huberman, 2003). À travers ce processus, le chercheur fait des allers-retours entre les activités analytiques des trois courants.

La description de la démarche d'analyse réalisée dans l'étude

Préparation du matériel

Suite à la collecte des données, nous avons écouté l'enregistrement audio et avons retranscrit textuellement et intégralement le verbatim en traitement de texte Word. Lors de la transcription du verbatim, nous avons indiqué de façon systématique le nom de chaque interlocuteur au cours de sa prise de parole. Nous avons considéré le contexte des propos en indiquant les moments de rires et les interruptions. Nous avons aussi indiqué l'intensité des commentaires. Krueger (1994) et Duchesne et Haegel (2004) insistent sur l'importance de noter ces précisions lors de la transcription du verbatim.

Condensation des données

Nous avons codé le verbatim par unités d'analyse, c'est-à-dire par unités exprimant un sens (Miles et Huberman, 2003). Une unité peut être sous forme de mot, de phrase, de paragraphe ou de section du texte.

Pour coder le verbatim, nous sommes partis d'une liste de codes préétablis. Cette première liste de codes a été à construire à partir des thèmes ressortis du cadre conceptuel et qui déterminaient les principales questions posées aux participants des groupes de discussion. Cette liste contenait des codes représentant des thèmes généraux. Ce type de codes descriptifs correspond aux codes de type «thématique» décrits par Miles et Huberman (2003). Les thèmes de cette liste de code étaient *clarté, utilité et potentiel de réalisation du dispositif d'évaluation*.

Au cours de l'utilisation de cette première liste de codes pour coder le verbatim, nous avons exclu les premières sections du verbatim qui correspondaient aux questions de réchauffement et de présentation du groupe de discussion. Le verbatim était déjà structuré en fonction des questions puisque nous les avons structurées ainsi lors de la planification du groupe de discussion. Il s'agissait déjà d'une forme de codage. Lors de ce premier codage, d'autres codes, principalement de type «thématique», ont été ajoutés. Par exemple, un de ces codes est *Opinion sur l'expérience d'avoir participé à l'élaboration du dispositif d'évaluation*. Nous avons donc créé une deuxième liste de codes qui peut être consultée à l'appendice B.4.

Avec cette deuxième liste de codes, nous avons codé des passages du texte à trois reprises. Cet exercice nous a permis de continuer à raffiner le codage en créant d'autres sous-codes à l'intérieur des codes de type «thématique». Cette troisième liste de codes peut être consultée à l'appendice B.5.

Ceci nous a amené à construire un outil de codage, avec le traitement de texte Word, qui permettait de coder, de répertorier les codes dans le texte, d'extraire les unités de sens et d'inscrire des commentaires. Cet outil a été abandonné parce que son utilisation n'était pas aidante en raison du temps requis pour son utilisation et de l'obtention de résultats non concluants. Nous avons alors abandonné l'outil.

Comme alternative, nous avons repris le codage sur le verbatim (sur la version papier) en complétant, modifiant et raffinant la liste de codes jusqu'à saturation des données. Le codage était effectué sur la marge de gauche et les commentaires écrits sur celle de droite.

Ensuite, nous avons extrait et organisé les segments de texte codés. Nous avons regroupé les unités de sens, parce qu'il arrivait par exemple que des commentaires à propos de la clarté du dispositif d'évaluation soient survenus dans la section du texte sur l'expérience de participation à la réalisation du dispositif d'évaluation. Nous avons résumé et extrait du texte les unités de sens ayant les mêmes codes thématiques. Ensuite, à l'intérieur de chaque regroupement par code thématique nous avons regroupés par section plusieurs sous-codes. Par exemple, pour le code thématique *Potentiel de réalisation de l'évaluation*, les sous-codes utilisés ont été *réalisation évaluateur externe (-)*, *réalisation évaluateur externe (+)* et *réalisation évaluateur externe objectif* et ensuite *réalisation évaluateur externe compromis*. Le regroupement nous a permis de rendre compte de la discussion qu'il y a eu dans le groupe de discussion à propos de la décision d'engager ou non un évaluateur externe.

L'étape suivante a consisté à présenter ces données d'une façon permettant de les utiliser pour la suite de l'analyse.

Format de présentation des résultats

Comme nous l'avons mentionné, le courant de présentation des données consiste à élaborer un format de leur présentation permettant d'organiser l'information de façon compacte et accessible afin que l'analyste puisse s'en servir pour arriver à des conclusions ou continuer d'autres étapes du cycle d'analyse. Pour présenter les données, nous avons choisi d'utiliser le modèle de matrice à regroupement conceptuel présenté par Miles et Huberman (2003). Cette matrice nous a permis de répertorier les résultats par thèmes. Ceci permet d'organiser l'information selon les principaux thèmes qui nous intéressent pour la validation (clarté, utilité et potentiel de réalisation de l'évaluation) ainsi que d'ajouter les thèmes qui ont surgi lors de la collecte des données et de l'analyse des données (expérience d'élaboration du dispositif d'évaluation, transcendance du résultat de l'évaluation au delà du programme et autres améliorations). Cette matrice nous a aussi permis de répertorier distinctement ce qui a été exprimé par le coordonnateur du PDR et par les PURE, sur chaque thème. Trois versions

de la matrice ont été utilisées en déplaçant parfois des éléments ou en introduisant l'information dans un style plus télégraphique. La matrice présentant les résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE est présentée dans le chapitre IV.

Nous venons de présenter la méthodologie utilisée pour analyser les données recueillies lors du groupe de discussion. Le prochain point présente la méthodologie utilisée pour analyser les données recueillies lors de l'entretien à questions ouvertes.

La méthodologie utilisée pour analyser les données recueillies lors de l'entretien à questions ouvertes

La méthodologie que nous avons utilisée pour analyser les données recueillies lors de l'entretien à questions ouvertes est la même que celle utilisée pour analyser les données recueillies à travers le groupe de discussion. La particularité de l'analyse des données de l'entretien à questions ouvertes est que nous avons utilisé comme liste de départ, pour le premier codage du verbatim, une liste de code élaborée lors de l'analyse des données provenant du groupe de discussion. Au cours des différents codages du verbatim nous avons modifié cette liste. La matrice présentant les résultats de la validation du dispositif d'évaluation par le coordonnateur du PDR est présentée dans le chapitre IV.

Dans cette sous-sous-section nous avons présenté la méthodologie utilisée pour valider le dispositif d'évaluation par les PURE. La prochaine sous-section présente la méthodologie utilisée pour valider le dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme.

3.3.2 La méthodologie utilisée pour valider le dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme

Cette sous-section porte sur la méthodologie utilisée pour valider le dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme. Dans cette sous-section, nous présentons dans un premier temps l'échantillon des experts en évaluation de programme qui a validé le dispositif d'évaluation. Ensuite, nous définissons l'instrument de collecte des données utilisé pour la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme. Enfin, nous présentons la méthodologie utilisée pour analyser les données de la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme.

3.3.2.1 L'échantillon des experts en évaluation de programme qui a validé le dispositif d'évaluation

Comme nous l'avons mentionné dans la section 3.2.1, cette étude utilise un échantillon de type théorique.

Démarche d'échantillonnage

La démarche d'échantillonnage consiste à sélectionner les experts en évaluation de programme pour qu'ils valident la logique d'évaluation du dispositif d'évaluation. C'est à travers le directeur de cette étude qu'a été réalisée la démarche d'échantillonnage.

Échantillon retenu

L'échantillon retenu se compose de trois experts en évaluation de programme. Deux femmes et un homme. La liste suivante donne des indications sur chacun des experts qui ont validé la logique du dispositif d'évaluation:

- L'experte A a évalué divers programmes sociaux. Elle est professeure au Département d'éducation et pédagogie de l'UQAM. Cette experte est directrice du programme court de deuxième cycle en évaluation de programmes d'éducation et de formation à l'UQAM. Elle est également auteure de plusieurs articles sur la logique de l'évaluation ;
- L'expert B était professeur de sociologie à l'Université de Moncton. Il est maintenant à la retraite. Cet expert compte une expérience de plusieurs années comme évaluateur de programmes de développement communautaires et agricoles dans différents pays de l'Amérique latine. Son expérience compte notamment des évaluations pour l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI).
- L'experte C est spécialisée en docimologie. Elle a réalisé des évaluations de programmes. Cette experte est professeure au Département d'éducation et pédagogie de l'UQAM, elle est directrice des études de cycles supérieurs (doctorat en éducation) à cette même université. Elle a été membre du jury pour nombreux mémoires et thèses qui évaluaient des programmes et des formations.

3.3.2.2 L'instrument de collecte des données utilisé pour la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme

L'instrument de collecte de données utilisé pour réaliser la validation par les experts est la grille de validation.

Déroulement de la démarche

Chaque expert a validé le dispositif d'évaluation de façon isolée, cela dans le but de trianguler les résultats de validation des experts. Chaque expert a reçu, par courrier interne à l'UQAM ou par courriel, un ensemble de documents lui permettant de procéder à la validation du dispositif d'évaluation. Ces documents étaient:

- Une lettre de présentation personnalisée;
- Les définitions de *dispositif d'évaluation* et de *logique de l'évaluation* (que nous retenons pour cette validation) ainsi que le schéma de la logique de l'évaluation de Hurteau, Lachapelle et Houle (2006);
- Une grille de validation;
- Des informations sur l'élaboration du dispositif d'évaluation;
- Un glossaire;
- Une liste des abréviations, sigles et acronymes;
- Le dispositif d'évaluation.

Le dispositif d'évaluation ayant servi à la validation par les experts peut être consulté à l'appendice D. Les autres documents ayant servi à la validation par les experts peuvent être consultés à l'appendice C.

Nous tenons à porter des précisions sur la lettre de présentation personnalisée, la grille de validation et le dispositif d'évaluation envoyés aux experts en évaluation de programme.

Précisions sur la lettre de présentation personnalisée envoyée aux experts en évaluation de programme

La lettre de présentation personnalisée remerciait les experts pour leur participation à la validation du dispositif d'évaluation. Cette lettre mettait en contexte la demande de validation et présentait l'objectif de la validation et les différents documents qui étaient envoyés. La lettre suggérait aux experts une marche à suivre pour utiliser l'ensemble des documents. Finalement, cette lettre transmettait nos coordonnées et invitait les experts à nous rejoindre au besoin. Cette lettre peut être consultée à l'appendice C.1.

Précisions sur la grille de validation

La grille de validation avait pour objectif de recueillir les commentaires des experts à propos de la « logique de l'évaluation » du dispositif d'évaluation du programme SOCAT zone 180601. Elle se composait de huit sections. Les sept premières sections se rapportaient aux éléments de la logique de l'évaluation tels que présentés dans Hurteau, Lachapelle et Houle (2006). La huitième section était destinée à recueillir tout autre commentaire que les experts en évaluation jugeaient pertinent d'ajouter à propos du dispositif d'évaluation. La grille de validation contenait une explication de l'exercice à faire et suggérait une démarche à suivre pour réaliser cet exercice. Nous avons conçu la grille de validation dans un style épuré, laissant place aux commentaires des experts. La grille de validation peut être consultée à l'appendice C.3.

Précisions sur le dispositif d'évaluation envoyé aux experts en évaluation de programme

Le dispositif d'évaluation présenté aux experts en évaluation de programme a été traduit et adapté. La traduction et l'adaptation ont été réalisées à partir de la version originale du dispositif d'évaluation (celle que les PURE ont utilisée pour l'exercice de validation du dispositif d'évaluation). Les adaptations ont été réalisées dans le but de faciliter la compréhension du dispositif d'évaluation par les experts et de poursuivre l'amélioration du dispositif d'évaluation. Les adaptations réalisées au dispositif d'évaluation envoyé aux experts en évaluation de programme ont été les suivantes :

- Une présentation qui ressort la logique de l'évaluation utilisée dans le dispositif d'évaluation et l'utilisation d'un vocabulaire plus spécialisé que celui utilisé dans la version originale;
- La reformulation de la deuxième question d'évaluation du dispositif d'évaluation afin de permettre de porter un jugement suite à l'évaluation;
- L'ajout d'une section présentant la zone d'implantation du programme SOCAT zone 180601;
- L'ajout d'un appendice présentant la description de la théorie du programme SOCAT zone 180601;
- L'ajout d'un appendice présentant le pays où le programme est implanté ;

Le dispositif d'évaluation présenté aux experts en évaluation de programme se trouve à l'appendice D.

3.3.2.3 La méthodologie utilisée pour analyser les données de la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme

La méthode d'analyse utilisée

La méthode utilisée pour analyser les données de la validation des experts en évaluation de programme est la même que celle utilisée pour analyser les données de validation des PURE.

Comment nous avons réalisé la démarche d'analyse

Nous avons récupéré le matériel de validation des experts en évaluation de programme. Une première lecture des documents a été réalisée. Lors de cette lecture, nous constatons que l'expert C a reçu un document où il manque trois lignes à la fin d'une page. L'expert C a pu compléter la grille de validation. Cependant, les lignes manquantes ont affecté la compréhension d'un point particulier du programme. Nous sommes entré en contact avec l'expert C pour nous excuser et l'informer de cette erreur. L'expert B n'a pas complété la grille

de validation. Il a préféré répondre par un texte, dans lequel ressortent les points qui lui semblent les plus importants pour la validation.

Condensation des données et choix de la présentation des résultats

Nous fondant sur le cadre conceptuel, l'objectif de cette analyse était de valider la logique de l'évaluation du dispositif d'évaluation. Afin de condenser les données, nous nous sommes basés sur la grille de validation qui reprenait les éléments de la logique de l'évaluation. Cette grille peut être consultée à l'appendice C.3.

Une matrice à regroupements conceptuels comme celle utilisée pour analyser les résultats des PURE a été construite. Elle permet de classer les données en tenant compte des commentaires de chaque expert à propos de chaque point particulier de la grille de validation. La matrice a été complétée en lisant et résumant les commentaires des experts. Cet exercice a été répété jusqu'à saturation des données. La matrice présentant les résultats de la validation de la logique de l'évaluation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme peut être consultée à la section 4.3.

Nous venons de présenter la méthodologie utilisée pour valider le dispositif d'évaluation par les PURE et par les experts en évaluation de programme. La section suivante présente les critères encadrant la qualité de l'étude.

3.4 Les critères encadrant la qualité de l'étude

Dans le but d'assurer un caractère utile à cette étude, nous nous sommes inspirés des critères de rigueur, propre à la recherche qualitative, suggérés par Miles et Huberman (2003). Le respect de ces critères permet d'assurer la qualité des savoirs qui émergent en fin de recherche. Ces critères sont:

- Objectivité/confirmabilité;
- Fiabilité/sérieux/auditabilité;
- Validité interne/crédibilité/authenticité;

- Validité externe/transférabilité/intégration;
- Utilisation/application/prescription.

Le critère *objectivité/confirmabilité* fait référence à l'importance de protéger l'étude des biais inévitables du chercheur. Dans ce but, les méthodes et procédures de l'étude ont été décrites le plus explicitement possible. Nous avons détaillé les étapes et le contexte du processus d'élaboration du dispositif d'évaluation avec les PURE ainsi que les processus de validation du dispositif d'évaluation, incluant l'analyse et l'interprétation des données. Cette étude inclut de nombreux appendices qui offrent des précisions sur les méthodologies utilisées.

Le critère *fiabilité/sérieux/auditabilité* fait référence à la cohérence, la stabilité, le soin et l'attention portés au processus de recherche. Pour tenir compte de ce critère nous avons fait un effort pour que les objectifs spécifiques de recherche soient clairs et qu'ils s'articulent bien avec le canevas de recherche. Les objectifs spécifiques de recherche impliquent dans un premier temps l'élaboration du dispositif d'évaluation et dans un second temps sa validation (ici, par les PURE et par les experts en évaluation de programme). Nous avons pris soin de décrire la particularité du rôle du chercheur dans cette étude.

Selon le critère *validité interne/crédibilité/authenticité*, les résultats de l'étude doivent être porteurs de sens et crédibles pour les personnes étudiées et les lecteurs. Dans le but de respecter ce critère, la triangulation des données a été effectuée au niveau des sources et des instruments de cueillette des données. En ce qui concerne la validation du dispositif d'évaluation par les PURE, les données ont été recueillies auprès de l'équipe terrain et du coordonnateur du PDR. Les instruments de cueillette de données utilisés ont été respectivement le groupe de discussion et l'entretien à questions ouvertes. En ce qui concerne la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme, nous avons utilisé un seul outil de cueillette de données mais nous avons recueilli l'information auprès de trois experts différents qui l'ont complétée de façon indépendante. Pour respecter ce critère nous avons aussi décrit le plus explicitement possible les événements qui sont arrivés durant la cueillette de données et qui peuvent avoir influencés les résultats.

Le critère *validité externe/transférabilité/intégration* fait référence à la possibilité de transférer les conclusions de l'étude à d'autres contextes. Le but de cette étude n'est pas de transférer les résultats à un autre contexte mais plutôt de répondre à un besoin d'un programme particulier dans un contexte spécifique. Nous avons pris soin de bien décrire le contexte de l'étude, les caractéristiques de l'échantillon et celles du programme SOCAT zone 180601 pour bien définir cette particularité.

Selon le critère, *utilisation/application/prescription*, l'étude doit être intéressante et utile pour ses participants. Nous tenons à ce que cette étude soit utile à ses participants. Ceux-ci ont participé activement à l'étude en s'impliquant lors de l'élaboration du dispositif d'évaluation et de sa validation. Les résultats de l'étude leur seront remis.

Dans ce chapitre, nous avons présenté la méthodologie utilisée dans cette étude. Le chapitre suivant présente les résultats et l'interprétation des résultats de cette étude.

CHAPITRE IV

RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats et l'interprétation des résultats de l'étude. Les résultats de l'étude sont le dispositif d'évaluation pour le programme SOCAT zone 180601 et la validation de ce dispositif par les PURE et par des experts en évaluation de programme. Ce chapitre se compose de quatre sections. La première section présente le dispositif d'évaluation, la seconde section présente les résultats et l'interprétation des résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE. La troisième section présente les résultats et l'interprétation des résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme. La quatrième section présente les limites de l'étude.

4.1 Résultat de l'élaboration du dispositif d'évaluation pour le programme SOCAT zone 180601

Le résultat de l'élaboration du dispositif d'évaluation est le dispositif d'évaluation lui-même. Nous avons deux versions du dispositif d'évaluation. La version originale a été rédigée en espagnol dans un vocabulaire accessible aux PURE. La deuxième version (celle validée par les experts en évaluation de programme) a été traduite et adaptée. Pour des précisions sur cette adaptation, se référer à la sous-sous-section 3.3.2.2.

Les deux versions du dispositif d'évaluation sont volumineuses. Dans le présent mémoire, nous avons choisi de ne présenter que la version présentée aux experts en évaluation de programme car elle est rédigée en français et qu'elle contient des informations supplémentaires sur la description du programme. Étant donné que le dispositif d'évaluation contient ses propres appendices et sa table des matières, nous avons préféré le placer en

appendice pour faciliter la lecture. Le dispositif d'évaluation dans sa version française peut être consulté à l'appendice D.

4.2 Résultats et interprétation des résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE

Cette section présente les résultats et l'interprétation des résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE. Dans la première sous-section, nous présentons les résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE, dans la deuxième sous-section nous présentons l'interprétation de ces résultats.

4.2.1 Résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE

Nous tenons à rappeler que les PURE ont validé la clarté et l'utilité du dispositif d'évaluation ainsi que le potentiel de réalisation de l'évaluation planifiée dans le dispositif d'évaluation. Au cours de cette validation, les PURE se sont également prononcés sur leur participation à l'élaboration du dispositif d'évaluation et ont abordé d'autres thèmes en lien avec ce dernier. Comme nous l'avons mentionné à la sous-sous-section 3.3.1.1, nous avons préféré que le coordonnateur du PDR valide le dispositif d'évaluation indépendamment des autres PURE.

Le Tableau 4.1, présente les résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE. Inspiré du modèle de matrice à regroupement conceptuel de Miles et Huberman (2003), ce tableau permet de visualiser distinctement les commentaires et les suggestions portés par le coordonnateur du PDR et par l'équipe-terrain (composée des PURE qui interviennent directement dans le programme SOCAT zone 180601 sur le terrain). Ces commentaires et suggestions portent sur les thèmes: clarté du dispositif d'évaluation, utilité du dispositif d'évaluation, le potentiel de réalisation de l'évaluation planifiée dans le dispositif d'évaluation, l'expérience d'élaboration du dispositif d'évaluation et sur la transcendance de la problématique du dispositif au-delà du programme et d'autres sujets en lien avec le dispositif d'évaluation.

Tableau 4.1 Matrice des résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE

	COMMENTAIRES		SUGGESTIONS		
CLARTÉ DU DISPOSITIF D'ÉVALUATION					
<i>Équipe-terrain</i>	Tous les participants expriment que toutes les composantes du dispositif d'évaluation sont claires.	Deux participants demandent comment utiliser le schéma de la théorie du programme (ce schéma se trouve à l'appendice D) pour y repérer les objets d'évaluation et une autre participante leur explique clairement.		Décrire textuellement le schéma de la théorie du programme (ce schéma se trouve à l'appendice D). Utiliser la terminologie d'évaluation qu'ils sont habitués à utiliser.	
<i>Coordinateur du PDR</i>	La démarche décrivant comment répondre aux objectifs d'évaluation est claire.	La démarche d'évaluation est méticuleuse mais expliquée clairement.		Préciser le processus de validation des outils de cueillette de données. Préciser le mode de remise des résultats de l'évaluation.	
UTILITÉ DU DISPOSITIF D'ÉVALUATION					
<i>Équipe-terrain</i>	Tous les participants expriment de façon enthousiaste que le dispositif d'évaluation est utile parce qu'il est centré sur les problèmes que le programme veut résoudre. Ce commentaire revient aussi lorsqu'à la fin de la validation du dispositif d'évaluation nous leur demandons de ressortir le point le plus important de la discussion.	Le dispositif d'évaluation leur permettra d'obtenir des connaissances objectives sur les actions du programme.	Les résultats de l'évaluation leur permettront de prendre des décisions utiles pour le programme.	Un participant exprime que c'est seulement une fois qu'ils auront utilisé les résultats de l'évaluation et réglé le problème qui les préoccupe qu'ils pourront se prononcer sur l'utilité du dispositif d'évaluation.	Aucune suggestion à ajouter.
<i>Coordinateur du PDR</i>	Le dispositif d'évaluation est utile parce que la problématique et les questions d'évaluation reflètent les préoccupations du programme.			Aucune suggestion à ajouter.	

	COMMENTAIRES						SUGGESTIONS
POTENTIEL DE RÉALISATION DE L'ÉVALUATION PLANIFIÉE DANS LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION							
<i>Équipe-terrain</i>	Tous les participants expriment de façon enthousiaste qu'ils veulent réaliser cette évaluation parce qu'ils ont besoin des résultats. Ce commentaire revient lorsqu'à la fin de la validation du dispositif d'évaluation nous leur demandons de ressortir le point le plus important de la discussion.	Le potentiel de réalisation de l'évaluation réside dans leur volonté de réaliser l'évaluation.	Discussion des aspects positifs et négatifs associés à la réalisation de l'évaluation par un évaluateur externe.	Compromis sur les points suivants: l'évaluateur externe ne doit pas être intrusif et il doit informer la population de la confidentialité de l'étude. Le programme devra chercher le financement pour payer l'évaluateur externe ou engager des étudiants en mesure de réaliser l'évaluation.	En dernier recours, le programme réalisera l'évaluation à l'interne. «Même si les résultats sont moins objectifs cela est préférable à ne pas réaliser l'évaluation.»	Ils exprimeront la nécessité de réaliser cette évaluation aux autres participants de la table zonale.	Ils veulent participer avec l'évaluateur externe à tout le processus d'évaluation.
<i>Coordonnateur du PDR</i>	Il est important de réaliser l'évaluation parce qu'elle répond aux besoins réels du programme.		L'évaluation doit être réalisée par un évaluateur externe au programme pour garantir la validité des résultats.		Une des ONG qui a financé le PDR dans le passé serait intéressée à financer l'évaluation		

	COMMENTAIRES					SUGGESTIONS
EXPÉRIENCE D'ÉLABORATION DU DISPOSITIF D'ÉVALUATION						
<i>Équipe-terrain</i>	<p>C'est leur première expérience d'élaboration d'un dispositif d'évaluation. «Dans le passé, nous subissions les questionnaires d'évaluation. Nous ne savions pas ce que l'évaluateur cherchait et n'étions pas au courant des résultats de l'évaluation.»</p>	<p>Les résultats de l'évaluation seront crédibles parce qu'ils savent comment elle a été réalisée.</p>	<p>Ils ont acquis des connaissances sur comment analyser une problématique qui les préoccupe.</p>	<p>Ils vont raconter cette expérience aux autres participants de la table zonale.</p>	<p>Ce fut un défi d'être disponible pour participer à toutes les rencontres qu'a impliqués l'élaboration du dispositif d'évaluation.</p>	<p>Ce fut un défi d'utiliser la terminologie du domaine de l'évaluation.</p>
<i>Coordonnateur du PDR</i>	<p>C'est la première fois qu'il fait l'expérience d'une participation directe des parties prenantes dans l'élaboration d'un dispositif d'évaluation. «Dans mon expérience de travail avec les groupes communautaires dans la région nord de l'Uruguay, j'ai intégré les parties prenantes dans certaines étapes des évaluations de programme, comme par exemple passer les questionnaires, mais jamais dans la planification. C'est la première fois que je vois l'implication directe des parties prenantes dans la planification d'une évaluation.»</p>	<p>L'expérience a permis aux PURE de démystifier l'évaluation en enlevant l'aspect menaçant et en mettant en avant les aspects qui permettent l'amélioration du programme et l'obtention de connaissances.</p>	<p>L'expérience a permis aux PURE de réfléchir sur leur propre pratique de travail et sur les problèmes rencontrés.</p>	<p>L'expérience a permis aux PURE d'acquiescer du contrôle et du pouvoir puis ils ont pu identifier l'information dont ils ont besoin de décider comment la recueillir et l'utiliser.</p>	<p>Si les PURE ont voulu s'impliquer lors de la réalisation de l'évaluation c'est parce qu'ils se sont sentis concernés et à l'aise dans l'expérience d'élaboration du dispositif d'évaluation.</p>	

	COMMENTAIRES	SUGGESTIONS
TRANSCENDANCE DE LA PROBLÉMATIQUE DU DISPOSITIF AU-DELÀ DU PROGRAMME		
<i>Équipe-terrain</i>	La problématique soulevée dans le dispositif d'évaluation est liée à une problématique plus large, celle d'augmenter la participation de la population dans les activités qui visent à améliorer leurs conditions de vie. Cette problématique plus large est d'ordre national.	
<i>Coordonnateur du PDR</i>	La problématique soulevée dans le dispositif d'évaluation est liée à une problématique plus large : celle d'augmenter la participation de la population dans les activités qui visent à améliorer leurs conditions de vie. Cette problématique plus large transcende la préoccupation du programme. Quand celui-ci sera fini, les habitants de la zone devront continuer à compter sur leur propre participation et sur celle de leurs voisins pour continuer à améliorer leurs conditions de vie au-delà de l'existence du programme. C'est une problématique commune aux programmes gérés par le PDR et autres programmes sociaux à travers le pays.	
AUTRES SUJETS ABORDÉS		
<i>Équipe-terrain</i>		
<i>Coordonnateur du PDR</i>		Ajouter des références théoriques à propos des différentes façons de réaliser les évaluations ainsi que sur les avantages de réaliser l'évaluation avec les PURE.

Nous avons présenté les résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE, la prochaine sous section présente l'interprétation de ces résultats.

4.2.2 Interprétation des résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE

L'interprétation des résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE est basée sur le Tableau 4.1. Pour interpréter les résultats, nous avons repris les thèmes ressortis dans ce tableau. Pour chaque thème nous avons comparé les contrastes et les similitudes entre les commentaires du coordonnateur du PDR et ceux de l'équipe technique. Cette technique d'interprétation est puisée dans les techniques d'interprétation des résultats présentées par Miles et Huberman (2003). Nous avons aussi triangulé les résultats de l'équipe technique et ceux du coordonnateur du PDR.

En tant que chercheur, nous avons participé à l'élaboration du dispositif d'évaluation. Nous nous sommes donc permis de commenter les suggestions des PURE pour améliorer le dispositif d'évaluation. Finalement, nous avons tenté de mettre en lien les résultats avec des théories existantes.

L'interprétation des résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE est présentée selon l'ordre des thèmes abordés dans le Tableau 4.1., c'est-à-dire: la clarté du dispositif d'évaluation, l'utilité du dispositif d'évaluation, le potentiel de réalisation de l'évaluation présentée dans le dispositif, l'expérience d'élaboration du dispositif d'évaluation et d'autres thèmes concernant le dispositif d'évaluation.

4.2.2.1 Clarté du dispositif d'évaluation

L'équipe terrain mentionne que les composantes du dispositif d'évaluation leur semblent claires. Le coordonnateur souligne la clarté et l'accessibilité de la démarche malgré son contenu méticuleux.

Nous croyons cependant que les PURE n'ont pas tous atteint le même niveau de compréhension du dispositif d'évaluation. Ainsi, deux membres de l'équipe-terrain demandent des explications sur l'utilisation du schéma de la théorie du programme pour y repérer les objets d'évaluation alors même qu'un autre membre arrive à le leur expliquer

clairement. Les suggestions de l'équipe-terrain et celles du coordonnateur portent sur des aspects différents du dispositif d'évaluation.

L'équipe-terrain suggère de décrire textuellement le schéma de la théorie du programme (dans la version du dispositif d'évaluation remise aux PURE, nous n'avons pas décrit textuellement le schéma de la théorie du programme.) Cette suggestion nous semble pertinente.

L'équipe-terrain suggère également d'ajouter au schéma général du dispositif d'évaluation (schéma incorporé à la version du dispositif remis aux PURE pour les aider à suivre le document), l'action à entreprendre à chaque étape du dispositif pour réaliser l'évaluation. Nous trouvons pertinente cette suggestion. Elle permettrait à l'équipe-terrain de visualiser l'ensemble de la démarche évaluative présentée dans le dispositif d'évaluation.

L'équipe-terrain suggère aussi d'utiliser la terminologie d'évaluation qu'elle est habituée d'utiliser. Cependant les termes qu'elle utilisait correspondaient à d'autres concepts utilisés surtout pour faire des suivis de programmes (comme par exemple, le terme *indicateur*). Nous croyons avoir fait un effort pour simplifier au maximum les termes. Nous avons utilisé beaucoup d'exemples concrets ainsi que des supports visuels. Cependant, utiliser et essayer de rendre accessible la terminologie d'évaluation fut un défi tout au long de l'élaboration du dispositif d'évaluation.

Le coordonnateur suggère de préciser le processus de validation des outils de cueillette de données. Cette suggestion devra être prise en compte par l'évaluateur qui réalisera l'évaluation. Il suggère aussi de préciser le mode de remise des résultats de l'évaluation.

4.2.2.2 Utilité du dispositif d'évaluation

À propos de l'utilité du dispositif d'évaluation, les PURE sont unanimes. Le coordonnateur et tous les membres de l'équipe-terrain expriment que le dispositif d'évaluation est utile parce qu'il est centré sur les problèmes qu'ils veulent résoudre dans leur programme. Les membres de l'équipe-terrain soulignent que les résultats de l'évaluation leurs permettront de prendre des décisions utiles pour leur programme.

Un membre de l'équipe-terrain exprime que la certitude de l'utilité du dispositif d'évaluation sera confirmée une fois l'évaluation terminée, les résultats utilisés et le problème qui le préoccupe réglé. Les PURE expriment ne pas avoir de suggestions concernant l'utilité du dispositif d'évaluation.

Les propos unanimes des PURE concernant l'utilité du dispositif d'évaluation rejoignent ceux de Patton (1997), Stake (2004) et Chen (2005). Les trois auteurs soulignent l'importance de centrer les évaluations sur les besoins spécifiques des demandeurs de l'évaluation de façon à ce que les résultats leur permettent de prendre des décisions utiles pour leur programme.

4.2.2.3 Potentiel de réalisation de l'évaluation présentée dans le dispositif d'évaluation

Le coordonnateur et tous les membres de l'équipe-terrain expriment qu'il est important de réaliser l'évaluation parce qu'ils ont besoin des résultats. Suite à une discussion, entre les membres de l'équipe-terrain, à propos des aspects positifs et négatifs de la réalisation de l'évaluation par un évaluateur externe au programme, il semble que tous les membres de l'équipe-terrain et le coordonnateur souhaitent que l'évaluation soit réalisée par un évaluateur externe. Selon les PURE, ceci garantirait l'objectivité des résultats. Le coordonnateur annonce qu'une des ONG qui a financé le PDR dans le passé serait intéressée à financer l'évaluation.

Pour les PURE, il semble important que l'évaluation soit réalisée. L'équipe-terrain semble prête à s'engager dans cette réalisation. Si le programme n'a pas les moyens d'engager un évaluateur externe, l'équipe-terrain propose de réaliser l'évaluation du programme à l'interne car «même si les résultats sont moins objectifs cela est préférable à ne pas réaliser l'évaluation.» De plus, les membres de l'équipe-terrain mentionnent qu'ils veulent participer avec l'évaluateur externe à tout le processus d'évaluation.

L'importance que l'équipe-terrain accorde à la réalisation de l'évaluation semble être causée principalement par le besoin d'obtenir des résultats utiles à l'amélioration de leur programme. Par ailleurs, l'implication engagée dans toutes les étapes de l'évaluation que semble vouloir prendre naturellement l'équipe-terrain va dans le sens des propos de Patton

(1997) et Wandersman et *al.* (2005) qui remarquent que la participation des parties prenantes dans l'évaluation contribue à augmenter leur autonomisation au niveau de l'évaluation.

4.2.2.4 Expérience d'élaboration du dispositif d'évaluation

L'élaboration du dispositif d'évaluation semble avoir été une première expérience, tant pour le coordonnateur que pour les membres de l'équipe-terrain. Les membres de l'équipe-terrain expriment que l'élaboration du dispositif d'évaluation a été leur première expérience d'implication directe dans la planification d'une évaluation.

Le coordonnateur exprime que dans son expérience de travail avec les groupes communautaires dans la région nord de l'Uruguay, il a intégré les parties prenantes dans certaines étapes des évaluations de programme qu'il a réalisé. Cependant, l'élaboration du dispositif d'évaluation a été la première fois où il a constaté l'implication directe des parties prenantes dans la planification d'une évaluation.

L'équipe-terrain exprime avoir acquis des connaissances durant le processus d'élaboration du dispositif d'évaluation. Ces connaissances portent sur la façon d'analyser «une problématique qui les préoccupe» et de réaliser une évaluation.

Selon le coordonnateur, l'expérience a permis à l'équipe-terrain d'acquérir un certain degré d'autonomisation. Les membres de l'équipe terrain ont pu identifier l'information dont ils avaient besoin et décider comment recueillir et utiliser cette information. Le coordonnateur mentionne aussi que l'expérience a permis à l'équipe-terrain de démystifier ce qu'est l'évaluation.

Nous croyons que ces propos du coordonnateur concordent avec les témoignages des membres de l'équipe-terrain qui expriment que dans les expériences d'évaluation antérieures ils «subissaient» les questionnaires d'évaluation: «nous ne savions pas ce que l'évaluateur cherchait et nous n'étions pas au courant des résultats de l'évaluation». L'implication des membres de l'équipe-terrain dans l'élaboration du dispositif d'évaluation semble avoir fait grandir leur confiance dans l'évaluation. À ce propos, les membres de l'équipe-terrain expriment que les résultats de l'évaluation seront crédibles parce qu'ils savent comment elle a

été réalisée. De plus, ils expriment qu'ils veulent participer avec l'évaluateur externe à tout le processus d'évaluation.

Nous croyons que l'implication des membres de l'équipe-terrain dans l'élaboration du dispositif d'évaluation leur a permis de réfléchir sur leur programme et sur la problématique qu'ils ont soulevée. Cette expérience leur a aussi permis de démystifier l'évaluation et d'acquérir quelques connaissances à propos de la planification d'une évaluation. Cependant, c'est en s'impliquant comme ils le souhaitent dans tout le processus d'évaluation qu'ils pourront vraiment avoir un impact important sur tout le processus d'évaluation.

Les témoignages des PURE concernant l'autonomisation acquise à travers l'expérience d'élaboration du dispositif d'évaluation coïncident avec les propos de Patton (2004) et Wandersman et *al.* (2005) qui ressortent que l'implication des PURE dans le processus évaluatif comporte l'avantage de favoriser l'utilisation des résultats des évaluations et de sensibiliser les PURE aux démarches évaluatives, ce qui peut contribuer à leur autonomisation dans le domaine de l'évaluation de programme. Les témoignages des PURE concernant l'autonomisation acquise à travers l'expérience d'élaboration du dispositif d'évaluation vont dans le même sens que les propos de House et Howe (2001) qui ressortent que l'évaluation est, entre autres, un outil qui favorise la prise de pouvoir.

4.2.2.5 Autre thème ressorti par les PURE

Le coordonnateur et l'équipe-terrain ont ressorti que la problématique soulevée dans le dispositif d'évaluation est liée à une problématique plus large : celle d'augmenter la participation de la population dans les activités qui visent à améliorer leurs conditions de vie. Cette problématique plus large transcende la préoccupation du programme.

Nous avons présenté les résultats et l'interprétation des résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE. La prochaine section présente les résultats et l'interprétation des résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme.

4.3 Résultats et interprétation des résultats de la validation du dispositif par les experts en évaluation de programme

Cette section présente les résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme et l'interprétation de ces résultats. Dans la première sous-section, nous présentons les résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme, dans la deuxième sous-section, nous présentons l'interprétation de ces résultats.

4.3.1 Résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme

Le Tableau 4.2 présente les résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme. Ce tableau est inspiré du modèle de matrice à regroupement conceptuel présenté par Miles et Huberman (2003). Nous avons choisi de nous inspirer de ce modèle de matrice car il permet de visualiser distinctement les résultats des commentaires de chacun des trois experts en évaluation de programme à propos de chacun des éléments de la logique de l'évaluation.

Le Tableau 4.2 reprend un par un les éléments de la logique de l'évaluation telle qu'opérationnalisée par Hurteau, Lachapelle et Houle (2006) (voir le schéma de l'opérationnalisation de la logique de l'évaluation ainsi qu'une description de chacun de ces éléments à la section 2.3.2). Le Tableau 4.2 indique l'opinion de chaque expert à propos de la présence de chaque élément de l'opérationnalisation de la logique de l'évaluation dans le dispositif d'évaluation et présente également les commentaires de chaque expert à propos de chacun de ces éléments. Ce tableau rapporte également les remarques de chaque expert à propos de l'articulation de chaque élément avec les autres éléments de la logique de l'évaluation et présente les autres commentaires que les experts ont posé sur chacun des éléments de l'opérationnalisation de la logique de l'évaluation.

Le Tableau 4.2 s'étend sur sept pages. La dernière page du tableau présente les commentaires des experts en évaluation de programme à propos de l'articulation générale de la démarche de la logique de l'évaluation, la présentation de la logique de l'évaluation, la terminologie et un commentaire portant sur le modèle d'évaluation du dispositif.

Tableau 4.2 Matrice des résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme

	PRÉSENCE DE L'ÉLÉMENT	COMMENTAIRES SUR L'ÉLÉMENT	ARTICULATION AVEC LES AUTRES ÉLÉMENTS DE LA LOGIQUE DE L'ÉVALUATION	AUTRES COMMENTAIRES
DESCRIPTION DU PROGRAMME				
Expert A	oui	Les appendices A et B sont intéressants pour mieux comprendre le programme.		
Expert B	oui	Présentation soignée. Le problème principal est une mauvaise utilisation du concept «d'activités» ce qui provoque une confusion. Manque d'explication à propos de la zone d'implantation du programme et des critères de définition des zones où ce programme est implanté.		Suggestions: Donner la définition de pauvreté utilisée par le SOCAT. Cela permettrait de mieux comprendre la description de la zone d'implantation du programme. Traduire des termes <i>regroupement de logements</i> par <i>HLM</i> et commissions. Modifier le schéma de la théorie de programme en inversant le sens de la flèche qui lie le modèle d'action au modèle de changement. Quantifier les ressources du programme.
Expert C	oui	Bien décrit.		
PROBLÉMATIQUE DE L'ÉVALUATION				
Expert A	oui	«Bonne présentation de la situation.»		
Expert B				
Expert C	oui	La problématique pourrait être mieux définie.		

	PRÉSENCE DE L'ÉLÉMENT	COMMENTAIRES SUR L'ÉLÉMENT	ARTICULATION AVEC LES AUTRES ÉLÉMENTS DE LA LOGIQUE DE L'ÉVALUATION	AUTRES COMMENTAIRES
OPÉRATIONNALISATION DE L'ÉVALUATION				
<i>1. Question d'évaluation</i>				
Expert A	oui	La première question d'évaluation n'est pas claire. L'utilisation des termes «résultats des mesures» crée de l'ambiguïté.		Suggestion de reformulation de la première question d'évaluation: «Les mesures prévues ont-elles été implantées? Dans quelle mesure?»
Expert B				
Expert C	oui			
<i>2. Objectif d'évaluation</i>				
Expert A	oui			
Expert B				La structure de l'opérationnalisation de l'évaluation est bien présentée.
Expert C	oui	«Bien clair.»	«L'articulation de l'objectif avec les questions d'évaluation ne me semble pas évidente.» Suggestion: reformuler les questions d'évaluation de façon à augmenter les liens avec l'objectif d'évaluation. Ceci s'applique particulièrement à la deuxième question d'évaluation.	Les termes «résultats des mesures» et «performance des mesures» sont utilisés concernant la première question d'évaluation. Suggestion: unifier l'utilisation de ces termes.
<i>3. Type d'évaluation</i>				
Expert A				
Expert B				
Expert C	oui	L'élément n'informe pas beaucoup, en particulier le premier paragraphe qui manque de clarté.		

	PRÉSENCE DE L'ÉLÉMENT	COMMENTAIRES SUR L'ÉLÉMENT	ARTICULATION AVEC LES AUTRES ÉLÉMENTS DE LA LOGIQUE DE L'ÉVALUATION	AUTRES COMMENTAIRES
CHOIX STRATÉGIQUES POUR LA 1ÈRE QUESTION D'ÉVALUATION				
<i>1. Objet</i>				
Expert A		Certains des objets sont presque des variables, ce qui crée une ambiguïté.		Il n'est pas certain que le tableau 0.1 ajoute à la compréhension. Question: Faudrait- il inverser les termes?
Expert B				
Expert C	oui			
<i>2. Critères</i>				
Expert A	oui	Suggestion de reformulation des critères: modifier «L'adéquation entre les moyens de communication utilisés par le programme et ceux utilisés par les voisins» par «Le niveau d'adéquation entre les moyens de communication utilisés par le programme et ceux utilisés par les voisins»; modifier «L'efficacité de la promotion du programme dans la zone» par «Le niveau de pertinence de la promotion du programme dans la zone»; modifier «La diffusion des modalités de participation» par «Le niveau de diffusion des modalités d'utilisation.»		
Expert B				
Expert C	oui			

	PRÉSENCE DE L'ÉLÉMENT	COMMENTAIRES SUR L'ÉLÉMENT	ARTICULATION AVEC LES AUTRES ÉLÉMENTS DE LA LOGIQUE DE L'ÉVALUATION	AUTRES COMMENTAIRES
CHOIX STRATÉGIQUES POUR LA 1ÈRE QUESTION D'ÉVALUATION (suite)				
<i>3. Variables observables</i>				
Expert A	oui	«Présentation un peu mêlante.»		"Le tableau 0.2 est aidant."
Expert B				
Expert C	oui			
<i>4. Standards</i>				
Expert A				
Expert B				
Expert C	oui	«Le tableau 0.2 permet de bien voir l'articulation entre critères, variables observables et standards»		
JUGEMENT POUR RÉPONDRE À LA 1ÈRE QUESTION D'ÉVALUATION				
Expert A	Pas de présence du jugement parce qu'il n'y a pas encore de données, mais le jugement est prévu.	Intéressant de prévoir le jugement afin de guider la démarche.		Suggestion: présenter le jugement sous forme de tableau pour éviter des confusions.
Expert B				
Expert C	oui	«Pas suffisamment explicite.»		

	PRÉSENCE DE L'ÉLÉMENT	COMMENTAIRES SUR L'ÉLÉMENT	ARTICULATION AVEC LES AUTRES ÉLÉMENTS DE LA LOGIQUE DE L'ÉVALUATION	AUTRES COMMENTAIRES
CHOIX STRATÉGIQUES POUR LA 2IÈME QUESTION D'ÉVALUATION				
1. Objet				
Expert A	oui		Le lien entre l'objet et la deuxième question d'évaluation n'est pas clair.	Question: Faudrait-il reformuler la deuxième question d'évaluation? L'objet semble orienter l'évaluation vers une évaluation de type <i>efficience</i> .
Expert B				
Expert C				
2. Critères				
Expert A	oui	Les deux étapes proposées pour répondre à la deuxième question comportent des critères.		
Expert B				
Expert C	oui			
3. Variables observables				
Expert A		«Je suis un peu mêlée pour la deuxième question. Cela me semble refléter de l'efficience (ressources nécessaires pour produire les activités)». Si ce cela ne s'inscrit pas dans une perspective d'efficience, le traitement n'est pas clair.		
Expert B				
Expert C	oui			

	PRÉSENCE DE L'ÉLÉMENT	COMMENTAIRES SUR L'ÉLÉMENT	ARTICULATION AVEC LES AUTRES ÉLÉMENTS DE LA LOGIQUE DE L'ÉVALUATION	AUTRES COMMENTAIRES
--	-----------------------	----------------------------	---	---------------------

CHOIX STRATÉGIQUES POUR LA 2IÈME QUESTION D'ÉVALUATION (suite)

4. Standards

Expert A				
Expert B				
Expert C	oui	«Le tableau 0.4 permet de bien voir l'articulation entre critères, variables observables et standards.»		

JUGEMENT POUR RÉPONDRE À LA 2IÈME QUESTION D'ÉVALUATION

Expert A				
Expert B				
Expert C	oui	Manque d'explication		

Autres commentaires sur le dispositif d'évaluation

	ARTICULATION DE LA DÉMARCHE (LOGIQUE D'ÉVALUATION- MODÉLISATION DE L'ÉVALUATION)	PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE (LOGIQUE D'ÉVALUATION-MODÉLISATION DE L'ÉVALUATION)	TERMINOLOGIE	MODÈLE D'ÉVALUATION
Expert A	La cohérence interne semble respectée (articulation entre les éléments) et elle devrait permettre un éventuel jugement (avec les réserves que je mets: est-ce qu'on veut regarder les activités qui ont été effectuées ou on veut établir l'efficacité des activités-coûts et temps? «Démarche intéressante et rigoureuse». La démarche s'avère «logique» dans son ensemble. «La cohérence des éléments vers le jugement à porter est très intéressante. J'avoue que cela constitue une contribution significative parce que peu d'évaluateurs font cette démarche - difficile parce que rigoureuse - mais payante.»	La présentation rend l'analyse de l'information un peu difficile. Suggestion: développer séparément la modélisation et la méthode, développer l'information sous forme de tableau.	Les Européens utilisent le terme «dispositif» comme synonyme de programme. Suggestion: utiliser les termes «planification» de l'évaluation plutôt que «dispositif» d'évaluation.	
Expert B				Le modèle du processus d'évaluation est présenté avec clarté et précision. La dimension temporelle n'est pas indiquée sur les questionnaires.
Expert C		Suggestion: améliorer la présentation du texte en la rendant plus complète et soignée.		

Nous avons présenté les résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme, la prochaine sous-section présente l'interprétation de ces résultats.

4.3.2 Interprétation des résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme

Pour interpréter les résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme, nous nous sommes basés sur le Tableau 4.2.

Nous avons procédé de la même manière que pour interpréter les résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les PURE (voir sous-section 4.2.2). Cependant, la comparaison des résultats a été réalisée avec les propos des trois experts. Nous tenons aussi à rappeler que l'expert C a reçu une version du dispositif d'évaluation avec une erreur d'impression qui était l'absence d'un paragraphe-clé de la problématique de l'évaluation présentée dans le dispositif. Ceci l'a empêchée de bien comprendre la problématique du dispositif d'évaluation.

L'interprétation des résultats de la validation du dispositif d'évaluation par les experts en évaluation de programme est présentée dans l'ordre des thèmes abordés dans le Tableau 4.2, c'est-à-dire description du programme, problématique du programme, opérationnalisation de l'évaluation, choix stratégiques de la première question d'évaluation, choix stratégiques de la deuxième question évaluation et autres commentaires sur le dispositif d'évaluation.

4.3.2.1 Description du programme

Deux des trois experts s'accordent pour dire que le programme est bien décrit. Parmi les commentaires, deux portent sur le contenu et un porte sur la présentation. L'expert B, qui n'a pas répondu à la grille de validation, note la mauvaise utilisation du concept d'activité à travers le dispositif d'évaluation. Nous partageons cette remarque et trouvons pertinent de corriger cette erreur. Ce même expert propose diverses suggestions. Nous retenons celle qui concerne la recherche de la définition de pauvreté utilisée par le programme SOCAT. Par contre, nous avons préféré ne pas intégrer dans le dispositif d'évaluation la suggestion qui

concerne la quantification des ressources, car nous n'en avons pas besoin maintenant. De plus, au moment de réaliser l'évaluation les ressources auront vraisemblablement changé.

4.3.2.2 Problématique du programme

L'expert A, spécialisé en logique de l'évaluation, considère que la problématique de l'évaluation est bien présentée. L'expert B ne s'est pas prononcé sur la problématique de l'évaluation. L'expert C, à la suite d'une malheureuse erreur d'impression, a reçu une version du dispositif d'évaluation dans laquelle manquaient quelques lignes nécessaires à la compréhension du texte portant sur la problématique. Nous regrettons cette fâcheuse situation et nous nous sommes excusé auprès de cet expert.

4.3.2.3 Opérationnalisation de l'évaluation

Concernant la validation de l'opérationnalisation de l'évaluation, l'expert B note que la structure de l'opérationnalisation de l'évaluation est bien présentée. Les experts A et C notent que les éléments *questions d'évaluation* et *type d'évaluation* manquent de clarté. Elles suggèrent de reformuler les questions d'évaluation pour les rendre plus claires et augmenter leur lien avec l'objectif d'évaluation.

4.3.2.4 Choix stratégiques de la première question d'évaluation

Concernant les choix stratégiques de la première question d'évaluation, les experts A et C ressortent que le Tableau 0.2 facilite la compréhension des choix stratégiques, l'expert C mentionnant que ce tableau «...permet de bien voir l'articulation entre critères, variables observables et standards».

L'expert A suggère de reformuler les critères. Nous trouvons cette suggestion pertinente. Les experts A et C disent que l'élément *jugement* pourrait être plus explicite. L'expert A propose de présenter la démarche prévue pour atteindre le jugement sous forme de tableau pour la rendre plus compréhensible. Elle trouve intéressant d'avoir prévu la démarche permettant d'atteindre le jugement.

4.3.2.5 Choix stratégiques de la deuxième question évaluation

Dans les commentaires qu'elle porte sur l'objet de la deuxième question d'évaluation (Les mesures proposées par les parties prenantes pour augmenter la participation des voisins aux activités de la table zonale sont-elles réalisables?), l'expert A exprime que le lien entre l'objet et la deuxième question d'évaluation n'est pas claire. Elle note aussi que l'objet oriente l'évaluation dans une évaluation de type «efficience». En réalité, notre évaluation est de type implantation (comme nous l'avons expliqué dans le chapitre II, ce chapitre n'étant pas inclus dans le dispositif d'évaluation remis aux experts). Si on y retrouve des concepts d'efficience, c'est que ceux-ci sont importants au moment de l'implantation d'un programme. Nous sommes d'accord avec l'expert A que ceci aurait pu être mieux expliqué.

L'expert C note que «le tableau 0.4 permet de bien voir l'articulation entre critères, variables observables et standards». En ce qui concerne le jugement, elle trouve qu'il n'est pas suffisamment explicite. Nous trouvons cette remarque pertinente.

4.3.2.6 Autres commentaires sur le dispositif d'évaluation

Les thèmes que les experts ont abordés dans la section non structurée de la grille de validation sont l'utilisation de la logique de l'évaluation, la présentation de la logique de l'évaluation et des commentaires d'ordre général à propos du dispositif d'évaluation.

4.3.2.7 Utilisation de la logique de l'évaluation

Relativement à l'utilisation de la logique de l'évaluation, l'expert A émet la réserve suivante: «est-ce qu'on veut regarder les activités qui ont été effectuées ou on veut établir l'efficience des activités coût et temps?». Autrement dit, il conviendrait de clarifier plus précisément ce qu'on cherche à évaluer. Nous trouvons cette remarque pertinente.

L'expert A note également que la démarche est intéressante, rigoureuse et s'avère logique dans son ensemble. Relativement à la cohérence interne, elle note que «la cohérence des éléments vers le jugement à porter est très intéressante. J'avoue que cela constitue une contribution significative parce que peu d'évaluateurs font cette démarche difficile parce que rigoureuse - mais payante.»

Seule l'expert A a abordé le thème portant sur l'articulation de l'ensemble de la logique d'évaluation présentée dans le dispositif d'évaluation. Nous aurions aimé pouvoir trianguler les données des trois experts à ce sujet. Néanmoins, les commentaires de l'expert A sont particulièrement importants étant donné sa spécialisation en logique de l'évaluation.

4.3.2.8 Présentation de la démarche de la logique de l'évaluation

Deux experts sur trois se sont prononcés sur la présentation de la logique de l'évaluation dans le dispositif d'évaluation. Ils recommandent d'améliorer la présentation de la logique de l'évaluation dans le dispositif d'évaluation notamment en utilisant des tableaux et en développant séparément la logique de l'évaluation et la méthode d'évaluation. Nous trouvons ces remarques très pertinentes.

4.3.2.9 Commentaires d'ordre général à propos du dispositif d'évaluation.

Les experts A et B ont émis des commentaires d'ordre général à propos du dispositif d'évaluation. Le commentaire de l'expert A est de nature terminologique. Elle suggère d'utiliser le terme «Planification de l'évaluation» plutôt que celui de «Dispositif d'évaluation». Le terme «planification» est effectivement plus clair et semble plus couramment utilisé.

Les commentaires de l'expert B portent sur le modèle de l'évaluation. Il mentionne que le modèle du processus d'évaluation est présenté avec clarté et précision. Par contre, il remarque que la dimension temporelle n'est pas indiquée dans le questionnaire. Nous tenons à expliquer que nous n'avons pas inclus de notion temporelle au questionnaire étant donné que cette information sera apportée au moment de la validation du questionnaire, tout juste avant l'évaluation.

Nous venons de présenter les résultats et l'interprétation des résultats de cette étude. Dans la prochaine section, nous présentons les limites de l'étude.

4.4 Les limites de l'étude

La première limite de cette étude provient du fait qu'il a fallu traduire et adapter le dispositif d'évaluation initial (rédigé à l'origine en espagnol, dans un vocabulaire accessible aux PURE et dans un texte succinct) pour être en mesure de faire valider sa logique

d'évaluation par des experts en évaluation de programme. Des erreurs ont pu se glisser lors des démarches de traduction et d'adaptation. Il aurait été préférable d'utiliser une seule version du dispositif. Cependant, les caractéristiques de l'étude ne le permettaient pas.

La seconde limite de l'étude est qu'une des validations du dispositif d'évaluation a été réalisée par les PURE eux-mêmes, ce qui peut avoir provoqué des biais puisqu'ils ont participé à l'élaboration du dispositif. Cependant, en accord avec le cadre conceptuel de l'étude, il était nécessaire que les PURE valident eux-mêmes le dispositif d'évaluation.

La troisième limite est que les données des validations ont été recueillies et interprétées par la chercheuse qui a participé à la réalisation du dispositif d'évaluation, ce qui a pu introduire des biais. Le fait que la réunion du groupe de discussion pour la validation du dispositif d'évaluation a été réalisée sur le terrain (en milieu éloigné) a impliqué que nous n'avions pas d'assistant pour observer lors du groupe de discussion. Ceci peut aussi avoir introduit des biais.

La quatrième limite est qu'un des trois experts en évaluation de programme n'a pratiquement pas donné son appréciation à propos du dispositif d'évaluation. Par conséquent, nous avons principalement comparé les appréciations du dispositif d'évaluation apportées par deux experts.

La cinquième limite est que la chercheuse possède une expérience limitée dans le domaine de l'évaluation de programme.

Finalement, il doit être noté que cette étude porte sur la planification d'une évaluation pour un programme particulier dans un contexte spécifique et que, par conséquent, ses résultats ne peuvent être généralisés.

CONCLUSION

Nous avons présenté une étude qui visait à l'élaboration et la validation d'un dispositif d'évaluation pour le programme SOCAT zone 18060. Cette étude a tenu compte de la problématique actuelle dans le champ de l'évaluation de programme, à savoir la difficulté à rendre compte de la réalité complexe des programmes et la non-utilisation des résultats de l'évaluation par les demandeurs d'évaluation.

Le cadre conceptuel qui a guidé cette étude tentait de remédier aux défis cités. Les principales bases conceptuelles de notre recherche ont été l'opérationnalisation de la logique de l'évaluation de Hurteau, Lachapelle et Houle (2006), le modèle d'évaluation basé sur la théorie de programme de Chen (2005), l'évaluation axée sur l'utilisation de ses résultats de Patton (1997) et l'évaluation répondante de Stake (2004).

La méthodologie utilisée pour élaborer et valider le dispositif d'évaluation a été de nature qualitative. Les critères de rigueur observés pour encadrer la qualité de l'étude ont été inspirés des critères propres à la recherche qualitative proposés par Miles et Huberman (2003). Ces critères ont été objectivité/confirmité, fiabilité/sérieux/auditabilité, validité interne/ crédibilité/authenticité.

Les résultats de cette étude sont le dispositif d'évaluation et sa validation. Le dispositif d'évaluation a été validé sur plusieurs plans qui étaient sa clarté, son utilité et son potentiel de réalisation par les PURE. Ceux-ci se sont aussi prononcés sur la perception de leur participation à la réalisation du dispositif d'évaluation. La méthode utilisée pour valider le dispositif d'évaluation avec les PURE a été le groupe de discussion et l'entretien à questions ouvertes.

La validation du dispositif d'évaluation par les PURE fait apparaître que celui-ci est utile pour leur programme. Les PURE soulignent l'importance de réaliser l'évaluation présentée dans le dispositif d'évaluation et se disent prêts à s'engager dans cette réalisation. L'expérience de participer à l'élaboration du dispositif d'évaluation a permis aux PURE d'acquérir des connaissances sur la façon d'analyser «une problématique qui les préoccupe» et la façon de réaliser une évaluation. L'expérience leur a aussi permis de démystifier ce qu'est l'évaluation de programme. Les PURE expriment que les résultats de l'évaluation seront crédibles à leurs yeux parce qu'ils sauront comment cette évaluation aura été réalisée. Les témoignages des PURE concernant leur expérience d'élaboration du dispositif d'évaluation coïncident avec ce que disent Patton (1997) et Wandersman et *al.* (2005) qui ressortent que l'implication des PURE dans le processus évaluatif comporte l'avantage de favoriser l'utilisation des résultats des évaluations et de sensibiliser les PURE aux démarches évaluatives, ce qui peut contribuer à leur autonomisation dans le domaine de l'évaluation de programme.

Le dispositif d'évaluation a aussi été validé au niveau de sa logique d'évaluation par des experts en évaluation de programme. La méthode utilisée pour valider le dispositif d'évaluation avec les experts en évaluation a été la grille de validation.

La validation des experts en évaluation de programme laisse apparaître que la démarche évaluative présentée est intéressante, rigoureuse et qu'elle s'avère logique dans son ensemble, principalement la cohérence interne des éléments qui permettront de porter un jugement. Les experts en évaluation de programme suggèrent, entre autres, de reformuler les questions d'évaluation pour les rendre plus claires et augmenter leur lien avec l'objectif d'évaluation. Ils recommandent aussi d'améliorer la présentation de la logique de l'évaluation dans le dispositif.

Les limites de cette étude sont des biais qui ont pu se produire dans les procédures de validation du dispositif d'évaluation, le fait que la chercheuse possède une expérience limitée dans le domaine de l'évaluation de programme et le fait que cette étude porte sur la planification d'une évaluation pour un programme particulier dans un contexte spécifique. De ceci ressort que les résultats de cette étude ne peuvent pas être généralisés.

Cette étude a consisté en l'application de connaissances en évaluation de programme afin de les rendre utiles dans un contexte pratique bien défini. La particularité de l'étude a été d'utiliser des connaissances provenant du milieu académique (écrits reconnus dans le domaine de l'évaluation de programme et d'experts en évaluation de programme) ainsi que des connaissances provenant de l'intervention pratique (celles de parties prenantes d'un programme visant à l'amélioration des conditions de vie de familles démunies dans le nord de l'Uruguay). Le défi de la chercheuse a été d'intégrer ces deux types de connaissances dans le but de produire un dispositif d'évaluation qui soit valide et qui réponde aux besoins spécifiques de ses futurs utilisateurs. Cette expérience a enrichie les connaissances en évaluation de programme des parties prenantes et de la chercheuse.

Concernant les connaissances en évaluation de programme acquises par des parties prenantes, nous tenons à noter que tant les parties prenantes elles-mêmes que les auteurs Patton (1997) et Wandersman et *al.* (2005) les associent à l'autonomisation au niveau de l'évaluation de programme.

Il nous semble important de remarquer que les parties prenantes du programme ont ressorti que la problématique sur laquelle elles ont centré l'évaluation présentée dans le dispositif (augmenter l'implication des gens dans l'amélioration de leur conditions de vie) leur tient à cœur et va au-delà du programme lui-même. Cette idée dépasse le concept de programme et revient à utiliser l'évaluation comme un outil pour améliorer la vie ainsi que mentionné par Patton (1997).

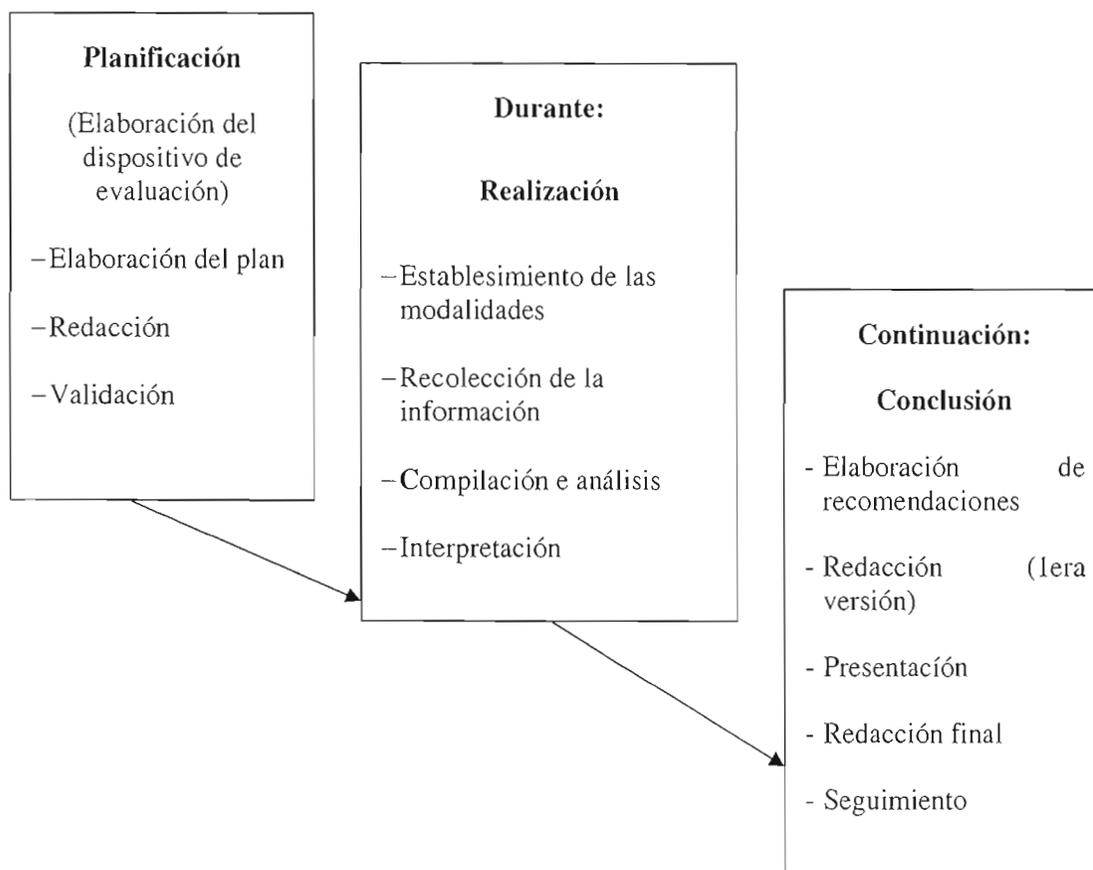
Relativement à l'utilisation ultérieure de l'étude (qui était un des défis principaux relevé dans notre problématique), nos espoirs sont nourris par le fait qu'au moment de déposer ce mémoire, le coordonnateur du PDR nous indique son intérêt, ainsi que celui de l'équipe-terrain du programme SOCAT zone 180601, à utiliser les résultats de cette étude. Ceci est d'autant plus encourageant que le gestionnaire des programmes en Amérique Latine pour Les œuvres du Cardinal Léger s'est dit intéressé à connaître les résultats de l'étude.

APPENDICE A

DOCUMENTS AYANT SERVI À L'ÉLABORATION DU DISPOSITIF

A.1 Principales étapes d'une évaluation de programme - Principales etapas de una evaluación de programa

Traduction et adaptation du schéma: Les grandes étapes d'une évaluation de Hurteau (2005)



A.2 Étapes et calendrier de travail pour l'élaboration et la validation du dispositif d'évaluation - **Etapas y calendario para la elaboración del dispositivo de evaluación** (doc. de trabajo)

Evaluadora:

direccion electronica.

Tel.

Antes: Planificación (Elaboración del dispositivo de evaluación)	Tareas	Quien	Encuentros
1-Elaboración del plan	<p>→ <i>Conocimiento del programa encuentros / lecturas /visitas del programa</i></p> <p>-----</p> <p>Descripción del programa/problema (motivación para emprender la evaluación)/preguntas y objetivo de evaluación/objeto de evaluación (definirlo y especificarlo)</p> <p>-----</p> <p>Tipo de evaluación / estrategia y metodología (Objeto, criterios, estandartes, variables observables, modalidades de recolección y de análisis</p> <p>-----</p> <p>Confirmación y reajuste de las diferentes etapas del dispositivo</p>	<p><i>Evaluadora</i></p> <p>-----</p> <p>Equipo de elaboración del dispositivo</p> <p>-----</p> <p>Equipo de elaboración del dispositivo</p>	<p>-----</p> <p>Febrero un encuentro</p> <p>-----</p> <p>Marzo Uno o dos encuentros</p>
2- Redacción	<p>→ <i>Redacción del dispositivo</i></p>	<p><i>Evaluadora</i></p>	<p>-----</p>
3- Validación	<p>→ Validación</p>	<p>Equipo de elaboración del dispositivo</p> <p>-----</p> <p><i>Expertos UQAM.</i></p>	<p>Marzo o abril un encuentro</p> <p>-----</p> <p>Agosto</p>

APPENDICE B

DOCUMENTS CONCERNANT LES VALIDATIONS DU DISPOSITIF PAR LES P.U.R.E.

B1 - Lettre d'invitation à participer à une rencontre de l'équipe terrain et au groupe de discussion (carta de invitación a participar a un encuentro y al grupo de discusión)

B2 - Protocole d'animation du groupe de discussion de l'équipe terrain.

B3- Protocole d'animation pour l'entretien à questions ouvertes avec le coordonnateur du PDR

B4 - Deuxième liste de codes ayant servi dans l'analyse des données de la validation du dispositif d'évaluation par l'équipe terrain

B5 - Troisième liste de codes ayant servi dans l'analyse des données de la validation dispositif d'évaluation par l'équipe terrain

B.1 **Lettre d'invitation à participer à une rencontre de l'équipe terrain et au groupe de discussion** (carta de invitación a participar a un encuentro y al grupo de discusión)

Estimada -----

Le invito a participar en los dos últimos encuentros para finalizar la construcción de la herramienta de evaluación sobre la cual hemos trabajado.

Los encuentros serán los 5 y 6 de abril. A las 19h en el local del grupo 42 viviendas.

En el encuentro del 5 de abril entregaré y presentaré el dispositivo de evaluación y responderé a vuestras preguntas. En el encuentro del 6 de abril discutiremos sobre el dispositivo y tomaré vuestros comentarios.

Cuento con su presencia en los 2 encuentros, porque su experiencia enriquecedora y su conocimiento del programa son fundamentales para validar el material de evaluación y garantizar que la herramienta de evaluación sea útil para seguir realizando vuestro interesante trabajo de desarrollo con el programa SOCAF.

Le recuerdo que como en los encuentros anteriores utilizaremos la grabadora para no olvidar ningún comentario y también que usted esta libre de retirarse de la reunión si lo desea. Si necesita información adicional no dude en contactarme 099 90 59 69.

Estudiante en el programa Maîtrise en éducation
Faculté des sciences de l'éducation
Université du Québec à Montréal
La investigación se realiza bajo la dirección del profesor Juan Wood.

B.2 **Protocole d'animation du groupe de discussion de l'équipe terrain**

Ce document de travail a guidé l'animation du groupe de discussion, pour la validation du dispositif d'évaluation, avec l'équipe-terrain. Comme l'animation a eu lieu en espagnol, ce document de travail est rédigé principalement dans cette langue. Cependant, lors de l'élaboration du document nous avons décidé de rédiger les titres des principales sections en français. C'est un choix personnel qui nous a aidé dans l'animation du groupe de discussion.

Dans ce document, le sigle SOCAT réfère au programme SOCAT zone 180601.

1-Bienvenue (remerciements, rappel des règles d'éthique, du déroulement du groupe de discussion, encouragement à participer)

2-Introduction à la discussion (10 à 15mn)

2.1- Question d'ouverture

¿Puede nombrarse y decir a qué barrio pertenece? (10 a 20 segundos cada uno)

2.2- Question d'introduccion

¿Qué importancia tiene que cuando el SOCAT evalué su trabajo, se utilizó una herramienta que planifique la evaluación?

3-Discussion (60 a 90 minutos)

3.1- Question de transition (10 mn)

¿Según ustedes, cuáles son las cualidades que tiene que tener la herramienta que guía la evaluación?

3.2- Preguntas claves

Tema 1 : Claridad del dispositivo

(Mostrando la figura del cono con todas las etapas de un dispositivo de evaluación)

Ayer leímos el dispositivo y recuerdan que es como un cono con varias partes leer cada una.

¿De todas esas partes, cuáles les quedaron mas claras?

¿De todas esas partes, cuáles son las menos claras?

¿Qué elementos permitirían aclarar esas partes?

Tema 2 : Utilidad

¿Qué utilidad la utilización de esta herramienta le puede dar al SOCAT? (*Mostrando la herramienta =el dispositivo*)

¿Cómo se puede aumentar la utilidad de esa herramienta?

PAUSE COLLATION

Tema 3 : Potencial de realización (15mn)

¿Qué elementos de la herramienta garantizan su utilización?

¿Qué elementos de la herramienta pueden dificultar su utilización?

¿Qué modificaciones se pueden hacer para que la herramienta tenga más chances de ser utilizada?

Tema 4 : Empoderamiento

¿Qué significó para cada uno, participar en esta experiencia de construcción de la herramienta de evaluación?

¿Qué impacto tiene para el SOCAT que ustedes hayan participado en esta experiencia de construcción de herramienta.

4- Synthèse (15mn)

Pregunta final

¿Considerando todo lo que se ha dicho esta noche, ¿Qué les parece a cada uno de ustedes que es lo más importante a recordar?

B.3 Protocole d'animation pour l'entretien à questions ouvertes avec le coordonnateur du PDR

Ce document de travail a guidé l'animation de l'entretien à questions ouvertes, pour la validation du dispositif d'évaluation, avec le coordonnateur du PDR. Comme l'animation a eu lieu en espagnol, ce document de travail est rédigé dans cette langue. C'est un choix personnel qui nous a aidé dans l'animation de l'entretien à question ouvertes.

Dans ce document, le sigle SOCAT réfère au programme SOCAT zone 180601.

Agradecimiento por la disponibilidad

Objetivo de la entrevista: validar el dispositivo de evaluación

Los temas: Claridad, Utilidad y Potencial de realización de del dispositivo de evaluación y el Impacto de la experiencia de participación a la construcción del dispositivo.

Modalidades: trataremos un tema a la ves, en el orden que los he mencionado al terminar las preguntas sobre un tema preguntaré si deseas agregar mas información y anunciaré el tema siguiente. Al finalizar todas las preguntas puede si lo desea agregar más información aunque no se situé dentro de los temas mencionados.

No hay buenas ni malas preguntas son todos comentarios para mejorar el dispositivo.

Vamos a utilizar la grabadora para no perder ningún dato

Tema 1 : Claridad del dispositivo de evaluación

-Si recordamos los diferentes puntos abordados en el dispositivo de evaluación (mostrar el cono y volver a leerlo).

¿De todos estos puntos desarrollados en el dispositivo, cuáles te parecen más claros?

¿De todos estos puntos cuáles te parecen menos claros?

¿Qué elementos permitirían aclarar estos puntos?

Terminamos con las preguntas sobre el tema claridad del dispositivo de evaluación.
¿Desea agregar más información con respecto a ese tema?

Entonces pasamos al 2do tema que es la utilidad del dispositivo de evaluación

Tema 2 Utilidad del dispositivo de evaluación

¿De qué forma la utilización del dispositivo de evaluación le puede servir al SOCAT de Tacuarembó?

¿Cómo se puede aumentar la utilidad de esta herramienta?

Aquí terminamos con las preguntas sobre el tema utilidad del dispositivo de evaluación.

¿Deseas agregar más información con respecto a ese tema?

Entonces podemos pasar al 3er tema el potencial de utilización

Tema 3 Potencial de realización del dispositivo de evaluación

¿Qué elementos del dispositivo favorísan su utilización?

¿Qué elementos del dispositivo pueden dificultar su utilización?

¿Qué modificaciones se pueden hacer para que la herramienta tenga mas chances de ser utilizada?

Aquí terminamos con las preguntas sobre el tema 3 Potencial de realización del dispositivo de evaluación.

¿Deseas agregar más información con respecto a ese tema?

Entonces podemos pasar al ultimo tema impacto de la experiencia de participación en la construcción del dispositivo de evaluación

Tema 4 impacto de la experiencia de participación en la construcción del dispositivo de evaluación

Tu participación a la construcción del dispositivo de evaluación fue diferente a la de los participantes del SOCAT en Tacuarembó. Como coordinador del PDR propusiste el tema de evaluación en el encuentro en Montreal, también brindaste el soporte a la organización de la realización del dispositivo aquí, y tuvimos varios encuentros de información sobre el programa y también estuviste informado del seguimiento de la realización del dispositivo.

¿Qué significó para ti, tu experiencia de participación en la construcción del dispositivo de evaluación?

¿Para los integrantes del grupo que participaron a la elaboración del dispositivo de evaluación, qué significado puede tener haber participado de esa experiencia?

¿Qué significado tiene para el SOCAT de Tacuarembó que un grupo haya participado en esta experiencia de construcción del dispositivo de evaluación?

¿Qué significado tiene para el PDR que el SOCAT de Tacuarembó haya participado en esta experiencia de construcción del dispositivo de evaluación?

Aquí terminamos con el último tema: impacto de la experiencia de participación en la construcción del dispositivo de evaluación ¿Deseas agregar mas información con respecto a este tema?

Hemos abordado todos los temas previstos: Claridad, utilidad y potencial de utilización del dispositivo de evaluación e impacto de la experiencia de participación a la construcción del dispositivo de evaluación.

¿Deseas agregar otra información sobre alguno de estos temas?

¿Deseas agregar otra información sobre el dispositivo de evaluación aunque no este dentro de los temas abordados?

Agradecimiento

Recuerdo de las próximas etapas: validación por los expertos en evaluación de programas

B.4 Deuxième liste de codes ayant servis dans l'analyse des données de la validation du dispositif d'évaluation par l'équipe-terrain

[Clarté du dispositif d'évaluation]

[Toutes les composantes du dispositif d'évaluation sont claires]

[Suggestions pour améliorer la clarté du dispositif d'évaluation]

[Utilité du dispositif d'évaluation]

[Réalisation de l'évaluation planifiée dans le dispositif d'évaluation]

[Perception de l'expérience d'avoir participé au dispositif d'évaluation]

[Thème qui ne correspond à aucun des codes actuels]

[Unité de sens à relire car la compréhension actuelle ne nous permet pas de classer l'unité de sens dans les codes existants]

[Suggestions pour améliorer le dispositif d'évaluation]

B.5 Troisième liste de codes ayant servis dans l'analyse des données de la validation du dispositif d'évaluation par l'équipe terrain

[Clarté du dispositif d'évaluation]

[Toutes les composantes du dispositif d'évaluation sont claires]

[Suggestions pour améliorer la clarté du dispositif d'évaluation]

[Utilité du dispositif d'évaluation]

[Utilité de la question d'évaluation présentée dans le dispositif d'évaluation]

[Raisons qui rendent le dispositif d'évaluation utile]

[Réalisation de l'évaluation planifiée dans le dispositif d'évaluation]

[Réalisation de l'évaluation planifiée dans le dispositif d'évaluation par évaluateur externe]

[Réalisation de l'évaluation planifiée dans le dispositif d'évaluation à l'interne du programme]

[Perception de l'expérience d'avoir participé au dispositif d'évaluation]

[Transcendance, au delà du programme, de la problématique présentée dans le dispositif d'évaluation]

[Thème qui ne correspond à aucun des codes actuels]

[Suggestions pour améliorer le dispositif d'évaluation]

APPENDICE C

DOCUMENTS ACCOMPAGNANT LA VALIDATION DU DISPOSITIF PAR LES EXPERTS EN ÉVALUATION DE PROGRAMME

C1- Lettre de présentation

C2- Définitions de *dispositif d'évaluation* et de « *logique de l'évaluation* » que nous retenons pour cette validation ainsi que le schéma de la « *logique de l'évaluation* » de Hurteau, Lachapelle et Houle (2006) qui a guidé élaboration du dispositif

C3- Grille de validation

C4- Informations sur l'élaboration du dispositif d'évaluation

C5- Glossaire

C6- Liste des abréviations, sigles et acronymes.

C.1 Lettre de présentation

Montréal, le 14 avril 2007

Madame,

Tout d'abord, nous vous remercions de participer à la validation du dispositif d'évaluation élaboré pour le programme *Servicio de Orientación Consulta y Articulación Territorial (SOCAT)* zone 18060².

Cette validation se situe dans le cadre du programme de Maîtrise en Éducation de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'UQAM.

Le programme SOCAT zone 180601 auquel s'adresse le dispositif d'évaluation est implanté en Uruguay. Nous nous intéressons à la coopération internationale et voulons partager le fruit du travail réalisé dans le cadre de la maîtrise en le rendant utile à un pays en développement. Lors d'un stage en Uruguay en 2004, nous avons rencontré le coordonnateur du *Programa de Desarrollo Regional (PDR)*³. Le PDR est une organisation non gouvernementale (ONG) établie en Uruguay depuis 1991. Elle a été financée par les Œuvres du Cardinal Léger et par le *Canadian Christian Fund for Children*. Le PDR gère, coordonne et soutient un réseau de différents programmes à caractères communautaire, social et éducatif dans le nord de l'Uruguay. Lors d'un stage en Uruguay en 2005, nous avons exploré avec le coordonnateur du PDR les possibilités de coopération. En 2006, nous avons conclu une

² Service d'Orientación Coordination et Articulación Territoriale zone 18060.

³ Nom complet du programme: *Grupo de Promoción del Desarrollo Regional- Programa de Desarrollo Regional* . Groupe de Promotion du Développement Régional-Programme de Développement Régional.

entente de coopération avec le coordonnateur du PDR⁴. Cette entente consiste à élaborer et valider un dispositif d'évaluation du programme SOCAT zone 180601, géré par le PDR.

Nous avons élaboré le dispositif d'évaluation du programme SOCAT zone 180601 avec des participants du programme. Ces participants ont validé le dispositif d'évaluation tant au niveau de sa clarté que de son utilité et son potentiel de réalisation.

Il nous semble essentiel de valider la « logique de l'évaluation » du dispositif avant que celui-ci ne soit utilisé dans la réalisation de l'évaluation. C'est pourquoi, nous vous demandons de valider la « logique de l'évaluation » du dispositif et d'apporter tout commentaire que vous jugez pertinent pour améliorer ce dispositif. Celui-ci sera amélioré à la lumière de vos commentaires et pourra alors être utilisé pour réaliser l'évaluation du programme SOCAT zone 180601.

Ci-joint, vous trouverez :

- les définitions de *dispositif d'évaluation* et de « *logique de l'évaluation* » que nous retenons pour cette validation ainsi que le schéma de la « logique de l'évaluation » de Hurteau, Lachapelle et Houle (2006) qui a guidé l'élaboration du dispositif;
- une grille de validation;
- des informations sur l'élaboration du dispositif d'évaluation;
- un glossaire;
- une liste des abréviations, sigles et acronymes;
- le dispositif d'évaluation.

Pour procéder à la validation du dispositif d'évaluation, nous vous suggérons les étapes suivantes:

- Lire les définitions de *dispositif d'évaluation* et de « *logique de l'évaluation* » que nous retenons pour cette validation et prendre connaissance du schéma de la «logique

⁴ Le travail que nous réalisons dans le cadre de cette entente n'est pas rémunéré.

de l'évaluation» de Hurteau, Lachapelle et Houle (2006) qui a guidé l'élaboration du dispositif;

- Prendre connaissance de la grille de validation;
- Lire les informations sur l'élaboration du dispositif d'évaluation et faire une première lecture du dispositif d'évaluation en utilisant au besoin le glossaire et la liste des abréviations, sigles et acronymes;
- Compléter la grille de validation.

Ne vous laissez pas impressionner par l'ampleur de la grille de validation ni par celle du dispositif d'évaluation. La grille s'étend sur de nombreuses pages car nous avons choisi de vous présenter un document aéré pour faciliter sa clarté et rendre son utilisation agréable. Le dispositif d'évaluation est complété par une annexe qui rend le document volumineux. Nous tenions à mettre cette annexe à votre disposition car elle offre une description détaillée du programme et présente le pays et la région où le programme est implanté. Ces informations nous semblent utiles étant donné la complexité du programme et le fait qu'il soit établi à l'étranger. Vous pourrez consulter cette annexe au besoin.

Pour plus d'information concernant cette validation, vous pouvez me contacter au ou par courriel.

Au nom de l'équipe du programme SOCAT zone 180601 qui a participé à la réalisation de ce dispositif d'évaluation et en notre propre nom, nous vous remercions de votre implication dans cette validation et vous souhaitons un agréable exercice.

Étudiante au programme de Maîtrise en Éducation
Faculté des Sciences de l'Éducation
UQAM

- C.2 Définitions de *dispositif d'évaluation* et de *logique de l'évaluation* que nous retenons pour cette validation ainsi que le schéma de la « logique de l'évaluation » de Hurteau, Lachapelle et Houle (2006) qui a guidé élaboration du dispositif

DÉFINITIONS DES TERMES «DISPOSITIF D'ÉVALUATION» ET « LOGIQUE D'ÉVALUATION » DANS LE CADRE DE CETTE VALIDATION

Dispositif d'évaluation

Pour Gaudreau (2001) la démarche générale d'une évaluation se compose de trois étapes qui se succèdent dans le temps:

- La préparation de l'évaluation;
- L'action même d'évaluer;
- Le suivi de l'évaluation qui a été réalisée.
- L'étape de préparation de l'évaluation comprend trois phases: la rédaction du plan d'évaluation, la production des instruments et l'établissement des règles d'éthique.

Nous entendons par dispositif d'évaluation le document qui présente la rédaction du plan d'évaluation. Le dispositif d'évaluation joue un rôle fondamental dans les étapes d'une évaluation. Il guide l'évaluation en indiquant:

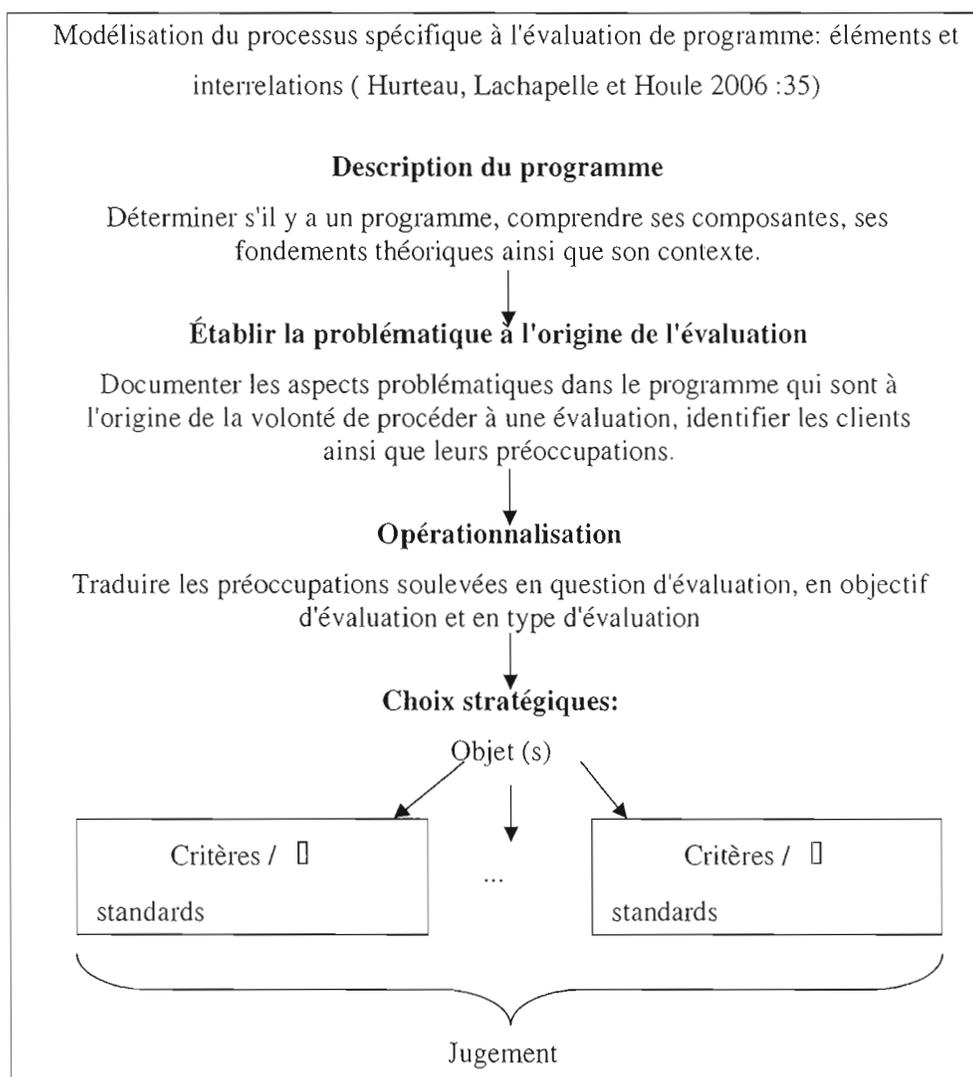
- quelle est l'information dont le programme a besoin;
- quel est le processus à suivre pour obtenir cette information;
- comment utiliser l'information obtenue.

«Logique de l'évaluation» du dispositif d'évaluation

Dans le cadre de cette validation, nous entendons par « logique de l'évaluation » du dispositif d'évaluation, la présence et l'articulation des éléments qui constituent la logique de l'évaluation en tant que métastructure servant de « squelette » à l'évaluation. Selon Hurteau, Lachapelle et Houle (2006) ces éléments sont:

- la description du programme;
- la problématique;
- l'opérationnalisation;
- les choix stratégiques.

Ces éléments et leurs interrelations sont illustrés dans la figure présentée par Hurteau, Lachapelle et Houle (2006).



Pour alléger le texte, les références bibliographiques citées dans cette section sont détaillées dans la liste de références du dispositif d'évaluation.

C.3 Grille de validation

GRILLE DE VALIDATION DE LA « LOGIQUE DE L'ÉVALUATION » DU
DISPOSITIF D'ÉVALUATION DU PROGRAMME *SERVICIO DE
ORIENTACIÓN CONSULTA Y ARTICULACIÓN TERRITORIAL, ZONA
180601* (Service d'Orientation, consultation et Articulation Territoriale, zone
180601) EN URUGUAY

Objectif de la grille de validation

L'objectif de cette grille de validation est de recueillir vos commentaires à propos de la « logique de l'évaluation » du dispositif d'évaluation du programme SOCAT zone 180601.

Composition de la grille de validation

Cette grille se compose de huit sections. Les sept premières sections se rapportent aux éléments de la « logique de l'évaluation » tels que présentés dans Hurteau, Lachapelle et Houle (2006). La huitième section est destinée à recueillir tout autre commentaire que vous jugerez pertinent d'ajouter à propos du dispositif d'évaluation. Les sections de cette grille de validation sont:

- La description du programme;
- La problématique de l'évaluation;
- L'opérationnalisation de l'évaluation (question d'évaluation, objectif d'évaluation et type d'évaluation);
- Les choix stratégiques pour la première question d'évaluation (objet, critères, variables observables, standards);
- Le jugement pour répondre à première question d'évaluation;
- Les choix stratégiques pour la deuxième question d'évaluation (objet, critères, variables observables, standards);
- Le jugement pour répondre à la deuxième question d'évaluation;
- Les autres commentaires sur le dispositif d'évaluation.

Les sections trois, quatre et six comportent divers éléments.

Exercice demandé

Pour chacune des sept premières sections, nous vous demandons:

- d'indiquer si le ou les éléments nommés dans la section se retrouvent dans le dispositif d'évaluation;
- de commenter le ou les éléments nommés dans la section;
- de commenter l'articulation de l'élément nommé avec les autres éléments de la logique de l'évaluation;
- d'ajouter d'autres commentaires qui vous semblent pertinents.

Pour la huitième section, nous vous demandons d'écrire tout commentaire que vous jugerez pertinent à propos du dispositif d'évaluation.

Démarche à suivre suggérée pour compléter la grille de validation

Avant de compléter cette grille, nous vous suggérons de vous familiariser avec le dispositif d'évaluation. Vous pouvez vous aider du glossaire, de la liste des sigles et acronymes et de l'annexe du dispositif d'évaluation. Pour compléter la grille nous vous proposons la démarche suivante:

- Repérer dans le dispositif d'évaluation chaque élément de la grille (utiliser la table des matières du dispositif d'évaluation). Par exemple, le premier élément de la grille *Description du programme* se retrouve à la page 5 du dispositif d'évaluation;
- Lire la section du dispositif d'évaluation correspondant à l'élément présenté dans la grille. Lire aussi les sections du dispositif d'évaluation qui selon vous sont en lien avec l'élément présenté dans la grille;
- À la lumière de vos lectures, de vos connaissances et de votre appréciation, compléter l'espace de la grille réservé à l'élément en question.

Vos commentaires serviront à améliorer le dispositif d'évaluation.

Section 1: Description du programme

Élément: Description du programme

Présence de l'élément:

Commentaires sur l'élément:

Articulation avec les autres éléments de la logique de l'évaluation

Autres commentaires

Section 2: Problématique de l'évaluation

Élément: Problématique de l'évaluation

Présence de l'élément:

Commentaires sur l'élément:

/

Articulation avec les autres éléments de la logique de l'évaluation:

Autres commentaires:

Section 3: Opérationnalisation de l'évaluation

Élément: Question d'évaluation

Présence de l'élément:

Commentaires sur l'élément:

Articulation avec les autres éléments de la logique de l'évaluation:

Autres commentaires:

Section 3 (suite): Opérationnalisation de l'évaluation

Élément: Objectif d'évaluation

Présence de l'élément:

Commentaires sur l'élément:

Articulation avec les autres éléments de la logique de l'évaluation:

Autres commentaires:

Section 3 (suite): Opérationnalisation de l'évaluation

Élément: Type d'évaluation

Présence de l'élément:

Commentaires sur l'élément:

Articulation avec les autres éléments de la logique de l'évaluation:

Autres commentaires:

Section 4: Choix stratégique pour la première question d'évaluation

Élément: Objet

Présence de l'élément:

Commentaires sur l'élément:

Articulation avec les autres éléments de la logique de l'évaluation:

Autres commentaires:

Section 4 (suite): Choix stratégique pour la première question d'évaluation

Élément: Critères

Présence de l'élément:

Commentaires sur l'élément:

Articulation avec les autres éléments de la logique de l'évaluation:

Autres commentaires:

Section 4 (suite): Choix stratégique pour la première question d'évaluation

Élément: Variables observables

Présence de l'élément:

Commentaires sur l'élément:

Articulation avec les autres éléments de la logique de l'évaluation:

Autres commentaires:

Section 4 (suite) : Choix stratégique pour la première question d'évaluation

Élément: Standards

Présence de l'élément:

Commentaires sur l'élément:

Articulation avec les autres éléments de la logique de l'évaluation:

Autres commentaires:

Section 5: Jugement pour répondre à la première question d'évaluation

Élément: Jugement pour répondre à la première question d'évaluation

Présence de l'élément:

Commentaires sur l'élément:

Articulation avec les autres éléments de la logique de l'évaluation:

Autres commentaires:

Section 6: Choix stratégique pour la deuxième question d'évaluation

Élément: Objet

Présence de l'élément:

Commentaires sur l'élément:

Articulation avec les autres éléments de la logique de l'évaluation:

Autres commentaires:

Section 6 (suite): Choix stratégique pour la deuxième question d'évaluation

Élément: Critères

Présence de l'élément:

Commentaires sur l'élément:

Articulation avec les autres éléments de la logique de l'évaluation:

Autres commentaires:

Section 6 (suite): Choix stratégique pour la deuxième question d'évaluation

Élément: Variables observables

Présence de l'élément:

Commentaires sur l'élément:

Articulation avec les autres éléments de la logique de l'évaluation:

Autres commentaires:

Section 6 (suite): Choix stratégique pour la deuxième question d'évaluation

Élément: Standards

Présence de l'élément:

Commentaires sur l'élément:

Articulation avec les autres éléments de la logique de l'évaluation:

Autres commentaires:

Section 7: jugement pour répondre à la deuxième question d'évaluation

Élément: Jugement pour répondre à la deuxième question d'évaluation

Présence de l'élément:

Commentaires sur l'élément:

Articulation avec les autres éléments de la logique de l'évaluation:

Autres commentaires:

Section8: Autres commentaires sur le dispositif dévaluation

C.4 Informations sur l'élaboration du dispositif d'évaluation

Pour réaliser ce dispositif, nous avons utilisé les assises théoriques suivantes: « la logique de l'évaluation » telle que présentée par Hurteau, Lachapelle et Houle (2006), l'évaluation basée sur la théorie de programme ou *Theory-Driven Evaluation* (Chen, 2005) et l'évaluation centrée sur l'utilisation de ses résultats (Patton, 1997).

L'élaboration du dispositif d'évaluation a été réalisée avec la participation d'un groupe de travail réunissant les principaux utilisateurs des résultats de l'évaluation. Ceux-ci étaient parfaitement capables de décrire le programme et d'exprimer la problématique qui les motivait à entreprendre une démarche d'évaluation. Cependant, l'élaboration du dispositif d'évaluation a demandé un effort constant pour rendre abordables les notions d'évaluation. La majorité des participants n'avaient aucune expérience en planification d'évaluation de programme ni en recherche. Pour certains d'entre eux les concepts abstraits semblaient difficiles à saisir. Pour rendre possible les exercices d'élaboration et de validation du dispositif, il nous a donc fallu réduire la quantité de notions à développer en donnant la priorité à celles qui leur seraient plus utiles dans un premier temps. C'est pourquoi, nous avons préféré développer les notions concernant la logique de l'évaluation plutôt que celles concernant le traitement et l'analyse des données. Ce fut une expérience de partage de connaissances. Notre rôle a été de guider la démarche d'élaboration du dispositif tout en rendant accessibles et utilisables des concepts de base en évaluation de programme. Le rôle du groupe qui a participé à l'élaboration du dispositif a été de s'impliquer dans la description du programme et de la problématique qui justifie la démarche évaluative. Les principaux utilisateurs des résultats de cette évaluation ont dû comprendre des concepts de l'évaluation de programme et les appliquer lors de l'élaboration du dispositif. Le dispositif d'évaluation a été élaboré grâce à cette participation active.

Ce dispositif d'évaluation a été validé au niveau de sa clarté, son utilité et son potentiel de réalisation par les principaux utilisateurs des résultats de l'évaluation.

Pour alléger le texte, les références bibliographiques situées dans cette section sont détaillées dans la liste de références du dispositif d'évaluation.

C.5 Glossaire

Pour faciliter la lecture, nous tenons à préciser la signification particulière que prennent certains mots dans le texte.

Territoire. Regroupement de plusieurs zones.

Zone. Il s'agit de la zone d'implantation du programme SOCAT zone180601.

Quartier. Différents quartiers qui constituent la zone.

Voisins. En Uruguay, le terme *vecino* 'voisin' a une signification particulière. En plus de désigner la personne qui réside dans la demeure voisine, ce terme fait référence aux notions de citoyenneté, de solidarité et d'engagement avec le voisinage et la communauté. Tout au long des processus d'élaboration et de validation du dispositif d'évaluation, les principaux utilisateurs des résultats de l'évaluation ont employé abondamment le terme *voisin* en faisant référence à la population ciblée par le programme (les habitants de la zone du SOCAT zone180601). Comme nous n'avons pas trouvé de traduction équivalente en français, c'est ce dernier sens que nous accordons au mot *voisin* dans le texte.

Participants au programme. Ce sont les voisins qui participent au programme SOCAT zone 180601.

C.6 Liste des abréviations, sigles et acronymes

INFAMILIA *Programa Integral de Infancia, Adolescencia y Familia en Riesgo*. Programme Intégral Enfance, Adolescence et Familles à Risque. Infamilia est le programme du ministère du Développement Social qui chapeaute et finance les SOCAT.

PDR *Programa de Desarrollo Regional*. Nom complet du programme: *Grupo de Promoción del Desarrollo Regional- Programa de Desarrollo Regional*. Groupe de Promotion du Développement Régional - Programme de Développement Régional. Le PDR est l'organisation qui gère le programme SOCAT zone 180601.

PIIAF *Programa Integral de Infancia Adolescencia y Familia*. Programme Intégral Enfance Adolescence et Famille. C'est un vaste programme national géré conjointement par les ministères de l'Éducation, de la Santé et du Développement Social. Le but du PIIAF est d'améliorer les conditions de vie et d'insertion sociale des enfants, des adolescents et de leur famille. Le PIIAF englobe le programme Infamilia qui est le programme qui chapeaute et finance les SOCAT.

P.U.R.E. Principaux utilisateurs des résultats de l'évaluation. Ce sont les personnes qui ont participé aux processus d'élaboration et de validation du dispositif d'évaluation.

SOCAT *Servicio de Orientación Consulta y Articulación Territorial*. Service d'Orientation Consultation et Articulation Territoriale. Le dispositif d'évaluation réfère au programme SOCAT zone 180601. Vous trouverez la description de ce programme à la page 5 du dispositif d'évaluation.

APPENDICE D

DISPOSITIF D'ÉVALUATION, VERSION AYANT SERVI À LA VALIDATION PAR
LES EXPERTS EN ÉVALUATION DE PROGRAMME (VERSION TRADUITE EN
FRANÇAIS ET ADAPTÉE)

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DU PROGRAMME:

SERVICIO DE ORIENTACIÓN CONSULTA Y ARTICULACIÓN TERRITORIAL,

ZONA 180601 (Service d'Orientation Consultation et Articulation Territoriale,
zone180601) (Document traduit et adapté)

DANS LE CADRE DE DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN ÉDUCATION

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

PAR

GABRIELA FALERO

mai 2008

TABLE DES MATIÈRES

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

0.1	Introduction	145
0.0.1	Objectif de ce dispositif d'évaluation	145
0.2	Description du programme SOCAT zone 180601	146
0.3	Problématique à l'origine de cette évaluation	149
0.4	Opérationnalisation de cette évaluation	151
0.4.1	Objectif de cette évaluation.....	151
0.4.2	Questions d'évaluation.....	151
0.4.3	Type d'évaluation	151
0.5	Choix stratégiques pour répondre à la première question d'évaluation	151
0.5.1	Objet de la première question d'évaluation	151
0.5.2	Critères, variables observables et standards sélectionnés pour répondre à la première question d'évaluation.....	153
0.6	Choix méthodologiques pour répondre à la première question d'évaluation.....	155
0.6.1	Échantillon pour répondre à la première question d'évaluation.....	155
0.6.2	Mode d'investigation pour répondre à la première question d'évaluation.....	156
0.6.3	Analyse des données pour répondre à la première question d'évaluation	158
0.6.4	Jugement et réponse à la première question d'évaluation.....	158
0.7	Choix stratégique pour répondre à la deuxième question d'évaluation	158
0.7.1	Objet de la deuxième question d'évaluation	159
0.7.2	Critères, variables observables et standards sélectionnés pour répondre à la deuxième question d'évaluation	159
0.8	Choix méthodologiques pour répondre à la deuxième question d'évaluation	160
0.8.1	Échantillon pour répondre à la deuxième question d'évaluation.....	160
0.8.2	Mode d'investigation pour répondre à la deuxième question d'évaluation	162
0.8.3	Analyse des données pour répondre à la deuxième question d'évaluation	164

0.8.4 Jugement et réponse à la deuxième question d'évaluation	164
0.9 Utilisation des résultats pour cette évaluation.....	165
0.10 Conclusion.....	165
0.11 Références	166
APPENDICE A DISPOSITIF D'ÉVALUATION VERSION FRANCAISE DESCRIPTION DU PROGRAMME SOCAT ZONE 180601	167

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

0.1 Introduction

0.0.1 Objectif de ce dispositif d'évaluation

L'objectif de ce dispositif d'évaluation est de guider une évaluation du programme Servicio de Orientación Consulta y Articulación Territorial (SOCAT)⁵ zone 180601. Ce programme est géré par le Programa de Desarrollo Regional (PDR)⁶ et se déroule à Tacuarembó en Uruguay.

Finalité de cette évaluation

La finalité de l'évaluation qui sera guidée par ce dispositif est de rendre compte de la réalité du programme SOCAT zone 180601 et de faire des recommandations en vue de l'améliorer. Il s'agit d'une évaluation formative qui a été suggérée par le PDR.

Élaboration participative du dispositif d'évaluation

Pour garantir l'utilité des résultats de l'évaluation, les principaux utilisateurs des résultats de l'évaluation (P.U.R.E.) doivent participer à l'élaboration du dispositif (Patton, 1997). C'est pour cette raison, que ce dispositif d'évaluation a été réalisé avec la participation d'un groupe de personnes faisant partie du programme SOCAT zone 180601. Ces personnes sont impliquées à différents niveaux dans ce programme.

⁵ Service d'Orientación Coordination et Articulación Territorial

⁶ Nom complet du programme: *Grupo de Promoción del Desarrollo Regional- Programa de Desarrollo Regional* (Groupe de Promotion du Développement Régional-Programme de Développement Régional)

Validation du dispositif d'évaluation

Pour assurer la qualité du dispositif d'évaluation, celui-ci sera validé par des experts en évaluation de programme et par les P.U.R.E.. Ces experts valideront la logique du dispositif et les P.U.R.E. valideront sa clarté, son utilité et ses capacités de réalisation. Ce dispositif d'évaluation se verra modifié à la lumière de ces validations.

Plan du dispositif d'évaluation

Les sections 0.2 et 0.3 du dispositif d'évaluation décrivent respectivement le programme SOCAT zone 180601 et sa problématique. La section 0.4 présente l'opérationnalisation de l'évaluation. Elle comprend l'objectif de l'évaluation, les questions d'évaluation et le type d'évaluation. Les sections 0.5 et 0.6 réfèrent à la première question d'évaluation en exposant respectivement les choix stratégiques et méthodologiques qui lui correspondent. Les sections 0.7 et 0.8 présentent respectivement les choix stratégiques et les choix méthodologiques correspondant à la deuxième question d'évaluation. La section 0.9 traite de l'utilisation des résultats de l'évaluation. La section 0.10 est la conclusion du dispositif d'évaluation. En annexe, se trouve une figure et un texte détaillant la description programme.

0.2 Description du programme SOCAT zone 180601

Le SOCAT zone 180601 dans le cadre des programmes de prévention nationaux

Le programme SOCAT zone 180601 est implanté en Uruguay dans la ville de Tacuarembó. Ce programme est l'un des soixante-dix programmes SOCAT implantés à travers le pays dans les zones considérées à risque de problèmes sociaux.

Les SOCAT sont chapeautés par le programme Infamilia du ministère du Développement Social et s'insèrent dans un vaste programme national géré conjointement par les ministères de l'Éducation, de la Santé et du Développement Social, visant à l'amélioration des conditions de vie et d'insertion sociale des enfants, des adolescents et de leur famille. Ce vaste programme s'appelle Programa Integral de Infancia Adolescencia y Familia (PIIAF).

Similitudes et particularités des programmes SOCAT

Les soixante-dix programmes SOCAT partagent la même structure en ce qui concerne leurs finalités, interventions et facteurs déterminants. Cependant, chaque programme SOCAT présente ses particularités, déterminées par les caractéristiques du contexte de sa zone d'implantation.

Les finalités du programme SOCAT zone 180601

Les finalités du programme SOCAT zone 180601 sont:

- d'améliorer les conditions de vie et d'intégration sociale des enfants et adolescents à risque et de leur groupe familial;
- d'améliorer la qualité de vie dans la zone;
- de développer la région;
- de réduire la pauvreté dans la région.

Les interventions du programme SOCAT zone 180601

Les interventions du programme SOCAT zone 180601 sont:

- Une table zonale (cette intervention du programme est détaillée aux pages 175 et 176 de l'appendice A de ce document);
- Un service d'information aux voisins;
- Un plan d'articulation territoriale.

Les facteurs déterminants du programme SOCAT zone 180601

Les facteurs déterminants sur lesquels le programme SOCAT zone 180601 se base pour atteindre ses objectifs et finalités sont:

- Impliquer les institutions, les groupes communautaires et les voisins dans l'amélioration des conditions de vie de la zone;
- Aborder de façon intégrale les services pour les enfants et adolescents;
- Informer les voisins sur les ressources du milieu.

La zone d'implantation du programme SOCAT zone 180601

Les problématiques présentes dans la zone sont liées à la pauvreté: problèmes de logement et de chômage, manque d'infrastructures rudimentaires, manque d'espaces sécuritaires de jeux pour les enfants et manque d'espaces de rencontre pour les voisins.

Les objectifs du programme SOCAT zone 180601

Les objectifs du programme SOCAT zone 180601 sont:

- À court terme:

- Créer un parc avec un terrain de jeux;
- Améliorer un local communautaire ;
- Soutenir les commissions de quartiers, pour l'obtention de l'assainissement des eaux.

- À moyen terme :

- Offrir des formations aux commissions de quartiers;
- Consolider les bibliothèques;
- Offrir des formations qui améliorent l'intégration au milieu de travail;
- Favoriser l'installation d'une école secondaire dans la zone.

La description du programme SOCAT zone 180601 est détaillé dans:

- L'appendice A: *Description de la théorie du programme SOCAT zone 180601 inspirée de la théorie de programme de Chen (2005)*. Cette description apporte aussi des informations sur le pays et la région où le programme est implanté;
- L'appendice B: Schéma descriptif de la théorie du programme SOCAT zone 180601, inspirée par le schéma de la théorie de programme de Chen (2005).
- Dans la prochaine section, nous présenterons la problématique qui justifie la réalisation de l'évaluation.

0.3 Problématique à l'origine de cette évaluation

La préoccupation exprimée par les P.U.R.E.

Les P.U.R.E. (P.U.R.E.) expriment que la participation des voisins dans les activités qui visent l'amélioration des conditions de vie de la zone est un élément essentiel pour atteindre les objectifs du programme SOCAT zone 180601. Cette idée correspond à la théorie du programme qui présente l'implication des voisins dans l'amélioration des conditions de vie de la zone comme un facteur déterminant pour la réalisation des objectifs et finalités du programme.

Or, les P.U.R.E. expriment de façon unanime leur préoccupation à propos du manque de participation des voisins dans les activités de la table zonale.

Les activités de la table zonale

Au niveau de la table zonale, les voisins sont invités à participer à deux types d'activités soient les réunions de la table zonale et le travail concret. Les réunions de la table zonale impliquent la participation:

- à l'échange d'information sur la zone et sur la gestion du programme;
- à l'établissement des objectifs du programme pour améliorer les conditions de vie de la zone
- au suivi du travail planifié.

Le travail concret est déterminé par la table zonale et permet la réalisation des objectifs visant à l'amélioration des conditions de vie dans la zone. Il s'agit principalement de travail manuel comme par exemple la participation au défrichage du terrain où sera construit le parc ou à la peinture du local communautaire.

Les modes de participation des voisins à la table zonale

Les modes de participation des voisins au programme sont:

- *directs* (les voisins participent eux même aux activités du programme);

- ou *représentatifs* (les leaders de certains quartiers, agents multiplicateurs communautaires du programme, représentants des groupes communautaires ou des institutions de la zone participent aux activités du programme en représentant certains voisins de façon informelle et essaient de les motiver à participer directement aux activités de la table zonale).

Selon les P.U.R.E.S, c'est la participation directe des voisins aux activités de la table zonale qui est insuffisante dans les activités de la table zonale.

Les questionnements des P.U.R.E. à propos du manque de participation des voisins dans les activités de la table zonale

Les questionnements des P.U.R.E. à propos du manque de participation des voisins dans les activités de la table zonale couvrent les aspects suivants:

- Comment les voisins perçoivent les invitations à participer aux activités du SOCAT zone 180601;
- Comment le SOCAT zone 180601 s'y prend pour intégrer les voisins à ses activités;
- Comment les voisins comprennent le fonctionnement du SOCAT zone 180601;
- Comment les voisins apprécient les activités que réalise le programme;
- Comment les voisins perçoivent ce que le SOCAT zone 180601 attend d'eux;
- Si le SOCAT zone 180601 tient compte des opinions des voisins sur leur propre participation.

Le problème ciblé par cette évaluation

La participation des voisins aux activités de la table zonale fait partie des facteurs déterminants à l'atteinte des objectifs du programme. Les P.U.R.E. s'accordent sur la nécessité d'augmenter la participation directe des voisins aux activités de la table zonale. Les P.U.R.E. soulèvent qu'ils éprouvent de la difficulté à motiver les voisins à participer aux activités de la table zonale et désirent que l'évaluation cible ce problème en portant sur les mesures que le programme devrait adopter pour motiver cette participation et la perception des voisins à propos de leur propre participation. La prochaine section présente l'objectif, les questions et le type d'évaluation.

0.4 Opérationnalisation de cette évaluation

0.4.1 Objectif de cette évaluation

Cette évaluation doit offrir l'information qui permettra de déterminer quelles sont les mesures que le programme SOCAT zone 180601 doit utiliser pour augmenter la participation des voisins à ses activités.

0.4.2 Questions d'évaluation

Les deux questions auxquelles cette évaluation veut répondre sont:

- Quel est le résultat des mesures utilisées par le SOCAT zone 180601 pour motiver la participation des voisins aux activités de la table zonale?;
- Les mesures proposées par les *parties prenantes* pour augmenter la participation des voisins aux activités de la table zonale sont-elles réalisables?

0.4.3 Type d'évaluation

En nous basant sur la taxonomie de Chen (2005), nous considérons que le programme SOCAT zone 180601 se situe à un stade d'implantation initial. L'ensemble de la théorie du programme est développé. Les protocoles de préparation des activités sont mis en place mais ils peuvent être réajustés ou modifiés pour améliorer le programme.

Cette évaluation est une évaluation d'implantation de programme de type formatif. Les résultats de l'évaluation et ses recommandations devront servir à donner des pistes qui visent à l'augmentation de la participation des voisins dans les activités du SOCAT zone 180601 et donc à améliorer l'implantation du programme.

0.5 Choix stratégiques pour répondre à la première question d'évaluation

0.5.1 Objet de la première question d'évaluation

La première question est: Quel est le résultat des mesures utilisées par le SOCAT zone 180601 pour motiver la participation des voisins aux activités de la table zonale?

L'objet de cette question d'évaluation concerne les mesures utilisées par le programme pour encourager la participation des voisins aux activités de la table zonale. Ces mesures sont:

- les invitations à participer aux activités;
- l'offre de proximité des activités;
- l'intégration des nouveaux participants lors des activités.

Tableau 0.1 Mesures utilisées par le SOCAT pour encourager la participation des voisins à ses activités

MESURES utilisées pour encourager la participation des voisins	ACTIVITÉ pour laquelle on cherche à encourager la participation
<p>Invitation lancée aux voisins par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des communiqués (radio, TV +et presse écrite locales); - des convocations écrites envoyées aux commissions de quartiers, affichées dans les trois locaux où fonctionne le service d'information et dans les écoles de la zone; - des communiqués de presse (tout comme les convocations écrites) indiquant: l'heure, le lieu, le jour de la rencontre et les thèmes à l'ordre du jour; <p>À noter que les convocations et communiqués se réalisent un ou deux jours avant l'activité et que certains habitants qui résident dans les lieux éloignés sont convoqués par téléphone.</p>	Table zonale
<p>Offre de proximité</p> <p>Les rencontres se réalisent alternativement dans les locaux communautaires des différents quartiers.</p>	
<p>Intégration des nouveaux participants</p> <p>Il n'y a pas de mesure planifiée, mais les nouveaux participants sont toujours présentés, le fonctionnement des activités leur est expliqué, ils sont accueillis et invités à continuer à participer.</p>	

MESURES utilisées pour encourager la participation des voisins	ACTIVITÉ pour laquelle on cherche à encourager la participation
Autres formes d'invitation	
Des informations sur les activités sont données lors des tables zonales.	Participation à la construction du parc avec un terrain de jeux ainsi qu'à l'amélioration du local communautaire.
Les voisins participants sont encouragés à inviter d'autres voisins.	
Les personnes qui ont manifesté un intérêt à s'impliquer peuvent ponctuellement recevoir de la visite des participants à la table.	

Nous devons porter un jugement sur le résultat des mesures utilisées par le programme pour motiver la participation des voisins aux activités de la table zonale. Pour être en mesure de porter ce jugement nous avons fixé et associé des critères, des variables observables et des standards.

0.5.2 Critères, variables observables et standards sélectionnés pour répondre à la première question d'évaluation

Les critères sont les caractéristiques retenues sur lesquels se basera le jugement. Le standard est la limite que nous fixons pour juger et les variables observables sont les éléments qui permettront d'observer les critères.

0.5.2.1 Critères pour répondre à la première question d'évaluation

Les critères sélectionnés pour mesurer la performance des mesures que le SOCAT zone 180601 utilise pour motiver la participation des voisins sont les suivants:

- L'adéquation entre les moyens de communication utilisés par le programme et ceux utilisés par les voisins;
- L'efficacité de la promotion du programme dans la zone;
- La diffusion des modalités de participation.

0.5.2.2 Variables observables pour répondre à la première question d'évaluation

Les variables observables sélectionnées pour mesurer la performance des mesures que le SOCAT zone 180601 utilise pour motiver la participation des voisins sont les suivants:

- combien de voisins utilisent au moins deux des moyens de communication utilisés par le SOCAT pour diffuser ses convocations;
- si les voisins connaissent l'existence du programme;
- si les voisins connaissent les activités actuelles du programme;
- si les voisins connaissent les projets du programme ;
- si les voisins connaissent les modalités de participation.

0.5.2.3 Standards pour répondre à la première question d'évaluation

Les standards sélectionnés pour mesurer la performance des mesures que le SOCAT zone 180601 utilise pour motiver la participation des voisins sont les suivants:

- 50% des répondants utilisent au moins deux des moyens de communication utilisés par le SOCAT pour diffuser ses convocations;
- 60% des voisins interrogés sont au courant de l'existence du programme;
- 60% des voisins interrogés connaissent les activités actuelles du programme;
- 60% des voisins interrogés connaissent les projets du programme;
- 50% des voisins interrogés savent comment participer au programme.

Pour répondre à cette question, nous questionnerons la population cible du programme en cherchant à évaluer combien les mesures utilisées par le programme les motivent à participer aux activités de la table zonale.

Tableau 0.2 Association de critères, variables observables et standards pour répondre à la première question d'évaluation

Critères	Variables observables	Standards
Les moyens de communication utilisés pour les convocations sont équivalents à ceux utilisés par les voisins.	Chaque voisin utilise au moins deux des moyens de communication utilisés par le SOCAT pour diffuser ses convocations.	50% des répondants.
La promotion du programme, dans la zone est efficace.	Connaissance de l'existence du programme par les voisins	60% des voisins interrogés sont au courant de l'existence du programme
	Connaissance des activités actuelles du programme par les voisins	60% des voisins interrogés connaissent les activités actuelles du programme.
	Connaissance des projets du programme par les voisins	60% des voisins interrogés connaissent les projets du programme.
Les modalités de participation au programme sont diffusées	Connaissance par les voisins des modalités de participation.	50% des voisins interrogés savent comment participer au programme.

0.6 Choix méthodologiques pour répondre à la première question d'évaluation

La première question d'évaluation est: Quel est le résultat des mesures utilisées par le SOCAT zone 180601 pour motiver la participation des voisins aux activités de la table zonale?

0.6.1 Échantillon pour répondre à la première question d'évaluation

Type d'échantillon pour répondre à la première question d'évaluation

L'échantillon utilisé sera un échantillon de convenance. Ce choix méthodologique se base sur l'impossibilité de définir et de rejoindre un échantillon représentatif de la population ciblée par le programme. Il est actuellement impossible de définir un échantillon représentatif car malgré les démarches réalisées, le nombre d'habitants de la zone reste inconnu (voir l'appendice A). D'autre part, cette évaluation formative d'implantation de programme ne

comptera pas sur un budget permettant d'utiliser un échantillon représentatif de la population cible. Sans permettre une généralisation des résultats, l'échantillon de convenance retenu permettra de recueillir des données utiles qui serviront à évaluer le résultat des mesures utilisées par le SOCAT zone 180601 pour motiver la participation des voisins aux activités de la table zonale.

Taille de l'échantillon pour répondre à la première question d'évaluation

La taille de l'échantillon sera déterminée par l'évaluateur et les P.U.R.E. selon le budget disponible pour réaliser l'évaluation.

Composition de l'échantillon pour répondre à la première question d'évaluation

L'échantillon se composera de résidants de la zone d'implantation du programme et comprend les participants comme les non participants au programme. Les résidants seront rencontrés dans différents lieux de la zone, plus précisément dans des endroits où nous retrouvons naturellement une importante quantité de résidants au même moment (la sortie de l'école, les épiceries, la bibliothèque, les salles d'attente des cliniques et les centres d'information du SOCAT zone 180601). Chacun de ces endroits regroupe une population qui partage des similitudes (âge, occupation, statut familial). Il sera donc important de maintenir une variété entre les différents types de lieux sélectionnés dans chaque quartier pour passer le questionnaire.

0.6.2 Mode d'investigation pour répondre à la première question d'évaluation

Le mode d'investigation retenu est le questionnaire mixte. Il comporte des questions fermées et d'autres à développement. Le questionnaire sera rempli par les voisins avec l'aide d'une personne extérieure au programme qui ne sera pas connue dans la zone. Cette personne doit être apte à réaliser ce type d'activités et à travailler avec le questionnaire propre à cette évaluation. Chaque fois qu'elle proposera à un voisin de remplir le questionnaire, elle lui expliquera l'importance de ses réponses et lui garantira la confidentialité des informations recueillies. Le questionnaire devra être validé avant son utilisation. Le Tableau 0.3 présente des questions pouvant être posées à travers cet outil.

Tableau 0.3 Guide pour le questionnaire: variables observables et questions correspondantes

Variables observables	Questions pour le questionnaire
Connaissance de l'existence du programme par les voisins.	<p>Connaissez-vous un (ou des groupes) communautaires qui travaille à l'amélioration des conditions de vie de la zone?</p> <p>Comment s'appelle ce groupe?</p> <p>Comment avez-vous appris son existence?</p>
Connaissance des projets du programme par les voisins.	<p>Quelles activités ce groupe a-t-il réalisées pour améliorer la zone?</p> <p>Quelles activités réalise ce groupe actuellement?</p> <p>Quelles sont les activités que ce groupe planifie?</p>
Connaissance par les voisins des modalités de participation.	<p>-Quelles sont les façons de participer à ce groupe?</p> <p>-Comment pourrait-on informer les voisins des activités de ce groupe?</p>
Chaque voisin utilise au moins deux des moyens de communication utilisés par le SOCAT pour diffuser ses convocations	<p>-Dans quel quartier habitez-vous?</p> <p>-Comment vous informez-vous de ce qui se passe dans votre quartier?</p> <p>-Regardez-vous la télévision locale?</p> <p>-Écoutez-vous la radio locale?</p> <p>-Lisez-vous fréquemment les babillards des écoles?</p> <p>-De quelles écoles?</p> <p>-Lisez-vous fréquemment les babillards des centres communautaires?</p> <p>-De quels centres communautaires?</p>
Questions pour la deuxième question d'évaluation	<p>-Participez- vous aux activités pour améliorer la zone?</p> <p>-Qu'est-ce qui vous motive à participer?</p> <p>-Qu'est-ce qui vous motiverait à participer?</p> <p>-Qu'est-ce qui frêne votre participation?</p> <p>-Qu'est-ce qui freinerait votre participation?</p> <p>-Quel serait un bon moyen pour vous informer des activités de la zone?</p>

0.6.3 Analyse des données pour répondre à la première question d'évaluation

Une fois les données recueillies, l'évaluateur procédera à leur encodage. Il utilisera un type de codage mixte qui permettra de saisir les idées pouvant émerger des questions à développement. Ensuite, l'évaluateur procédera à la synthèse des données par comptage. Ceci lui permettra de connaître la quantité des types de réponses (par exemple, combien de répondants connaissent l'existence du programme). Le type de traitement des données sera élaboré en fonction du choix final des questions sélectionnées par l'évaluateur.

0.6.4 Jugement et réponse à la première question d'évaluation

L'analyse des données assignera des valeurs aux variables énumérées au Tableau 0.2. En utilisant les standards précédemment décrit, il sera possible de juger si le résultat des mesures est concluant eu égard aux critères précédemment établi et ainsi répondre à la première question d'évaluation. *-Quel est le résultat des mesures utilisées par le SOCAT zone 180601 pour motiver la participation des voisins aux activités de la table zonale?*

0.7 Choix stratégique pour répondre à la deuxième question d'évaluation

La deuxième question d'évaluation est: Les mesures proposées par les parties prenantes pour augmenter la participation des voisins aux activités de la table zonale sont-elles réalisables ?

La démarche pour répondre à cette question d'évaluation comporte deux étapes :

Les *parties prenantes* réalisent une réflexion à propos de la participation des voisins dans le programme et proposent des mesures que le programme pourra adopter pour augmenter la participation des voisins aux activités de la table zonale

Les premiers utilisateurs de l'évaluation (P.U.R.E.) et l'évaluateur jugent la possibilité d'application des mesures proposées dans la première étape.

0.7.1 Objet de la deuxième question d'évaluation

La deuxième question d'évaluation est: Les mesures proposées par les parties prenantes pour augmenter la participation des voisins aux activités de la table zonale sont-elles réalisables?

L'objet de la deuxième question d'évaluation porte sur les mesures que proposent les *parties prenantes* pour augmenter la participation des voisins aux activités de la table zonale.

0.7.2 Critères, variables observables et standards sélectionnés pour répondre à la deuxième question d'évaluation

Dans cette section, nous présentons les critères, standards et variables observables qui permettront aux P.U.R.E. et à l'évaluateur de porter un jugement sur les mesures proposées par les *parties prenantes*.

Les critères, standards et variables observables que nous proposons seront complétés et modifiés par l'évaluateur et les P.U.R.E. au moment de l'évaluation. Cette démarche se fera en fonction des ressources financières, humaines et des priorités du programme au moment de l'évaluation.

0.7.2.1 Critères pour répondre à la deuxième question d'évaluation

Les critères proposés pour répondre à la deuxième question d'évaluation sont:

- La correspondance entre le coût de la mesure proposée et les possibilités financières du programme;
- La correspondance entre les ressources humaines impliquées dans la réalisation de la mesure et celles dont le programme dispose.

0.7.2.2 Variables observables pour répondre à la deuxième question d'évaluation

Les variables observables proposées pour répondre à la deuxième question d'évaluation sont:

- Le coût de la mesure;
- Le temps en ressources humaines que la mesure implique.

0.7.2.3 Standards pour répondre à la deuxième question d'évaluation

Les standards proposés pour répondre à la deuxième question d'évaluation sont:

- La dépense de cette mesure ne dépasse pas $x\%$ du budget du programme;
- Le temps demandé aux « implantatrices » ne dépasse pas $x\%$ de leur temps de travail pour le programme.

Le Tableau 0.4 présente l'association des critères, variables observables et standards qui serviront à répondre à la deuxième question d'évaluation.

Tableau 0.4 Critères, variables observables et standards sélectionnés pour répondre à la deuxième question d'évaluation

CRITÈRES	VARIABLES OBSERVABLES	STANDARDS
La mesure correspond aux possibilités financières du programme.	Coût de la mesure.	La dépense de cette mesure ne dépasse pas $x\%$ du budget du programme.
La mesure correspond aux possibilités de ressources humaines du programme.	Temps en ressource humaine que la mesure implique.	Le temps demandé aux implantatrices ne dépasse pas $x\%$ de leur temps de travail pour le programme.

0.8 Choix méthodologiques pour répondre à la deuxième question d'évaluation

Pour proposer les mesures que le programme pourra adopter pour augmenter la participation des voisins aux activités de la table zonale, les *parties prenantes* réalisent une réflexion à propos des mesures que le programme devra implémenter pour augmenter la participation des voisins aux activités de la table zonale. Cette réflexion se réalisera à travers quatre entretiens collectifs centrés. Les prochains paragraphes présentent les choix méthodologiques retenus.

0.8.1 Échantillon pour répondre à la deuxième question d'évaluation

Type d'échantillon pour répondre à la deuxième question d'évaluation

L'échantillon utilisé sera de type théorique, il sera choisi en fonction des thèmes à traiter dans chaque entretien collectif centré.

Taille de l'échantillon pour répondre à la deuxième question d'évaluation

Chaque entretien collectif centré sera composé de six à douze participants.

Composition de l'échantillon pour répondre à la deuxième question d'évaluation

La composition de l'échantillon des entretiens collectifs centrés sera déterminée par les thèmes abordés dans chacun des entretiens collectifs centrés:

- Le groupe 1 sera composé de participants au SOCAT zone 180601:
 - o voisins (participant de façon indépendante, en représentation de groupes communautaires, de regroupements de voisins ou d'institutions de la zone),
 - o représentants de l'organisation « implantatrice » du programme (PDR),
 - o coordinatrice de la table zonale.
- Le groupe 2 sera composé de voisins participants aux activités de la table zonale;
- Le groupe 3 sera composé de voisins non participants aux activités de la table zonale;
- Le groupe 4 sera composé de participants au SOCAT zone 180601 :
 - o voisins (participant de façon indépendante, en représentation de groupes communautaires, de regroupements de voisins ou d'institutions de la zone),
 - o représentants de l'organisation « implantatrice » du programme (PDR),
 - o coordinatrice de la table zonale,
 - o autres personnes dont la participation sera jugée pertinente par l'évaluateur et les P.U.R.E. au moment de la réalisation de l'évaluation.

Le Tableau 0.5 illustre la composition des entretiens collectifs centrés selon les thèmes.

Tableau 0.5 Composition des groupes de discussion et thèmes à traiter selon les sections du modèle d'action

SECTIONS DU MODÈLE D'ACTION	THÈMES	COMPOSITION DE CHAQUE GROUPE DE DISCUSSION
Population ciblée	Quantification, composition et caractéristiques de la population de la zone et de sa participation au SOCAT zone 180601. Part de la population ciblée par le SOCAT zone 180601 (comme objectif pour participer aux différentes activités).	Gr1-Participants au SOCAT zone 180601
Contexte écologique: support immédiat support élargi	Identification du contexte écologique, participation au SOCAT et mesures encourageant la participation. Identification du contexte écologique et des opinions des voisins des Gr2 et Gr3 et des réponses au questionnaire de la 1ère question de l'évaluation (voir tableau 1.3). Exploration des mesures encourageant la participation tenant compte du contexte écologique.	Gr2-Voisins participants Gr3-Voisins non participants Gr4-Participants au SOCAT zone 180601

0.8.2 Mode d'investigation pour répondre à la deuxième question d'évaluation

*Choix du mode d'investigation retenu pour répondre à la deuxième question d'évaluation:
l'entretien collectif centré*

Le mode d'investigation retenu pour répondre à la première section de la deuxième question d'évaluation est l'entretien collectif centrée. Nous avons retenu ce mode d'investigation car il facilite la réflexion en prenant appui sur la communication et en permettant l'émergence d'idées concernant des thèmes précis.

Planification des entretiens collectifs centrés

Les entretiens collectifs centrés seront planifiés et animés par un modérateur extérieur au programme. Celui-ci sera préférablement expérimenté en planification de programmes et en animation de groupes de discussion. Il sera aidé par un assistant. Le modérateur procédera selon les normes qui caractérisent les groupes de discussion.

Déclencheur pour la réflexion des entretiens collectifs centrés

Selon Chen (2005), la participation aux programmes des populations ciblées est influencée par le contexte écologique, c'est-à-dire à l'environnement extérieur au programme dans lequel vit la population ciblée. Le contexte écologique se compose du:

- support immédiat (social, psychologique et matériel);
- support élargi (normes culturelles, communauté et processus politique et économique).

Les programmes qui considèrent ces deux aspects peuvent ajuster leur modèle d'action et utiliser des mesures favorisant la participation de la population ciblée.

Or, l'aspect *contexte écologique* n'est pas très développé dans la théorie du programme SOCAT zone 180601. Le contexte écologique est un point qui ne nous semble pas avoir été développé dans la théorie du programme SOCAT. La théorie du programme fait référence à l'importance de la participation des voisins dans le programme mais ne touche pas aux aspects qui influencent cette participation.

Pour trouver des mesures efficaces qui permettent d'augmenter la participation des voisins dans le programme, il est nécessaire de connaître le *contexte écologique* de la population ciblée par le programme et d'utiliser ces connaissances au moment d'établir les mesures de motivation de participation de la population aux activités de la table zonale.

À l'étape de planification de l'entretien collectif centré, le modérateur formulera des questions claires et précises sur chaque thème.

Thèmes abordés dans les entretiens collectifs centrés

Les thèmes abordés dans les entretiens collectifs centrés seront:

- Quantification, composition et caractéristiques de la population de la zone et de sa participation au SOCAT zone 180601;
- Part de la population ciblée par le SOCAT zone 180601 (comme objectif pour participer aux différentes activités);
- Identification du contexte écologique, participation au SOCAT zone 180601 et mesures encourageant la participation;
- Identification du contexte écologique et des opinions des voisins des groupes 2 et 3 et des réponses au questionnaire de la 1ère question de l'évaluation (voir tableau 1.3);
- Exploration des mesures encourageant la participation tenant compte du contexte écologique.

Séquence des entretiens collectifs centrés

Afin de permettre la réflexion sur tous les thèmes exposés, la séquence des entretiens collectifs centrés devra se réaliser en suivant un ordre précis selon la démarche. Le rapport sur les résultats des groupes 2 et 3 sera nécessaire pour alimenter la réflexion du groupe 4. Ce rapport devra être présenté aux participants du groupe 4 avant l'animation du groupe. Le modérateur devra en tenir compte lors de la planification de cet entretien collectif centré.

Le Tableau 0.5 illustre l'articulation de ce processus de recueil de données. Il présente la composition des groupes de discussion et les thèmes à traiter.

0.8.3 Analyse des données pour répondre à la deuxième question d'évaluation

L'analyse et l'interprétation des résultats seront réalisées par le même modérateur qui planifiera et animera les groupes de discussion. Il réalisera les étapes d'encodage, condensation et analyse en arbre des données recueillies.

0.8.4 Jugement et réponse à la deuxième question d'évaluation

L'évaluateur interprétera les résultats et rédigera un rapport spécifique pour chaque entretien collectif centré. Ensuite, il procédera à l'analyse et à l'interprétation finale qui

tiendra compte de tous les rapports des groupes de discussion, pour ainsi rédiger le rapport final qui présentera les mesures proposées par les *parties prenantes* pour augmenter la participation des voisins aux activités de la table zonale. L'évaluateur confrontera ensuite ces mesures aux critères, variables observables et standards retenus (voir la section 0.2). En réalisant cette opération, l'évaluateur pourra porter un jugement sur les mesures proposées par les *parties prenantes* et fournir ainsi la réponse à la deuxième question d'évaluation: - *Les mesures proposées par les parties prenantes pour augmenter la participation des voisins aux activités de la table zonale sont-elles réalisables?*

0.9 Utilisation des résultats pour cette évaluation

Grâce aux rapports de l'évaluateur, les P.U.R.E. obtiendront les réponses aux deux questions d'évaluation. Celles-ci décriront quelle est la performance des mesures actuelles utilisées par le SOCAT pour encourager la participation des voisins aux activités du programme et quelles autres mesures peuvent être réalisées. Le SOCAT pourra, s'il le désire, utiliser ces informations pour améliorer les mesures d'encouragement à la participation des voisins.

0.10 Conclusion

Le dispositif présenté dans les pages précédentes vise à guider une évaluation formative d'implantation du programme SOCAT.

Pour réaliser ce dispositif, nous avons utilisé les assises théoriques suivantes : la « logique de l'évaluation » de Hurteau, Lachapelle et Houle (2006), l'évaluation par la théorie de programme (Chen, 2005) et l'évaluation centrée sur l'utilisation de ses résultats (Patton, 1997).

Ce dispositif a été réalisé avec les Principaux Utilisateurs des Résultats de l'Évaluation (P.U.R.E.). Ils ont participé à toutes les étapes de son élaboration.

Les P.U.R.E. ont décidé de centrer le dispositif d'évaluation sur la recherche de mesures que le programme doit utiliser pour augmenter la participation des voisins dans les activités du SOCAT.

Les questions d'évaluation sont:

Quel est le résultat des mesures utilisées par le SOCAT zone 180601 pour motiver la participation des voisins aux activités de la table zonale?

Les mesures proposées par les parties prenantes pour augmenter la participation des voisins aux activités de la table zonale sont-elles réalisables?

0.11 Références

Caetano, Gerardo, et José Rilla. 2005. *Historia contemporánea del Uruguay de la colonia al siglo XXI*. Montevideo: Editorial Fin De Siglo, 631p.

Chen, Huey-Tsyh. 2005. *Practical Program Evaluation Assessing and Improving Planning, Implementation and Effectiveness*. (Calif.): Sage Publication, 291p.

Document interne au programme SOCAT zone 180601. *Diagnostic communautaire* novembre 2004.

Gaudreau, Louise. 2001. *Évaluer pour évoluer Les étapes d'une évaluation de programme ou de projet*: Outremont: Les Éditions Logiques - Conseil scolaire de l'île de Montréal, 103p.

Hurteau, Marthe, Guy Lachapelle et Sylvain Houle. 2006. « Comprendre les pratiques évaluatives afin de les améliorer: la modélisation du processus spécifique à l'évaluation de programme ». *Mesures et Évaluation en Éducation*, vol. 29, no 3, 27-44.

Patton, Michael. 1997. *Utilization-Focused Evaluation*. (Calif.): Sage Publication, 430 p.

Uruguay, Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo. 2005. *Desarrollo humano en Uruguay. Hacia una estrategia de desarrollo basada en el conocimiento*. Presidencia - Republica Oriental del Uruguay, 315p.

Uruguay, Instituto Nacional de Estadísticas. 2006. Anuario estadístico (1.4.1 Composición y distribución espacial de la población 2005)

APPENDICE A DISPOSITIF D'ÉVALUATION VERSION FRANCAISE

DESCRIPTION DU PROGRAMME SOCAT ZONE 180601

Avant de décrire le programme SOCAT zone 180601, nous présentons deux sections qui décrivent brièvement le pays, le département et la zone d'implantation du programme.

A.7 Le pays

Informations générales

Le programme se déroule en Uruguay, un pays latino-américain limitrophe de l'Argentine et du Brésil. Ses côtes s'étendent sur le Rio De La Plata et l'Océan Atlantique. L'Uruguay compte une population de 3 305 723 habitants dont 1 347 888 résidents à Montevideo, la capitale (*Instituto Nacional de Estadísticas* [INE], 2006⁷). Le climat est tempéré. La production nationale se base principalement sur l'élevage de bétail et l'agriculture. Les Uruguayens sont pour la plus part de descendance espagnole et italienne. La langue officielle est l'espagnol.

Histoire

Avant les conquêtes européennes, la région était peuplée de tribus nomades. Lors de ces conquêtes, la région fut la scène de rivalités et de batailles entre Espagnols, Portugais et Anglais. Le pays fut déclaré indépendant en 1828. Au début du XX siècle, le gouvernement de Batlle transforme l'Uruguay en un état prospère aux mesures sociales avant-gardistes pour l'époque. Lors de la première guerre mondiale, l'économie uruguayenne prend de l'essor, le pays est appelé la Suisse de l'Amérique latine. Durant les années cinquante et soixante, l'état vit des difficultés économiques. Des confrontations surviennent entre des groupes d'extrême droite et d'extrême gauche et, comme les autres pays de la région durant les années soixante-dix, l'Uruguay est dirigé par un régime dictatorial. Il retrouve son statut démocratique en 1985 (Caetano et Rilla 2005). En 1996, Montevideo est déclarée siège permanent du Mercosur (traité économique régional regroupant l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay). En 2002, une crise économique importante déclenche une hausse de la pauvreté. Entre 1999 et 2004, le revenu des foyers uruguayens chute de presque 30% (*Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo* [PNUD], 2005⁸).

⁷ Institut National de Statistiques de l'Uruguay.

⁸ Programme des Nations Unies pour le Développement.



A.8 Le Département de Tacuarembó et la zone d'implantation du SOCAT zone 180601

La zone d'implantation du programme se situe dans la ville de Tacuarembó, capitale du département qui porte le même nom. En 2005, la population du département de Tacuarembó était de 93 276 habitants (INE, 2006).

Nous avons cherché de la documentation récente sur la ville de Tacuarembó et sur les quartiers qui composent la zone d'implantation du programme SOCAT zone 180601. Malgré nos démarches effectuées auprès du programme SOCAT zone 180601, du ministère du Développement Social, de la municipalité de Tacuarembó et de l'Institut National de Statistiques, nous n'avons pas trouvé d'informations. Le PNUD (2005) confirme ce manque. Par conséquent, nous basons ce chapitre sur le document *Diagnostique communautaire* réalisé par le SOCAT zone 180601 en novembre 2004.

Le département de Tacuarembó est situé dans la région Nord du pays. Son économie se base principalement sur l'élevage intensif de bovins. Tacuarembó compte peu de développement industriel. Le document du SOCAT zone 180601 cite le rapport *Situation et évolution du développement humain en Uruguay 2001*, produit par le PNUD. Ce rapport

indique que 30% de la population et 50% des enfants du département de Tacuarembó vivent en situation de pauvreté.

La zone d'implantation du SOCAT zone 180601 regroupe quatre quartiers (Nuevo Tacuarembó, Botnia, El Molino et Reggi) et quatre regroupements de logements (Grupo 42 viviendas, La Concordia, San Gabriel et Siav).

Les regroupements de logements ont été implantés sans planification territoriale. Le système d'approvisionnement des eaux, initialement installé pour quarante-deux logements, en approvisionne actuellement cent cinquante-sept. Cette situation provoque quotidiennement des problèmes d'approvisionnement en eau et d'évacuation. Les regroupements de logements n'ont pas accès aux lignes téléphoniques et les quartiers ne sont pas éclairés. Sur toute la zone couverte par le SOCAT zone 180601, les logements sont petits, très rudimentaires et beaucoup d'entre eux ne possèdent pas d'installations hygiéniques. La voirie est en terre. Elle est en très mauvais état et il n'y a pas de caniveau. La zone n'est pratiquement pas éclairée.

Dans la zone, il y a peu d'offres d'emploi et celles-ci sont principalement saisonnières. La plupart des adultes travaillent de façon informelle dans la construction, la tonte des moutons, la foresterie et les tâches domestiques.

La zone du SOCAT zone 180601 compte plusieurs institutions : quatre écoles primaires, une polyclinique, un foyer pour personnes âgées, un bureau d'aide aux victimes de violence familiale et un club de sport. Divers groupes communautaires travaillent aussi dans la zone : groupe du centre d'accès aux nouvelles technologies de l'information, collectifs de voisins dans certains quartiers et regroupements d'habitations, commission pour la construction d'une école secondaire et commission de quartier pour l'assainissement des eaux.

Il y a dans la zone cinq locaux communautaires dont seulement un avec l'électricité et l'eau courante. La zone ne compte pas d'espace extérieur permettant de réaliser des activités publiques.

Les problématiques présentes dans la zone sont liées à la pauvreté : problèmes de logement et de chômage, infrastructures rudimentaires, manque d'espaces sécuritaires de jeux pour les enfants et manque d'espaces de rencontre pour les voisins.

A.9 Le programme SOCAT zone 180601

Nous avons basé la description du programme sur des informations provenant de sources diversifiées : procès verbaux des rencontres depuis le début du SOCAT zone 180601, correspondance entre le SOCAT zone 180601 et le ministère de Développement Social, entrevues avec le coordinateur et la déléguée du PDR pour le SOCAT zone 180601, groupes de discussion, échanges téléphoniques et de courriels avec les principaux utilisateurs des résultats de l'évaluation, observations de différentes activités du programme, visites de la zone du programme, de différents centres communautaires et de leurs services.

Pour présenter le programme nous nous inspirons du schéma de la théorie de programme de Chen (2005). La figure présentée dans l'appendice B illustre la description du programme SOCAT zone 180601 sous forme de schéma. Ce schéma permet de suivre la description du programme. Ce schéma se compose de deux encadrés principaux : le modèle de changement et le modèle d'action. Le modèle de changement présente ce que le programme a pour mission de changer et quelles mesures il compte utiliser pour effectuer ce changement. Le modèle d'action présente l'opérationnalisation de ces mesures.

Modèle de changement

Le modèle de changement comprend: les finalités, les objectifs, les facteurs déterminants et les interventions du programme.

Les finalités du programme

Les finalités du SOCAT zone 180601 sont:

- Améliorer les conditions de vie et d'intégration sociale des enfants et adolescents à risque et de leur groupe familial;
- Améliorer la qualité de vie dans la zone;

- Développer la région;
- Réduire la pauvreté.

Les objectifs du programme

Les objectifs du programme sont établis par une table zonale qui se compose des « implantatrices » du programme, des représentants des groupes communautaires et des institutions zonales, des voisins et de la déléguée du PDR pour le SOCAT zone 180601. Les objectifs sont:

- À court terme :
 - o Créer un parc avec un terrain de jeux;
 - o Améliorer un local communautaire;
 - o Soutenir les commissions de quartiers, pour l'obtention de l'assainissement des eaux.
- À moyen terme :
 - o Offrir de la formation aux commissions de quartiers;
 - o Consolider les bibliothèques;
 - o Offrir de la formation qui améliore l'intégration au milieu de travail;
 - o Favoriser l'installation d'une école secondaire dans la zone.

Les facteurs déterminants

Les facteurs que le programme préconise pour arriver à atteindre ses objectifs sont:

- L'implication des institutions, les groupes communautaires et les voisins dans l'amélioration des conditions de vie de la zone;
- L'approche de façon intégrale des services pour les enfants et les adolescents;
- L'information des voisins sur les ressources du milieu.

Les interventions

Pour réaliser les actions mentionnées, le programme a mis sur pied trois activités d'intervention:

- Une table zonale;

- Un service d'information aux voisins;
- Un plan d'articulation territoriale.

Nous détaillerons ces interventions dans le paragraphe sur les protocoles d'intervention et de préparation des activités.

Le modèle d'action

Le modèle d'action présente la dynamique que le programme utilise pour réaliser les interventions. Le modèle d'action comprend:

- La population ciblée par le programme;
- Les ressources;
- L'organisation «implantatrice» (l'organisation qui gère le programme);
- Les «implantatrices» (les personnes qui sont en charge d'implanter concrètement le programme);
- Le protocole de préparation des interventions et le protocole d'intervention;
- Les organisations et groupes communautaires collaborateurs;
- Le contexte écologique.

La population ciblée par le programme

La population ciblée par le programme est celle qui réside dans les quartiers qui forment la zone du SOCAT zone 180601.

Les ressources

Le financement du SOCAT zone 180601 provient du ministère du Développement Social à travers le *Programa Integral de Infancia, Adolescencia y Familia en Riesgo*⁹ (Infamilia). Les ressources financières sont remises à l'organisation « implantatrice » qui gère le programme.

⁹ Programme Intégré Enfance Adolescence et Familles à Risque

Afin d'implanter et de gérer le SOCAT zone 180601, Infamilia a engagé un groupe communautaire ayant de l'expérience de travail dans la zone. L'organisation « implantatrice » du programme est le PDR.

L'organisation « implantatrice »

L'organisation « implantatrice » du SOCAT zone 180601 est le Programme de Développement Régional (PDR). Le PDR a quinze ans d'expérience de travail communautaire dans la ville de Tacuarembó. Il a contribué à la création et au soutien de groupes communautaires qui offrent des programmes et services divers: programmes de collation et aide aux devoirs, centres de stimulation pour jeunes enfants et support à leurs parents, accès aux nouvelles technologies de l'information, implantation d'une polyclinique. Le PDR a aussi contribué à la formation de différents types de regroupements: associations de jeunes, regroupements d'artisans. Le PDR préconise une approche d'autonomisation des populations locales et de travail en réseaux. Le PDR a une déléguée qui supervise le SOCAT zone 180601 et effectue le lien entre le SOCAT ZONE 180601 à Tacuarembó et le ministère du Développement Social à Montevideo à propos du budget et des démarches d'orientation générales.

Les « implantatrices »

Pour implanter le programme, le PDR a engagé trois « implantatrices ». Elles habitent la ville de Tacuarembó mais pas la zone. Deux d'entre elles proviennent du milieu scolaire (enseignante et secrétaire de direction d'école). Chacune des « implantatrices » est en charge d'une des interventions du SOCAT zone 180601. Une coordonne la table zonale, une autre est responsable du service d'information et la troisième coordonne le plan d'articulation territoriale du SOCAT zone 180601. Dans le prochain paragraphe nous décrirons chacune de ces activités.

Protocole de préparation des interventions et interventions

Les interventions du SOCAT zone 180601 sont:

- La table zonale;

- Le service d'information;
- Le plan d'articulation territoriale.

La table zonale

La table zonale est l'intervention principale du SOCAT zone 180601. Elle est animée par sa coordonnatrice et la déléguée du PDR pour le SOCAT zone 180601. La table est intégrée par:

- les « implantatrices » du programme;
- des représentants de groupes communautaires de la zone;
- des représentants d'institutions de la zone;
- les voisins;
- la déléguée du PDR pour le SOCAT zone 180601.

La table zonale se réunit mensuellement. Les rencontres ont lieu dans les centres communautaires de la zone. Lors de ces rencontres, les participants effectuent les tâches suivantes:

- Ils définissent les problématiques sur lesquelles la table va travailler;
- Ils établissent des objectifs de travail en lien avec les problématiques sélectionnées;
- Ils décrivent le travail réalisé depuis la dernière table zonale;
- Ils partagent des informations sur ce qui arrive dans la zone ou qui pourrait avoir un impact sur celle-ci et prennent des décisions en conséquence;
- Ils planifient le travail concret à faire pour réaliser les objectifs (par exemple, appeler le régiment local pour confirmer que les soldats vont bien venir fabriquer les jeux dans le futur parc pour enfants);
- Ils font le point sur le budget et les dépenses;
- Ils partagent les informations officielles venant de Infamilia, le programme bailleur de fond;
- Ils réagissent aux communications de Infamilia (par exemple, décident de renégocier une demande qui leur paraît inadéquate).

Durant la période qui s'étend entre les tables zonales, les participants sont invités à réaliser les tâches concrètes de travail planifié lors des tables. Ces tâches sont par exemple

peindre le local communautaire ou préparer les modules de jeux du futur parc pour enfants. Le travail de la table zonale est orienté par une approche de coopération entre les différents participants et d'autonomisation de la population locale. Par l'invitation à participer à la table zonale, la population est encouragée à s'impliquer dans un processus de prise de décision et de travail concret pour améliorer ses conditions de vie.

La coordonnatrice de la table zonale est en charge du déroulement de celle-ci. Ses tâches consistent à inviter les participants aux tables zonales et à ses activités adjacentes, à rédiger les procès verbaux des rencontres, à tenir la comptabilité, à coordonner et à réaliser les démarches et le travail concret visant la réalisation des objectifs de la table zonale.

Le service d'information

Le service d'information est une activité qui se réalise un jour par semaine. Elle est organisée sous forme de rotation dans les centres communautaires de la zone où fonctionnent différents services (polyclinique, garderie, bibliothèque). La responsable du service d'information offre une permanence où elle répond aux questions de la population et distribue de la documentation sur les différents thèmes abordés par la population. Les principales informations demandées concernent les ressources d'état civil, scolaires, juridiques, d'emploi et de santé. La préparation du service d'information demande une recherche constante d'information sur les services pour les voisins.

L'articulation territoriale

L'articulation territoriale est un axe de travail récemment ajouté aux activités du SOCAT zone 180601. C'est ajout fut réalisé par Infamilia, le programme ministériel bailleur de fond.

Infamilia demande au SOCAT zone 180601 d'établir un plan d'articulation des services communautaires et institutionnels. Ce plan doit couvrir la zone du SOCAT zone 180601 ainsi que d'autres zones de la ville de Tacuarembó où sont établis d'autres programmes SOCAT zone 180601. Pour établir ce plan Infamilia exige la tenue d'une table de travail territorial.

Concrètement, cette activité implique que les programmes SOCAT zone 180601 des différentes zones devront se concerter avec les écoles, les services municipaux, les services de santé et d'autres institutions pour trouver ensemble des moyens de mieux coordonner et adapter les services offerts à la population, et ce à un niveau territorial. La participation du SOCAT zone 180601 au plan d'articulation territorial est la responsabilité de la coordonnatrice du SOCAT zone 180601. Cette personne ayant été engagée récemment, nous ne disposons pas encore de détails sur la façon dont elle travaillera le plan de l'articulation territorial.

Organisations et groupes communautaires collaborateurs

Les organisations et groupes communautaires collaborateurs sont:

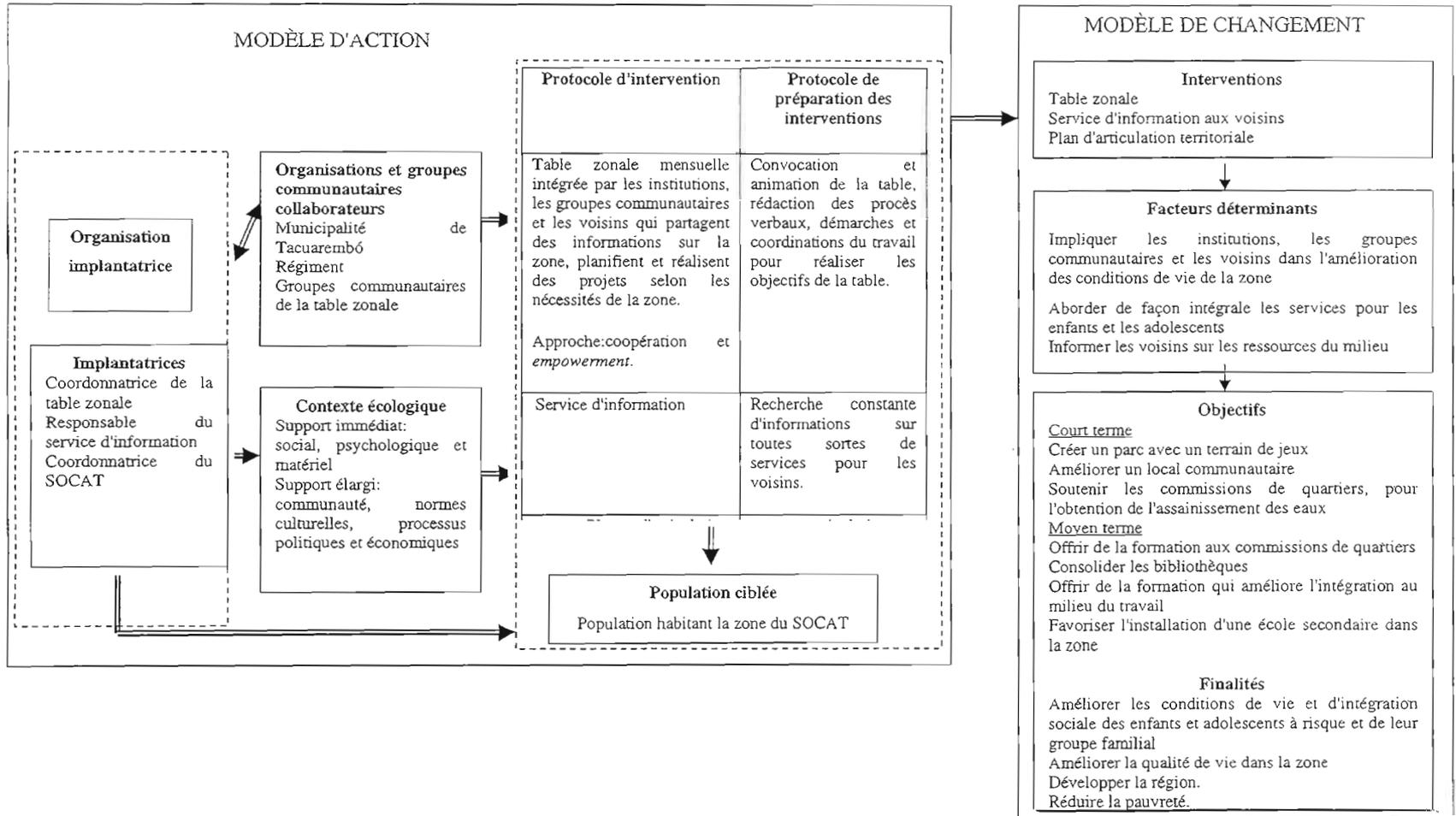
- la municipalité de Tacuarembó;
- le régiment;
- les groupes communautaires et les institutions qui participent à la table zonale.

Contexte écologique

Le contexte écologique est l'environnement extérieur au programme qui influence la participation de la population cible au programme. Le contexte écologique comprend le support immédiat (support social, psychologique et matériel) et le support élargi (normes culturelles, communauté et processus politique et économique).

Le contexte écologique est un point qui ne nous semble pas avoir été développé dans la théorie du programme SOCAT zone 180601. La théorie du programme fait référence à l'importance de la participation des voisins dans le programme mais ne s'intéresse pas aux aspects qui influencent cette participation.

APPENDICE B Figure 4.1 Description de la théorie du programme SOCAT, inspirée par le schéma de la théorie de programme de Chen (2005)



GLOSSAIRE

Dispositif d'évaluation. Document qui présente la planification de l'évaluation.

Infamilia. Programa Integral de Infancia, Adolescencia y Familia en Riesgo. Programme Intégral Enfance, Adolescence et Familles à Risque. INFAMILIA est le programme du ministère du Développement Social qui chapeaute et finance les SOCAT.

PDR. Programa de Desarrollo Regional. Nom complet du programme: Grupo de Promoción del Desarrollo Regional - Programa de Desarrollo Regional. Groupe de Promotion du Développement Régional - Programme de Développement Régional. Le PDR est l'organisation qui gère le programme SOCAT zone 180601.

PURE. Principaux utilisateurs des résultats de l'évaluation. Ce sont les parties prenantes du programme SOCAT zone 180601 qui ont participé à l'élaboration et à la validation du dispositif d'évaluation présenté dans cette étude. Nous avons traduit librement les termes primary intended user, utilisés par Patton (1997). Ce concept est expliqué au chapitre II.

SOCAT. Servicio de Orientación Consulta y Articulación Territorial (ou Service d'Orientation Consultation et Articulation Territoriale) Le dispositif d'évaluation réfère au programme SOCAT zone 180601. Une brève description de ce programme est présentée à la section 1.2 et une description plus détaillée, à l'appendice D.

RÉFÉRENCES

- Acosta, Blanca. 2001. «Una visión del Programa de Desarrollo Regional desde las organizaciones Comunitarias y Sociales». In *Desarrollo Local y Participación ciudadana*, Klein, Guiguère, Acosta, Dans. p. 29-60 p. Montevideo: Programa de Desarrollo Regional Ediciones Populares para América Latina.
- Alkin, Marvin C. et Christina A. Christie. 2004. «An Evaluation Theory Tree». In *Evaluation Roots : Tracing Theorists' Views and Influences*, sous la dir. de Alkin, Marvin C., p.12-65, Thousand Oaks (Calif.): Sage Publication.
- Boutin, Gérald. 1997. *L'entretien de recherche qualitatif*. Québec: Presses de l'Université du Québec, 169p.
- Caetano, Gerardo, et José Rilla. 2005. *Historia contemporánea del Uruguay de la colonia al siglo XXI*. Montevideo: Editorial Fin De Siglo, 631.
- Chagnon, François, et Brian L. Mishara. 2004. *Évaluation de programmes en prévention du suicide*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 175p.
- Chen, Huey-Tsyh. 2005. *Practical Program Evaluation Assessing and Improving Planning, Implementation and Effectiveness*. (Calif.): Sage Publication, 291p.
- Christie, Christina A. 2003a. «Understanding Evaluation Theory and Its Role Guiding Practice: Formal Folk and Otherwise». *New Direction for Evaluation*, n 97, p. 91-93.
- _____. 2003b. «What Guides Evaluation ? A study of How Evaluation Practice Maps on to Evaluation Theory». *New Direction for Evaluation*, n 97, p. 7-36.
- Dans, Gustavo. 2001. «Desarrollo local y participación ciudadana Algunas reflexiones sobre nuestra experiencia de acción social». In *Desarrollo Local y Participación ciudadana*, Klein, Guiguère, Acosta, Dans. p. 61-90 p. Montevideo: Programa de Desarrollo Regional Ediciones Populares para América Latina.
- D'arrioso, David. 2003. «Étude métaévaluative d'une politique universitaire d'évaluation de programme». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 130 p.
- Demers Rosario. 1999. *La coopération internationale au développement: choix de lectures*. Montréal (Québec): Centre Canadien d'étude et de coopération internationale.

- Deslauriers, Jean-Pierre et Michèle Kérisit. 1997. « Le devis de la recherche qualitative ». In *La recherche qualitative Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires. Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives. p. 85-111p. Montréal: Gaetan Morin éditeur.
- Direction de la gestion axée sur les résultats, Direction générale de l'examen du rendement. 1999. *La gestion axée sur les résultats à l'ACDI: Guide d'introduction aux concepts et aux principes*. Site web ACDI 02/04/03, 42 p.
- Duchesne, Sophie et Florence, Haegel. 2004. *L'enquête et ses méthodes L'entretien collectif*, sous la dir. de Francois de Singly. Paris:Nathan, 126p.
- Duval, Julie. 2006. «Étude descriptive des pratiques évaluatives: Recours à la logique de l'évaluation». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 81 p.
- Earl, Sarah, Fred, Carden et Terry Smutylo. 2002. *La cartographie des incidences*. Ottawa: Centre de recherche pour le développement international, 143p.
- Gättgens Xinia Picado. 2002. «Criterios para realizar evaluaciones de calidad». *Ciencias Sociales*, 97, p.9-16.
- Gaudreau, Louise. 2001. *Évaluer pour évoluer Les étapes d'une évaluation de programme ou de projet*: Outremont: Les Éditions Logiques - Conseil scolaire de l'île de Montréal, 103p.
- Goldenkoff, Robert. 2004. «Using Focus Groups». In *Handbook of Practical Program Evaluation*, Joseph S. Wholey et Harry P. Hatry (dir. publ.), p. 340-363. (2e éd).San Fransisco: Jossey-Bass.
- Guiguère, Marianne. 2001. «El Programa de Desarrollo Regional Una experiencia innovadora» In *Desarrollo Local y Participación ciudadana*, Klein, Guiguère, Acosta, Dans. 28p. Montevideo: Programa de Desarrollo Regional Ediciones Populares para América Latina.
- House, Ernest, et Kenneth Howe. 2001. *Valores en evaluación e investigación social* traduit par Pablo Manzano Madrid: Ediciones Morata, 192 p.
- Hurteau, Marthe. 1991. «Les choix stratégiques en évaluation de programme». *L'évaluation en action*, n 1, 1991, 41p.
- Hurteau, Marthe. 2005. Évaluation de programmes de formation: Contenu 2. FPE 7800. Document Power Point. (images 14-15).
- Hurteau, Marthe, Guy Lachapelle et Sylvain Houle. 2006. « Comprendre les pratiques évaluatives afin de les améliorer: la modélisation du processus spécifique à l'évaluation de programme ». *Mesures et Évaluation en Éducation*, vol. 29, no 3, 27-44.

- Hurteau, Marthe et Sylvain Houle. 2006. *L'évaluation de programme: Réflexion concernant la théorie de l'évaluation: Symposium "l'évaluation de programme : notions, modèles et méthodologies"*. Prolégomènes à un projet de recherche ADMÉÉ internationale. XIXème Colloque ADMÉÉ Europe-Université de Luxembourg (sept.2006).
- Karsenti, Thierry et Lorraine, Savoie-Zajc. 2000. *Introduction à la recherche en éducation*. Sherbrooke: Éditions du CRP, 350p.
- Krueger, Richard A. 1994. *Focus Groups A practical Guide for Applied Research*. (Calif.) : Sage Publication, 254p.
- Laperrière, Anne. 1997. « La théorisation ancrée (grounded theory); démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées». In *La recherche qualitative Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires. Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives. p. 309-340p. Montréal: Gaetan Morin éditeur.
- Legendre, Renald. (dir. pub.). 1993. *Dictionnaire Actuel de l'éducation*. 2e éd. (1993). Sous «Programme», Montréal: Guerin.
- Madaus, George F. et Daniel L. Stufflebeam. 2000. «Program Evaluation: A Historical Overview». In *Evaluation models viewpoints on educational and human services evaluation*, 2ème ed. Stufflebeam, Daniel L., George F. Madaus et Thomas Kellaghan, p. 3-18. Norwell, Massachussets: Kluwer Academic Publishers.
- Miles, Matthew B et A. Michael Huberman. 2003. *Analyse des données qualitatives*. 2e éd. traduit par Martine Hlady Rispal (Université Bordeaux 4). Révision scientifique de Jean-Jacques Bonniol (Université de Provence, Aix-Marseille I). Méthodes en sciences humaines. Bruxelles: De Boeck. 626p.
- Nadeau, Marc-André. 1990. *L'évaluation de programme théorie et pratique*, 2e éd.. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 430p.
- Patton, Michael Q.1997. *Utilization-Focused Evaluation*. (Calif.): Sage Publications. 430 p.
- Patton, Michael Q. 2004. *Évaluation axée sur l'utilisation en Afrique*. Dakar: Fondation Rurale de l'Afrique de l'Ouest. 70p.
- Portail de l'évaluation dans l'espace francophone. *La France se met à la gestion axée sur les résultats* (11/9/2005) <http://evaluation.francophonie.org/>
- Rossi, Petter H, Mark W. Lipsey et Howard E. Freeman. 2004. *Evaluation: a Systematic Approach*, 7e éd. California: Sage Publications, 470 p.
- Scriven, M. 1991. *Evaluation thesaurus*. 4è éd. Newbury Park: Sage Publication. 408 p.

- Stake, E.Robert. 2004. *Standard-Based & Responsive Evaluation*. (Calif.): Sage Publication. 327p.
- Van Der Maren, Jean-Marie. 1996. *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Bruxelles: De Boeck Université. 502p.
- Wandersman, Abraham, Jessica Snell-Johns, Barry E. Lentz, David M. Fetterman, Danna C. Keener, Melanie Livet, Pamela S. Imm, et Paul Flaspohler. 2005. «The Principles of Empowerment Evaluation». In *Empowerment Evaluation Principles in Practice*, David M. Fetterman et Abraham Wandersman (éd),p. 27-41. New York:The Guilford Press.
- Uruguay, Instituto Nacional de Estadísticas. 2006. Anuario estadístico (1.4.1 Composición y distribución espacial de la población 2005)
- Uruguay, Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo. 2005. *Desarrollo humano en Uruguay. Hacia una estrategia de desarrollo basada en el conocimiento*. Presidencia - Republica Oriental del Uruguay, 315p.